

Mots-clefs

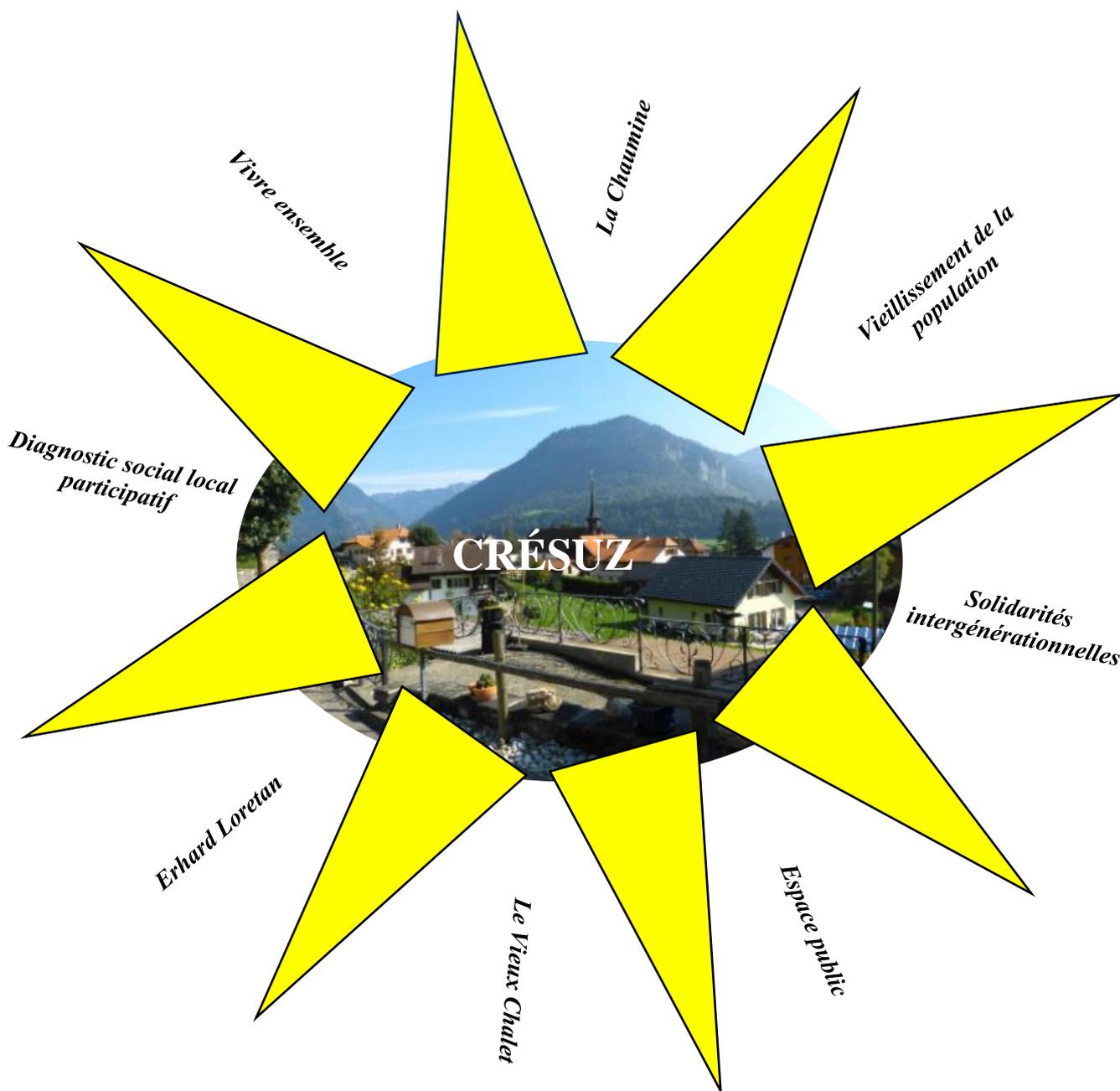


Table des matières

Notes.....	iii
Résumé.....	iv
Mots-clefs.....	v
Liste des tableaux.....	x
Liste des figures.....	xi
Liste des abréviations.....	xii
Introduction de la thématique.....	13
1 Une problématique impliquant le travail social.....	13
2 Le vivre ensemble à Crésuz.....	13
2.1 Le village de Crésuz.....	14
2.1.1 Les données démographiques chiffrées sur Crésuz.....	14
2.1.2 Des débats autour du projet de rénovation du Vieux Chalet.....	14
2.1.3 L'ancienne colonie villageoise divise la population crésuzoise.....	15
2.1.4 Les bouleversements au sein du Conseil communal.....	17
2.1.5 Un village dortoir.....	17
2.1.6 L'affaiblissement des sociétés locales.....	17
2.1.7 Erhard Loretan, une figure emblématique de Crésuz.....	18
2.2 Conclusion de la problématique.....	18
2.3 Question de recherche et objectifs en lien avec la problématique.....	19
3 Le vivre ensemble au centre du Travail de Bachelor.....	20
3.1 Le vivre ensemble, une notion vivante et complexe.....	20
3.1.1 Les caractéristiques d'un vivre ensemble harmonieux.....	21
3.1.2 Synthèse : le vivre ensemble comme un processus.....	23
3.2 Le vieillissement de la population, un défi pour le vivre ensemble.....	23
3.2.1 Le vieillissement de la population, un phénomène mondial.....	24
3.2.2 La vieillesse : un phénomène à nuancer.....	24
3.2.2.1 Un passage à la retraite parfois douloureux.....	25
3.2.2.2 Une population encline à la précarisation économique.....	25
3.2.2.3 L'isolement social.....	25
3.2.2.4 Le suicide des personnes en âge AVS.....	26
3.2.3 Les effets du vieillissement démographique.....	27

3.2.3.1	Sur la protection sociale.....	27
3.2.3.2	Sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes.....	27
3.2.3.3	Sur les représentations sociales des seniors et de la vieillesse.....	28
3.2.4	Un réel défi pour le vivre ensemble.....	29
3.2.5	Vers un pacte social intergénérationnel.....	29
3.3	La solidarité intergénérationnelle, un outil du vivre ensemble	30
3.3.1	La solidarité	30
3.3.2	Les fonctionnements de la solidarité	31
3.3.3	La solidarité à Crésuz	33
3.3.4	Les solidarités intergénérationnelles	34
3.3.5	Les solidarités intergénérationnelles au sein d'un village comme outil du vivre ensemble.....	36
3.4	Le vivre ensemble, un enjeu de l'aménagement de l'espace public	37
3.4.1	L'espace public, résultat d'une addition de dimension géographique et délibérative	38
3.4.2	L'espace public d'un point de vue fonctionnel.....	39
3.4.2.1	L'espace public d'un point de vue social.....	39
3.4.2.2	L'espace public d'un point de vue physique.....	40
3.4.2.3	La perception de l'espace public.....	40
3.4.3	Qu'en est-il de l'appropriation de l'espace public ?.....	41
3.4.4	L'espace public accessible à une population hétérogène	41
4	Le diagnostic social participatif comme méthodologie	43
4.1	Démarches méthodologiques	44
4.1.1	Un premier sondage.....	44
4.1.2	Le choix du questionnaire inspiré par l'éthique	44
4.1.3	La population cible	44
4.1.4	Le nombre de questionnaires récoltés	45
4.1.5	L'anonymat.....	45
5	Analyse du questionnaire	46
5.1	L'intergénérationnel au cœur de l'espace public	46
5.1.1	Des villageois conscients de la valeur des relations intergénérationnelles.....	46
5.1.2	La valorisation des rôles de toutes les générations et de leurs savoirs	47
5.2	Les relations sociales entre villageois	48

5.2.1	Un clivage au sein de la population crésuzoise dû aux projets du Vieux-Chalet et de l'association Différences solidaires	48
5.2.2	Un réseau social solide mais minimaliste	50
5.2.3	Le sentiment de solitude des Crésuzois	50
5.2.4	Des relations de voisinage présentes mais superficielles	51
5.2.5	Les conséquences d'un réseau social faible pour les personnes non autonomes.	51
5.2.6	Des villageois participants mais peu engagés.....	52
5.2.7	Les moments de rencontre entre les villageois.	53
5.2.8	Une volonté citoyenne d'engagement solidaire.....	53
5.3	Des valeurs communes pour l'espace public	54
5.4	Un espace public adapté à tous	54
5.4.1	Les fonctions récréatives et symboliques prédominantes pour l'espace public ..	56
5.4.2	Un retour aux symboles pour une identité collective	57
5.4.3	Un espace public propice à l'organisation d'activités	58
6	Recommandations et pistes d'actions pour améliorer le vivre ensemble à Crésuz	60
6.1	Les axes à renforcer pour faire face aux enjeux et défis du vivre ensemble à Crésuz	60
6.1.1	L'aménagement de l'espace public	61
6.1.2	Le développement d'activités et de manifestations sportives et culturelles	64
6.1.3	Les réseaux d'entraide	66
7	Bilan du Travail de Bachelor.....	68
7.1	Le bilan de la démarche méthodologique.....	68
7.1.1	La construction, la distribution et la récolte du questionnaire.....	68
7.1.2	L'analyse des résultats du questionnaire	68
7.1.3	Les limites du questionnaire	68
7.2	Le bilan personnel face au Travail de Bachelor en général	69
7.3	Bilan professionnel.....	70
7.4	Perspectives professionnelles	70
8	Conclusion.....	71
	Références par ordre alphabétique	73
	Annexes	79

Liste des tableaux

Tableau 1 : Composition des ménages à Crésuz	14
Tableau 2 : Évolution du nombre de centenaires en Suisse, de 1900 à 2014.....	24
Tableau 3 : Réseaux sociaux selon le groupe d'âge et le sexe en 2000 et 2010, en Suisse	25
Tableau 4 : Taux de suicides en fonction de l'âge chez les femmes, 2014, Suisse	26
Tableau 5: Taux de suicides en fonction de l'âge chez les hommes, 2014, Suisse	26
Tableau 6 : Évolution des rapports de dépendance, de 1900 à 2015, Suisse	27
Tableau 7: Structure des âges des répondants, Crésuz, 2017	46
Tableau 8: Relations souhaitées avec les différentes tranches d'âge, Crésuz, 2017.....	47
Tableau 9: Importance des relations intergénérationnelles selon les habitants de Crésuz, 2017 ...	47
Tableau 10: L'existence d'un clivage au sein de la population crésuzoise, 2017	48
Tableau 11: L'absence de liens sociaux à Crésuz, 2017	49
Tableau 12: Nombre de personnes sur qui les Crésuzois peuvent compter à Crésuz, hors membres de famille, 2017	50
Tableau 13: Volonté des citoyens de Crésuz d'avoir un réseau social plus dense, 2017	50
Tableau 14: Sentiment de solitude à Crésuz, 2017	50
Tableau 15: Les relations de voisinage à Crésuz, 2017.....	51
Tableau 16: Implication des villageois à diverses activités locales, Crésuz, 2017	52
Tableau 17: Moments de rencontres entre les villageois, Crésuz, 2017	53
Tableau 18: Une volonté citoyenne d'engagement solidaire, Crésuz, 2017	53
Tableau 19: Les valeurs des Crésuzois, 2017.....	54
Tableau 20: Éléments manquants à Crésuz pour un vivre ensemble	54
Tableau 21: La volonté des Crésuzois une fois arrivés à l'âge de la retraite, 2017	55
Tableau 22: Aménagements extérieurs de La Chaumine, Crésuz, 2017	56
Tableau 23: Moyens pour favoriser l'identité collective à Crésuz	57
Tableau 24: Activités pour dynamiser les liens intergénérationnels	58
Tableau 25: Moyens pour tisser des liens sociaux entre les villageois	58

Liste des figures

Figure 1 : Photo des deux chalets du projet du Vieux Chalet	15
Figure 2 : L'ancienne colonie de Crésuz La Chaumine.....	15
Figure 3 : Cérémonie d'accueil d'Erhard Loretan.....	18
Figure 4 : La perception de l'espace	40
Figure 5 : Photographie du verger, 1904.....	57

Liste des abréviations

AVS.....	Assurance vieillesse et survivants
CAS.....	Club alpin suisse
CCS.....	Code civil suisse
CFM.....	Commission fédérale pour les questions de migration
Domino.....	Domicile Nouvelle Option
EIKON.....	École professionnelle d'arts appliqués
HEFTS.....	Haute École de travail social fribourgeoise
HES-SO.....	Haute École Spécialisée de Suisse occidentale
IFSW.....	International Federation of Social Workers
PNR.....	Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
SEL.....	Système d'échange local
SA.....	Société anonyme

Introduction de la thématique

Que signifie vivre ensemble au sein d'un pays, d'un village ou d'une famille ? C'est une notion large et difficilement saisissable alors qu'elle est présente au quotidien. En parallèle, Crésuz, petit village fribourgeois, donne l'impression de souffrir en raison de divers événements et changements depuis les années 2000. Même si cette impression n'est pas statistiquement confirmée, elle m'interpelle. C'est la raison pour laquelle je souhaite approfondir cette thématique.

De plus, les différentes expériences humaines vécues durant mes voyages m'amènent à me questionner sur la notion de vivre ensemble. Au printemps 2016, j'ai rendu visite à une amie stagiaire dans un petit village du Sud de l'Inde. En cette période de violences inter-religieuses, j'y ai découvert un espace de paix respectant les diversités culturelles, religieuses, ethniques et politiques. Les personnes âgées, les jeunes, les catholiques, les musulmans, tous se côtoient au quotidien et se rencontrent régulièrement malgré les différences. J'ai donc compris que la notion de vivre ensemble est centrale et vivante dans ce village.

Ce vivre ensemble observé en Inde m'a poussée à vouloir chercher comment redorer le vivre ensemble à Crésuz et m'a interrogée sur ce qui, au contraire, met en péril cette notion. Chaque village ou pays possède ses particularités qu'il est nécessaire d'analyser pour trouver des réponses.

1 Une problématique impliquant le travail social

Le travail social est un élément central de ce Travail de Bachelor. En effet, les méthodes de recherche utilisées, expliquées au point 4, permettent au travailleur social de s'intégrer dans l'environnement de la population et de ne pas être le pourvoyeur direct de solutions. Comme l'exprime l'IFSW (2007, p. 44) le travail social « *intervient au point de rencontre entre les personnes et leur environnement. [...].* » En ce sens, le travailleur social cherche, dans un esprit de collaboration avec les personnes concernées par la problématique, à trouver les solutions les plus adaptées à la situation, dans le but de comprendre également les influences de l'environnement sur la problématique de l'individu ou de la population.

A l'aide de ces méthodes, c'est une relation horizontale qui s'établit entre la population et le travailleur social. Celles-là défendent les valeurs de justice sociale et de respect, soutenue par le travail social, permettant la liberté d'expression de tous (Avenir social, 2010, p. 9). Au vu de la mixité générationnelle et des différentes formes de ménages existantes à Crésuz, ces valeurs sont essentielles. Ces méthodes s'alignent sur la raison d'être du travail social qui est selon l'IFSW (2007, p. 44) de « *[...] promouvoir le changement social, la résolution de problèmes dans le contexte des relations humaines et la capacité à la libération des personnes afin d'améliorer le bien-être général. [...],* » en donnant la parole à toute la population.

2 Le vivre ensemble à Crésuz

Depuis quelques années, le village de Crésuz fait régulièrement parler de lui dans la presse régionale pour des affaires fiscales ou des polémiques au sujet de projets de réaffectation ou de rénovation de bâtiments publics notamment. Ces projets décrits aux points 2.1.2 et b) en page 16 ont fait apparaître des tensions au sein de la population. Cela suppose que le vivre ensemble à Crésuz s'effrite et que la communauté villageoise se scinde, notamment à cause du souhait des opposants aux projets précités d'intégrer le Conseil communal.

En parallèle à ces événements, la disparition des commerces locaux et l'affaiblissement des sociétés locales font que le village de Crésuz semble être devenu un lieu de transit où l'activité sociale est quasiment inexistante. Ainsi, les liens sociaux se distendent.

2.1 Le village de Crésuz

Cette première analyse du village permet de comprendre dans quel contexte villageois s'inscrit le vivre ensemble. L'étude des éléments caractérisant le village permet de saisir les défis auxquels le vivre ensemble à Crésuz fait face. C'est de la théorie de De Robertis que l'analyse détaillée de Crésuz s'inspire. L'emplacement géographique de Crésuz figure en annexe A.

De Robertis (2007, p. 120-130) explique la nécessité de procéder à une analyse de la situation de l'usager dans laquelle il s'insère, avant même de l'accueillir dans un service social. Cette première étape de méthodologie de l'intervention en travail social est indispensable à une meilleure compréhension de la problématique. Elle englobe notamment le contexte sur lequel le travailleur social sera amené à intervenir. Le travailleur social doit accorder une attention particulière à plusieurs domaines, tels que les équipements, les données démographiques ou l'aménagement des espaces verts par exemple. Ces éléments permettent de mieux comprendre les usagers et ainsi de travailler de façon intelligente.

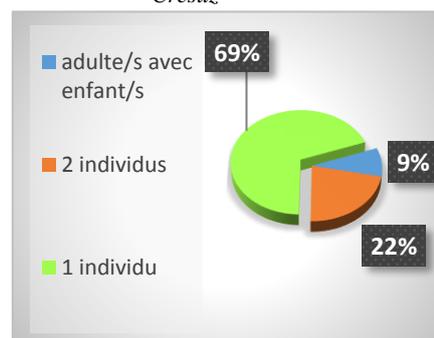
2.1.1 Les données démographiques chiffrées sur Crésuz

Ce sous-chapitre présente la situation démographique de Crésuz ainsi que son évolution. En effet, entre 1970 et 2016, la population crésuzoise est passée de 108 à 321 habitants. Cela représente une augmentation de 213 personnes. Il ne faut toutefois pas oublier que cette croissance démographique ne reflète en aucun cas l'état du vivre ensemble à Crésuz (Commune de Crésuz, 2016).

Comme le démontre le Tableau 1, en ce qui concerne les ménages en 2016, sur 227 au total, 69% d'entre eux sont composés d'un seul individu, et seuls 22% des ménages abritent deux personnes. 9% sont recensés en tant que familles avec un total de 41 mineurs (Commune de Crésuz, 2016).

Pour ce qui est de la mixité générationnelle du village, 10,5% de la population se situe dans la tranche d'âges des moins de 20 ans, 61% a entre 21 et 65 ans et plus de 29% dépassent 65 ans (Commune de Crésuz, 2016). Ces 29% de citoyens à la retraite mettent en évidence la part importante de personnes âgées au sein de la commune et sont représentatifs du vieillissement de la population au niveau suisse.

Tableau 1 : Composition des ménages à Crésuz



Source : Commune de Crésuz, 2016

2.1.2 Des débats autour du projet de rénovation du Vieux Chalet

Fin 2010, l'hôtel-restaurant Le Vieux Chalet est fermé. Il était la carte de visite ayant fait de Crésuz une renommée pour les banquets de mariage ou autres manifestations. Les habitants de Crésuz étaient attachés à ce lieu de rencontres, comme en témoigne cette phrase qui montre combien le Vieux Chalet était un véritable symbole et pilier du village : « *Paris a la Tour Eiffel, Crésuz a Le Vieux Chalet !* » (Guerchanik, 2012).

Suite à cette fermeture, le propriétaire du bâtiment immobilier s'engage à considérer l'importance du lieu pour les Crésuzois et à trouver une solution pour ouvrir à nouveau le restaurant dans un futur proche. Après une étude de plusieurs projets, il apparaît que le restaurant ne peut être rentable que si des immeubles sont construits à ses abords et que, si les grandes salles sont transformées en appartements.

En 2012, au cours d'une Assemblée Communale, plusieurs habitants ont exprimé leurs doutes et leurs mécontentements face au pré-projet présenté par le propriétaire du Vieux Chalet (Assemblée Communale, 2012).

Après la révision du pré-projet, le dossier de mise à l'enquête est composé d'un projet incluant la rénovation du restaurant ainsi que la construction de deux immeubles (figure 1). « 15 oppositions à cette enquête seront déposées auprès de la commune. » Ces oppositions mettent en évidence les craintes suivantes ; *défiguration du paysage de Crésuz, non-respect de la loi sur les résidences secondaires, augmentation du trafic routier, etc.* » (Roschi, communication personnelle, 2015).

Malgré ces oppositions, le permis de construire a été délivré le 20 mars 2014 et la construction des deux immeubles est en cours.

Figure 1 : Photo des deux chalets du projet du Vieux Chalet



Source : Cf Immobilier, 2016

2.1.3 L'ancienne colonie villageoise divise la population crésuzoise

L'ancienne colonie nommée La Chaumine a suscité de nombreux débats. Toutefois, aujourd'hui, le village semble être en quête d'identité en se tournant vers l'avenir notamment avec la mise sur pied du groupe de travail « La Chaumine » afin de donner une seconde vie à cette bâtisse, et ceci dans l'intérêt de la population.

a) L'histoire du bâtiment

En 1946, la ferme habitable construite en 1816 est rachetée par l'Association des Amis des Cœurs Vaillants à Fribourg, qui la transforme en colonie de vacances. Le temps des colonies passé, le bâtiment devient en 1991 propriété de la commune, sans projet de rénovation ou de réaffectation.

Figure 2 : L'ancienne colonie de Crésuz La Chaumine



Source : Photo de l'auteure, 2016

Aujourd'hui en désuétude, la parcelle du site de La Chaumine se trouve en zone d'intérêt général réservée aux bâtiments, équipements et espaces d'utilité publique selon le règlement communal d'urbanisme. Aucun logement ne peut donc y être construit (Commune de Crésuz, 2016).

b) La transformation de La Chaumine en un centre de vacances adapté aux personnes en situation de handicap

En 2011, un projet de centre de vacances et d'activités sportives adaptées aux personnes en situation de handicap, est proposé à la population par l'association Différences solidaires. Cette dernière souhaite acheter La Chaumine pour la transformer. S'intéressant particulièrement aux jeunes en situation difficile ou en voie de réinsertion socioprofessionnelle, le président de l'association avait pour but de proposer des activités sportives pour personnes en situation de handicap encadrées par des professionnels et par des jeunes en difficulté. Différents partenaires étaient prêts à gérer les divers services intégrés dans ce projet comme celui de l'hôtellerie, de la restauration, de la blanchisserie et des soins à la personne. Ce projet incluait notamment des places d'apprentissage (Bulliard, 2013).

En 2011, lors de l'Assemblée Communale visant à discuter des budgets, un accord de principe avait été accepté à l'unanimité par l'Assemblée, à l'exception d'une seule abstention (Assemblée Communale, 2013).

c) Le refus du projet par l'Assemblée Communale

La commune de Crésuz a rassemblé 94 citoyens lors de l'Assemblée Communale du 11 décembre 2013. L'objet principal de cette dernière était l'octroi d'un droit de superficie pour que le projet de l'association puisse se réaliser.

Après de nombreuses prises de parole, le législatif est soumis au vote à bulletin secret. 52 personnes rejettent le projet contre 36 votes favorables. Les faits sont clairs, la population est divisée par rapport à ce projet.

Pour le Conseil communal et Différences solidaires, l'issue de cette assemblée est affligeante. En effet, les citoyens s'étaient montrés ouverts au projet lors des discussions préalables. Cependant, avant ladite Assemblée Communale, des actions irrespectueuses déontologiquement ont été menées les semaines précédant l'Assemblée, dans le but d'influencer les votes (Assemblée Communale, 2013).

d) La création d'un groupe de travail pour La Chaumine

Suite à l'échec du projet de l'association Différences solidaires en date du 11 décembre 2013, un groupe de travail pour la réaffectation de La Chaumine a été créé le 25 février 2014 (Communication personnelle, Roschi, 2017) à la demande de l'Assemblée Communale de décembre 2013. Je fais partie de ce groupe.

La principale exigence du Conseil communal était d'avoir une représentation objective de la population, soit un représentant du Conseil communal, un membre de la commission d'urbanisme, un proche voisin du site de La Chaumine, une personne en âge AVS, un parent d'enfant scolarisé et un représentant des jeunes.

e) L'implication dans le groupe de travail

La volonté du Conseil communal de représenter toutes les couches de la population m'a particulièrement séduite car elle se veut respectueuse du principe d'équité. En adoptant une telle visée, le bien-être de tous peut y être défendu.

De plus, l'avenir de cette bâtisse historique et du village qui ne dispose plus de grandes salles suite à la fermeture du Vieux Chalet, m'interrogeait. De mon point de vue, il était nécessaire de trouver une solution de réaffectation pour La Chaumine qui accueillait, le temps des colonies passé, des fêtes organisées par les sociétés villageoises.

De plus, lors de l'Assemblée Communale de décembre 2013, un citoyen s'est exprimé ainsi :

« *Chères citoyennes et chers citoyens, [...], nos Elus - que ce soit au niveau cantonal, préfectoral et communal, [...] - ces Elus, nous disent que nous avons un devoir et que nous devons être fiers de pouvoir transmettre un patrimoine à notre jeunesse et générations futures.* » (Assemblée Communale, décembre 2013, p. 16).

En tant que représentante des jeunes et soucieuse des générations futures, je me suis sentie concernée et j'ai ressenti le devoir d'exercer mon rôle de citoyenne. Je me suis donc portée volontaire afin de défendre les intérêts des jeunes au sein du groupe de travail pour La Chaumine. Intégrer ce groupe de travail était de plus une occasion d'élargir mon réseau et d'améliorer ou de développer mes compétences relationnelles, communicationnelles, de savoir-faire ou de savoir-être.

Les éléments expliqués précédemment m'ont convaincue de m'engager dans ce groupe de travail ayant pour but de trouver une réaffectation du bâtiment profitant à tous.

2.1.4 Les bouleversements au sein du Conseil communal

L'élection de l'exécutif communal du 28 février 2016 a soulevé de nombreuses réactions. Pour la première fois dans l'histoire du village, le scénario de l'élection selon le système proportionnel a été demandé. En lisant le procès-verbal de l'Assemblée Communale du 27 janvier 2016, on découvre que certains candidats en lice sur la nouvelle liste se trouvent être les personnes ayant mobilisé une partie de la population pour refuser en 2013 le projet de l'association Différences solidaires et qui s'opposaient à la réaffectation du Vieux Chalet (Assemblée Communale, 2016). À la suite de ces élections, deux candidats de cette liste ont été élus.

2.1.5 Un village dortoir

Le village subit depuis 2001 l'amputation des points de rencontres de ses citoyens (Commune de Crésuz, 2016). La centralisation des bureaux de poste et des écoles primaires, la forte concurrence des supermarchés face aux petites épiceries, la difficulté de faire fonctionner un café-restaurant dans un village ont contribué à la désagrégation des liens sociaux entre les villageois. En effet, les services et commerces qui n'existent plus aujourd'hui faisaient autrefois converger la population au centre du village sans qu'aucune manifestation formelle ne soit organisée. En conséquence, Crésuz commence à répondre à l'appellation de village dortoir par manque d'interactions au sein du village, comme le définit Universalis d'un point de vue urbanistique : C'est une « *commune n'ayant qu'une fonction résidentielle, avec une vie culturelle et sociale très réduite.* » Le terme « dortoir » est d'ailleurs utilisé par certains habitants qui ont émis des remarques lors du sondage réalisé en avril 2014.

2.1.6 L'affaiblissement des sociétés locales

La commune souffre de l'affaiblissement voire de la disparition de ses sociétés locales. Il n'existe actuellement plus que trois sociétés :

- Le Ski-Club « Le Chamois »
- La société de Jeunesse
- Le chœur-mixte « La Fauvette »

Ces trois sociétés s'essouffent peu à peu malgré la recrudescence de nouveaux résidents. Le chœur-mixte ne fait plus d'apparition à Crésuz et n'a plus de voix masculines. Quant à la société du Ski-Club, elle est active dans l'organisation d'activité locale au centre du village une seule fois dans l'année pour un loto.

Ces sociétés ne suscitent que peu d'engouement auprès des nouvelles arrivées à Crésuz. Ce manque d'attrait les empêche de régénérer leur effectif. Pourtant, ces sociétés et plus particulièrement celle de la Jeunesse jouent un rôle essentiel en termes de prestations proposées pour la population dans sa globalité, notamment en organisant un match aux cartes et d'autres petits événements durant l'année ainsi qu'en perpétuant la tradition du premier mai. Seulement, sans membres actifs et lieux adaptés, il n'est plus possible de maintenir les manifestations locales. Durant plus de 30 ans, la société de Jeunesse a organisé une Soirée raclettes rassemblant environ 200 personnes le soir du premier janvier. Par manque d'infrastructures et de membres actifs, cette manifestation typique de Crésuz n'est plus maintenue depuis deux ans.

2.1.7 Erhard Loretan, une figure emblématique de Crésuz

« *Nous sommes tous orphelins d'Erhard Loretan.* » (Gattoni, cité dans Kuenzi 2015, p. 1).

Figure 3 : Cérémonie d'accueil d'Erhard Loretan



Source : Wicht, 1995

L'ancien guide de montagne Erhard Loretan, citoyen défunt de Crésuz a rejoint en 1995 les légendes de l'alpinisme. Il est le troisième homme à avoir gravi les quatorze 8'000 du monde sans oxygène. Humble et modeste, il était un symbole et faisait la fierté du village. De nombreuses émissions, notamment *Passe-moi les jumelles* (RTS, 21 octobre 2011) se sont intéressées à ce personnage mythique. Le village s'était rassemblé en octobre 1995, pour honorer son exploit et fêter le retour du héros.

Une figure emblématique peut servir d'exemple pour la société et inspirer à différents comportements et ou valeurs. D'ailleurs, c'est notamment le cas avec des footballeurs célèbres tels que Cristiano Ronaldo. Nombreux sont les enfants qui s'identifient à eux.

2.2 Conclusion de la problématique

Les projets de La Chaumine et du Vieux Chalet ainsi que la restructuration du Conseil communal reflètent l'influence que certains événements marquants ont sur une population. Les chapitres susmentionnés prouvent que l'Exécutif communal soutient des projets qui parfois sont freinés voire refusés par l'Assemblée. Cela peut soulever des tensions entre les villageois et contribuer à la fragilisation du vivre ensemble.

De plus, Crésuz voit sa population croître et cette dernière est vieillissante, bien que très intergénérationnelle. Les sociétés locales s'affaiblissent au fil des années, ce qui limite le nombre de manifestations ou événements villageois. De plus, les moments et lieux de rencontres entre la population diminuent davantage avec la disparition des commerces locaux. On relève aussi des bouleversements politiques au sein du Conseil communal et enfin la disparition d'Erhard Loretan, figure emblématique du village qui faisait l'unanimité auprès des Crésuzois.

Au vu de ce qui précède, il est à relever que les changements au sein du village et l'évolution de ce dernier influencent la vie de ses habitants. Si les changements désunissent la population, cela peut attirer l'attention du travailleur social qui cherche à comprendre ces perturbations et à y trouver des solutions en collaborant avec la population.

Pourquoi une telle fracture sociale intervient-elle ? L'hypothèse formulée par Maillé (2012, p.1) est la suivante : « *un projet [...] peut entraîner un conflit et de la division sociale si l'information concernant le projet est diffusée tardivement, si certaines personnes se sentent exclues du*

processus de décision et si les différents acteurs impliqués ne se font pas confiance. » Ainsi, la perte ou la modification des symboles de Crésuz peut aussi résonner comme une perte d'identité villageoise. De Robertis (2007, p. 128) évoque le sentiment d'exclusion. C'est comme si la parole de l'individu concerné par un projet est évincée. Cependant, comprendre la fracture sociale n'est pas l'objet de ce travail.

En effet, ce travail a pour but de déterminer comment une commune comme Crésuz peut maintenir un vivre ensemble performant face aux perturbations relevées précédemment. Comme la population crésuzoise est hétérogène en termes de générations, il s'agit alors de trouver des besoins communs entre les habitants, afin d'émettre des propositions leur permettant de renouer avec le vivre ensemble et d'éviter la tendance au village dortoir, crainte notamment soulevée à l'Assemblée Communale de 2013. Quelles actions mettre en place afin d'accompagner ces changements pour que le vivre ensemble demeure dans ce village ?

2.3 Question de recherche et objectifs en lien avec la problématique

Sur la base de la problématique ci-dessus, la question de recherche de ce travail peut être synthétisée de la manière suivante : « ***Quels sont les axes à renforcer pour maintenir ou améliorer le vivre ensemble au sein de l'espace public villageois de Crésuz ?*** »

Objectifs :

- Définir le vivre ensemble, le vieillissement démographique, la solidarité intergénérationnelle et l'espace public ;
- Rendre compte des défis de Crésuz pour le vivre ensemble ;
- Définir les valeurs communes des villageois ;
- Définir le vivre ensemble villageois du point de vue des habitants ;
- Réaliser une enquête qualitative afin d'évaluer les besoins, attentes, conditions en termes de vivre ensemble qu'ont les habitants de Crésuz ;
- Identifier les pistes d'actions réalisables pouvant être proposées dans un village qui contribuent au maintien du vivre ensemble ;
- Émettre des recommandations au Conseil communal de Crésuz pour améliorer le vivre ensemble des habitants de Crésuz.

3 Le vivre ensemble au centre du Travail de Bachelor

Les concepts étudiés ci-après permettent de situer le travail dans son cadre théorique et de mettre en lumière les recherches scientifiques réalisées sur ces sujets. Le cadre théorique de référence retenu pour orienter les recherches et le travail de terrain englobe les concepts du vivre ensemble, celui du vieillissement démographique, des solidarités et de l'espace public.

3.1 Le vivre ensemble, une notion vivante et complexe

À l'échelle locale de Crésuz, comme il a été rapporté au chapitre 2, le vivre ensemble est soumis à divers défis propres au village. Ainsi, divers facteurs sociaux, économiques ou politiques peuvent représenter des freins ou des moteurs au vivre ensemble. Face à ces changements, comme l'indique Rouhier (cité dans Jarry, 2016), la définition du vivre ensemble peut varier selon les habitants de la commune (ces déclinaisons différentes du vivre ensemble sont évoquées plus bas dans le point 3.1.1. En ce sens, « *Pour tenter de penser ce que veut vouloir dire « vivre ensemble », il faut [...] prendre en compte ce qui arrive à ce qu'on appelle la proximité de l'autre au présent...* » (Derrida, p. 196, cité dans Mbayo Mbayo, p. 492, 2002). Par conséquent, les personnes s'intéressant à la construction d'un vivre ensemble doivent préalablement contextualiser cette notion et s'ouvrir à tout ce qui est autre à soi, pour que le vivre ensemble puisse exister :

« Il n'y a de vivre ensemble que là où l'ensemble ne se forme pas et ne se ferme pas, là où le vivre ensemble (adverbe) conteste [...] la fermeture et la cohésion d'un « ensemble », [...] clos, identique à soi. » (Derrida, p. 196, cité dans Mbayo Mbayo, p. 492, 2002).

Le vivre ensemble ne peut pas être le clone parfait d'un concept déjà élaboré et expérimenté qui aurait simplement été dupliqué. C'est donc une notion vivante et complexe. Au vu de cette citation, le vivre ensemble, c'est aussi composer avec des individus de l'endroit étudié ayant des origines culturelles et sociales diverses. Car comme l'évoque Jarry, (2016) « *Aborder la question du vivre ensemble est une manière de préserver les états nations tout en les rendant ouverts* ». D'ailleurs, deux déclinaisons de Rouhier se retrouvent dans les propos de Jarry : « *Prévenir les conflits et respecter les cultures et religions* ». Dès lors, un des défis possibles du vivre ensemble est l'acceptation de l'autre dans sa pluralité, sans exclure les confrontations d'opinions, ce qui mène à la première caractéristique du concept de pluralisme étudié au point a) de la page 21. Comme on le lit dans DemoSCOPE, (2016) « *Les questions de la diversité et de l'altérité sont les bases du concept du vivre ensemble.* »

Au vu de la complexité de cette notion, il s'agit « *pour un groupe [...] d'aménager des ouvertures dans des espaces et des temps d'un autre groupe dans le but précis d'instaurer un lien* » (Kanafani-Zahar, 2016) en tenant compte des caractéristiques évoquées précédemment. Quelle est l'attitude à adopter pour favoriser la mise en place des déclinaisons et caractéristiques du vivre ensemble ?

Rouhier stipule que la tolérance est centrale pour sa concrétisation :

« Être tolérant c'est accepter d'autrui qu'il pense et agisse différemment, accepter de confronter des points de vue, des façons d'être et d'agir dans le respect de l'égalité et de la réciprocité, [...], dans un souci de compréhension, d'ouverture et de progrès, pour le meilleur des relations humaines. Cette reconnaissance est fondamentale, elle est [...], le ciment de toute démocratie qui favorise l'expression de toutes ses composantes. » (cité dans Jarry, 2016).

Selon cette définition, le vivre ensemble nécessite que les individus soient acteurs et non passifs. En effet, les notions de réciprocité et de confrontation des points de vue demandent aux individus

de rencontrer l'autre en dehors de son environnement déjà connu afin d'échanger. Ceci favorise l'ouverture aux autres, deuxième caractéristique présentée au point c) de la page 23. La tolérance envers des cultures et des générations différentes permet d'apprendre les uns des autres. C'est pourquoi, lorsque l'on apprend à tolérer l'hétérogénéité au sein d'une société, les différences sont transformées en richesses et en caractéristiques plutôt qu'en sources de conflits. De plus, par cette attitude, chacun, indépendamment de son origine, de son âge ou de son sexe a le loisir de s'exprimer et d'être reconnu comme sujet de droit.

Assogba (2016, p.1) mentionne encore que dans une société pluraliste, « *c'est le rapport à l'autre ou à l'étranger qui assure ce "vivre ensemble". Celui-ci n'est possible que si cette altérité est basée sur des valeurs communes qui transcendent les systèmes culturels particuliers, [...].* »

Les propos d'Assogba sont réaffirmés par Rouhier (cité dans Jarry, 2016) qui décline le vivre ensemble comme la promotion de valeurs communes. Il s'agit donc de la troisième caractéristique étudiée au point b) de la page 22 avant d'entreprendre des démarches de construction d'un vivre ensemble.

Finalement, à l'image d'un arc-en-ciel que l'être humain contemple, l'étendue du vivre ensemble varie. Par conséquent, faire une définition universelle du vivre ensemble « *À l'heure de la mondialisation, à l'heure du multiculturel et des échanges entre les peuples, [...]* » (Jarry, 2016) relève de l'utopie tant la société est plurielle et que la signification de celui-ci peut varier selon le contexte dans lequel il s'inscrit.

3.1.1 Les caractéristiques d'un vivre ensemble harmonieux

Les trois caractéristiques principales du vivre ensemble sont décrites ci-dessous dans le but de préciser la définition de ce concept. Il est à noter que le vivre ensemble peut toucher les membres d'une même communauté de façons différentes.

a) Le pluralisme, une philosophie pour apprendre à vivre ensemble

Une des missions de la société suisse est d'accueillir des individus d'horizons sociaux et culturels divers mais aussi de vivre avec eux. La Suisse devrait donc être un lieu privilégié où s'apprennent l'accueil de la pluralité, le respect de l'autre dans sa différence, le maintien des rapports égaux et le rejet de toute forme d'exclusion, comme le démontre le préambule de la Constitution fédérale de la Confédération suisse (2016, p.1) :

« [...] Le peuple et les cantons, [...], résolus à renouveler leur alliance pour renforcer la liberté, la démocratie, [...] dans un esprit de solidarité et d'ouverture au monde, déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité, conscients [...] de leur devoir d'assumer leurs responsabilités envers les générations futures, [...]. »

Par conséquent, le pluralisme fait partie intégrante de la Constitution, respectivement du vivre ensemble. Il est donc légitime de s'intéresser plus en profondeur à cette dimension.

« Le pluralisme est l'existence au sein d'un même système d'opinions, de courants d'idées et de comportements divers, en matière politique, économique, sociale, religieuse... Chacun des groupes qui composent un système pluraliste fait preuve de tolérance et de respect envers les autres, permettant une coexistence harmonieuse. En philosophie, le pluralisme est une doctrine qui admet une pluralité des êtres qui sont multiples, indépendants et qui ne peuvent être réduits à une substance unique. » (La Toupie, 2016).

Le pluralisme véhicule l'idée que tout individu, indépendamment de son origine, de son âge ou de son sexe, est digne de s'exprimer. Chacun est respecté, invité à partager son point de vue et à émettre des constats et des avis différents. En effet, les singularités d'autrui doivent aussi être acceptées. En

ce sens, le pluralisme au sein d'une société acquiert la forme d'une valeur à promouvoir afin de conserver un espace public propice au vivre ensemble face à l'augmentation de la diversité culturelle et générationnelle et des bouleversements du vingtième siècle (Gosselin, 2009, p. 9).

b) Des valeurs pour construire une vision commune du vivre ensemble

Le paragraphe suivant définit la notion de « valeur ». Les valeurs sont :

« À l'origine des priorités dans notre vie. La manière dont nous sélectionnons et organisons l'information, dont nous prenons des décisions et agissons est déterminée par un ensemble restreint de valeurs clés. Cette sélection de valeurs clés et leur ordre d'importance tendent à être uniques pour chaque personne. » (Observatoire des valeurs, 2016).

L'observatoire des valeurs compare celles-ci à l'énergie car il semblerait que nous vivons les choses importantes en termes d'énergie. C'est-à-dire que des mots, des sons, des images, etc. engendrent une charge énergétique positive ou négative sur l'être humain. À titre d'exemple, les injonctions, « Super ! » ou « Beurk ! » résonnent ainsi. En ce sens, les valeurs peuvent également avoir des effets positifs ou négatifs selon les choix de la personne. L'énergie positive ou négative libérée par les valeurs soutenues par l'individu se résumant ainsi :

« L'énergie positive des valeurs – le sentiment de partager les mêmes valeurs qu'une personne ou qu'une situation – m'attire vers elle. L'énergie négative des valeurs – le sentiment que quelqu'un ne partage pas les mêmes valeurs ou que nos valeurs sont en conflits – va vraisemblablement me rendre indifférent, voire m'éloigner de lui. » (Observatoire des valeurs, 2016).

C'est donc ainsi que le partage de valeurs communes est utile à l'élaboration d'un vivre ensemble harmonieux car celui-ci prône les liens entre individus par les rencontres plutôt que l'indifférence. On constate alors que l'analyse des valeurs des personnes ou d'un groupe est une étape cruciale, permettant de comprendre ce qui guide le comportement des individus. Elle aide à définir l'identité d'une personne ou d'un groupe. Bien que les valeurs soient propres à chacun, repérer les valeurs communes au sein d'une société « *permet de créer des synergies, de trouver ce qui relie plutôt que ce qui divise.* » (Observatoire des valeurs, 2016).

L'étude des valeurs permet de créer des stratégies d'action pour bâtir un avenir prometteur en termes de vivre ensemble. De plus, identifier les valeurs personnelles des gens est un moyen d'identifier des points communs entre eux, sans toutefois faire abstraction des particularités de chacun. « *On vit ensemble lorsqu'une part importante ou le tout de la population concernée se sent [...] à l'unisson de valeurs et de comportements d'une collectivité donnée sur un territoire donné, administré par des autorités reconnues.* » (Antoine, s.d, p. 10).

C'est pourquoi, l'étude des valeurs est un outil indispensable au développement d'un vivre ensemble performant (Observatoire des valeurs, 2016). Il faut alors pouvoir les communiquer car « *La clé du vivre ensemble est le dialogue. Pour vivre ensemble, il faut communiquer, coopérer, collaborer. Il n'y a pas de compréhension commune de la vie en société sans un accord tacite sur les valeurs qui gouvernent cet espace partagé.* » (CEA, 2014). Rouhier (cité dans Jarry, 2016) évoque justement que vivre ensemble c'est « *promouvoir des valeurs* ». Abdallah-Preteuille (2008, p. 16) affirme quant à lui qu'il :

« devient nécessaire, voire urgent, de s'entendre sur un fond de valeurs communes susceptibles d'inspirer des comportements compatibles avec une société plurielle et de relancer, dans tous les lieux possibles, un débat démocratique pour fonder ou refonder, selon le cas, les bases d'un vouloir vivre ensemble. » (cité dans Lavallé, 2014, p. 12).

Ainsi, avec une assise de valeurs communes il est envisageable de commencer à travailler pour un vivre ensemble représentatif de la volonté citoyenne.

c) L'ouverture aux autres

S'ouvrir aux autres est une démarche qui demande un effort cognitif mais également physique. C'est aller à la rencontre de l'autre en abandonnant ses préjugés afin de pouvoir dialoguer (Legagneur et al, 1999, p. 30). Ainsi, comme le dit Zifcak (1997), « *Une fois qu'il est possible de s'ouvrir à l'autre, l'état du mieux vivre ensemble devient atteignable. Il s'agit de la nécessité continue de tenir compte des différents éléments et préférences présents dans la société et d'assurer leur mise en débat [...].* » (cité dans Lavallé, 2014, p. 12).

Contrairement au pluralisme qui ne nécessite pas de déplacement pour respecter les différences, il y a ici une notion de mouvement. En effet, on va à la rencontre des différences pour mieux les appréhender. Cet acte de cheminement vers l'autre permet de renforcer sa confiance en soi puis de s'intéresser aux différentes aspirations des personnes. Comme l'ouverture aux autres fait appel au dialogue, il est possible de s'enrichir mutuellement et, par conséquent, de construire son identité et d'y trouver des valeurs communes ou nouvelles. « *Ainsi, l'ouverture est un état d'esprit, une dimension du cheminement personnel menant à l'exercice d'une citoyenneté consciente, active et responsable* ». C'est refuser l'isolement et promouvoir la mixité sociale par la rencontre. En d'autres termes, le vivre ensemble refuse l'isolement.

Selon Symons (2007, p. 17) pour qu'une société accueille une communauté différente, trois variables sont nécessaires : le choix du moment, la rencontre face à face et l'écoute active. En d'autres termes, il faut être présent (physiquement et par l'écoute) au moment où l'autre en a besoin. Ces éléments favorisent le vivre ensemble au sein d'une société.

3.1.2 Synthèse : le vivre ensemble comme un processus

Au vu des éléments issus de la littérature étudiée, la définition de la notion de « vivre ensemble » se clarifie : le vivre ensemble est le résultat de débats constructifs, guidés par la tolérance et qui, permettent d'unir des personnes d'horizons distincts. C'est donc un processus (notion de temps et d'apprentissage) qui s'élabore sur la base de valeurs partagées entre individus différents. Les valeurs partagées permettent ensuite la création de liens sociaux harmonieux, évitant ainsi aux individus de vivre de manière atomisée et isolée. Il ne s'agit pas de vivre en marge de la société mais de renforcer la solidarité par l'ouverture aux autres, afin de pouvoir vivre ensemble. Le vivre ensemble est synonyme de diversité et d'altérité. Ce concept est vivant, fragile et éphémère si rien n'est mis en place pour préserver son équilibre.

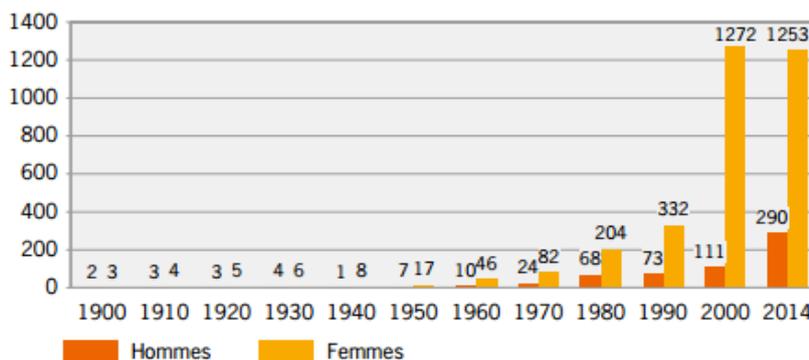
3.2 Le vieillissement de la population, un défi pour le vivre ensemble

Le phénomène du vieillissement de la population est inéluctable au niveau mondial, en Suisse et à Crésuz dont 29% de la population, comme indiqué au point 2.1.1, est âgée de 65 ans et plus. En effet, le nombre de personnes âgées croît et questionne. En raison des difficultés qui résultent de ce phénomène, les politiques publiques doivent repenser leurs actions. Il est donc intéressant d'approfondir cette thématique afin d'en comprendre ses effets et par conséquent les défis que cela représente pour favoriser un vivre ensemble incluant les personnes âgées au-delà de 65 ans. En effet, le vivre ensemble, selon sa définition, s'engage pour contrecarrer diverses difficultés rencontrées notamment par les seniors.

3.2.1 Le vieillissement de la population, un phénomène mondial

Le vieillissement de la population, processus causé au siècle dernier par des transitions démographiques, épidémiologiques et sociales, est défini par Fragnière et Girod (2002) dans le Dictionnaire suisse de politique sociale comme une : « *augmentation, au cours du temps, de la proportion des personnes âgées habitant un territoire délimité (pays, canton, commune, etc.).* » Il résulte de l'addition de deux variables : un taux de fécondité bas et l'espérance de vie qui augmente. Il mène, comme on peut le voir notamment en Suisse (Tableau 2), à une société qui comporte de plus en plus de personnes vieillissantes où les centenaires sont en constante augmentation, notamment grâce aux progrès de la médecine. Normalement, ce phénomène est visible lorsque la base de la pyramide des âges se rétrécit en raison d'un manque de renouvellement des jeunes générations. En conséquence, le nombre de seniors augmente et le renouvellement d'actifs est de moins en moins important.

Tableau 2 : Évolution du nombre de centenaires en Suisse, de 1900 à 2014



Source : OFS, 2015a

Puisqu'il s'agit de vieillissement de la population, il est aussi question d'une modification de la structure des âges au sein de la société, qui comporte toujours plus de personnes vieillissantes. Il est alors légitime de s'intéresser aux conséquences auxquelles les personnes âgées sont exposées, afin de mieux saisir vers quels enjeux le vivre ensemble se dirige et comment il peut servir au vieillissement de la population.

3.2.2 La vieillesse : un phénomène à nuancer

Le phénomène de la vieillesse est à nuancer. En effet, Fontaine (2007, p. 1) le définit de la manière suivante :

« un phénomène qui peut être appréhendé à différents niveaux. Biologique tout d'abord, car les stigmates de la vieillesse, [...] se traduisent avec l'âge par une augmentation des maladies, par des modifications dans notre aspect telles que notre façon de nous déplacer, ou encore par les rides qui labourent peu à peu notre peau ; social, avec le changement de statut provoqué par le passage à la retraite ; psychologique enfin, avec des modifications de nos activités intellectuelles et dans nos motivations. »

La vieillesse est une période de la vie qui touche les personnes à des périodes différentes selon les individus et est influencée par des expériences et des événements qui varient. L'auteur de la définition de la vieillesse démontre que malgré la norme établie de l'âge de la retraite par la société, il est impossible de catégoriser systématiquement les personnes qui atteignent l'âge de 65 ans de personnes âgées « *tant l'âge n'est pas un critère significatif d'entrée dans la vieillesse qui, elle se situe au confluent des expériences strictement individuelles.* » (Gucher, 2012, p. 4). En effet, l'auteur met en avant qu'au-delà du vieillissement physiologique naturel et quasi incontournable, il convient de parler de vieillesse en fonction du regard et de la perception que l'individu se fait de lui-même.

Frangière s'oppose, par sa définition, aux préjugés que la société porte envers les seniors de 65 ans et plus. Car, comme le disent Ruiz & Hirsch (2011, p.70) : « *Les personnes du grand âge sont souvent appréhendées comme un groupe homogène, fausse croyance qui nous vient de stéréotypes associés à cette tranche d'âge.* »

Cependant, même s'il est impossible de qualifier de *vieux ou vieilles* les personnes âgées de 65 ans et plus, certains faits sont indéniables : les personnes âgées dès 65 ans sont davantage sujettes à des formes de fragilité décrites ci-après.

3.2.2.1 Un passage à la retraite parfois douloureux

Les réactions psychologiques des nouveaux retraités varient en fonction de la capacité de résilience de la personne et de la préparation à cette nouvelle étape de vie. Cependant, cette transition de vie peut avoir des impacts psychologiques importants pour certains membres de la société autrefois actifs professionnellement :

« [...] *Privés de ce rôle, certains ressentent un sentiment de vide et d'inutilité. Il faut que les gens arrivent à être autre chose que ce qu'ils ont été professionnellement. Selon moi, c'est un problème psychologique, pas un problème de société. [...] Le vieillissement fait partie de la vie. C'est une transformation.* » (Delwasse L. & Delpech F., 2005, cité dans Muraro, 2013, p. 17).

3.2.2.2 Une population encline à la précarisation économique

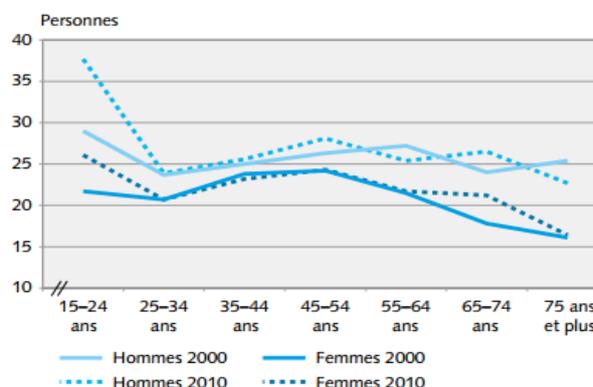
Les personnes de plus de 65 ans vivant seules sont les plus touchées par la pauvreté, avec un pourcentage de 13,6 % contre 6,6 % pour la population résidant en Suisse en 2014 (OFS, 2016a). Cette tendance à la précarisation est préoccupante. Sortir d'une précarité financière en âge AVS est difficile notamment quand les charges financières pour payer les soins ou l'aide à domicile ne sont pas forcément couverts par la LAMal selon le canton de domicile. De cette précarité économique peuvent naître d'autres difficultés, dont l'isolement social.

3.2.2.3 L'isolement social

L'isolement social se définit selon Frangière et Girod (2002a) dans le Dictionnaire suisse de politique sociale comme un : « *comme un manque de réseau, une absence ou une pauvreté de contacts sociaux.* » dont les causes sont diverses : « *rareté ou absence de relations de voisinage, d'interactions familiales ou amicales, pauvreté des activités qui permettent des contacts et des échanges, absence de lien de couple.* »

Bien que cette précarisation économique ne soit pas systématiquement responsable de l'isolement social, le montant du revenu a un lien significatif avec le risque de basculer dans la pauvreté sociale. D'après l'OFS (2014a), les personnes seules ou les personnes de 75 ans et plus sont davantage exposées à l'isolement que d'autres ménages comme en témoigne le Tableau 3. La précarité financière susmentionnée rend effectivement difficile l'accès aux transports publics, aux restaurants, aux sorties entre amis, aux différents lieux publics ou aux soins. Un revenu modeste peut ainsi s'avérer synonyme d'isolement physique mais également social. Lorsque les moyens

Tableau 3 : Réseaux sociaux selon le groupe d'âge et le sexe en 2000 et 2010, en Suisse



Source : Obsan, janvier 2014

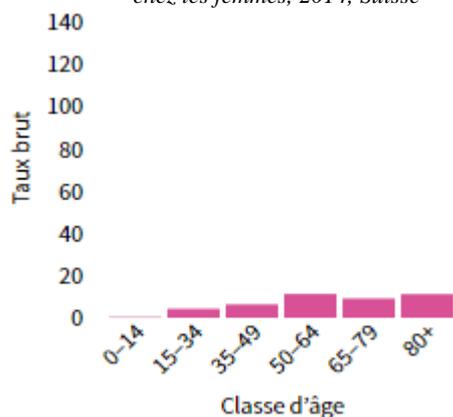
financiers viennent à manquer, il est donc particulièrement difficile de soigner son réseau social, puisque cela nécessite du temps, de l'argent et une bonne santé. De plus, les personnes âgées sont davantage exposées à l'isolement social en raison de la diminution de leurs facultés visuelles, auditives et pour se mouvoir. Aussi, à partir d'un certain âge, il arrive que le soutien des proches se raréfie en raison de décès, de problèmes de santé, de manque de temps et d'intérêt. En conséquence, le réseau social s'affaiblit (Obsan, janvier 2014).

3.2.2.4 Le suicide des personnes en âge AVS

Selon l'OFSP (Avril 2005, p. 11), l'état civil a une influence sur le taux de suicide ; les personnes seules ou veuves ont un risque de suicide d'une fois et demie à deux fois supérieur à celui des personnes en couple. De plus, en 2014, 1'028 suicides ont été enregistrés dont 51,6% sont réalisés par des personnes âgées de 65 ans sans compter les suicides assistés (Obsan, 2017).

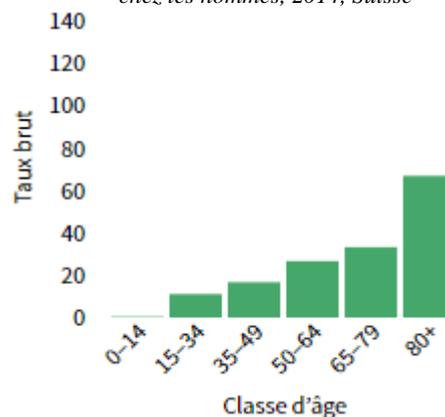
Comme l'indique le Tableau 5, le taux de suicide en fonction de l'âge et du sexe devient alarmant pour les hommes à partir de 80 ans.

Tableau 4 : Taux de suicides en fonction de l'âge chez les femmes, 2014, Suisse



Source : Obsan, 2017

Tableau 5: Taux de suicides en fonction de l'âge chez les hommes, 2014, Suisse



Source : Obsan, 2017

Bien que le taux de suicide chez les personnes âgées relève l'ampleur de ce phénomène, ce fait est relativement occulté comme le reconnaît Weil de l'organisation de prévention du suicide Ipsilon :

« Nous sommes tellement concentrés sur la prévention du suicide chez les jeunes que nous oublions que le taux de suicide chez les personnes âgées monte en flèche. C'est un énorme problème. La détection précoce de la dépression et des tendances suicidaires chez les personnes âgées est nécessaire, [...]. » (Weil, 2013, cité dans O'Dea, 2013, p.3).

Il existe de nombreux facteurs de risques qui peuvent entraîner le passage à l'acte, notamment le maigre soutien social ou familial, l'isolement social, les soucis financiers, peu de reconnaissance sociale, un manque d'estime de soi, les périodes de transition, de graves maladies, le sentiment d'impuissance, etc. (Charazac-Brunel, 2014, cité dans Castelli Dransart, 2014, p. 1).

Toutefois, il existe des moyens pour diminuer les risques de passage à l'acte suicidaire : renforcer l'investissement familial et affectif, favoriser les connaissances du quotidien, valoriser la transmission des savoirs, la pratique d'activités, etc. L'auteure parle « d'offrir des opportunités susceptibles d'augmenter les liens intergénérationnels et le sentiment d'appartenance. » (Charazac-Brunel, 2014, cité dans Castelli Dransart, 2014, p.1). Ceci permettrait de diminuer l'impact des stigmatisations, d'aller à la rencontre de l'autre et de reconnaître les différences.

3.2.3 Les effets du vieillissement démographique

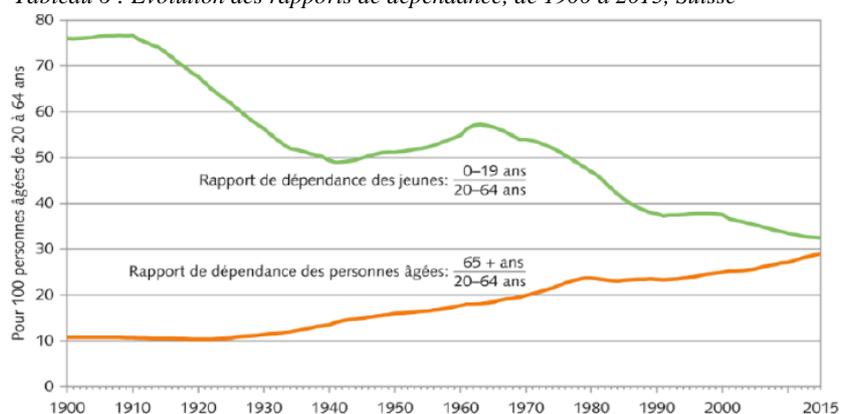
Le vieillissement démographique a des conséquences économiques et sociales sur la société. En effet, des complications en termes d'accompagnement médical, social et d'aides financières sont à prévoir dans un avenir proche.

3.2.3.1 Sur la protection sociale

Selon l'OFS, (2016b, p.1), le vieillissement démographique engendre un changement de la structure d'âge de la population. Le nombre de personnes de plus de 65 ans va augmenter avec l'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite. Cependant, ce qui inquiète les autorités, ce n'est pas vraiment l'augmentation du nombre d'individus de 65 ans et plus, mais plutôt le rapport de dépendance des personnes âgées qui s'accroît quasiment chaque année depuis 1990, en raison notamment de l'arrivée massive à la retraite des baby-boomers. Le rapport de dépendance entre les personnes âgées de 65 ans ou plus et celles âgées de 20 à 64 ans montre qu'en 1990, il était de 23,5 personnes sur 100 alors que fin 2015, il atteignait 29 sur 100. Depuis les années 2000, l'accroissement du rapport de dépendance des personnes âgées a augmenté une fois et demie plus fortement que dans les années 1990. C'est un indice qui reflète le rapide vieillissement démographique de la Suisse qui s'opère aujourd'hui.

Le fait que ce rapport s'élève chaque année compromet le contrat de solidarité intergénérationnelle. En effet, de cette augmentation découle une amplification des charges financières en termes de dépenses publiques liées à l'âge, en particulier dans le domaine de la santé ou de la retraite. Cela implique que la société devra produire suffisamment de ressources financières pour pouvoir assurer les besoins des personnes âgées. Ceci peut se traduire par une diminution du montant des rentes AVS. Le Tableau 6 montre que, pour une personne en âge de travailler, il y a toujours plus de personnes à l'âge de la retraite, ce qui risque de déstabiliser l'équilibre des assurances sociales de notre société, qui a tendance à pointer du doigt les rentiers en les désignant responsables de ce déséquilibre (Bucher, 2016, p.4).

Tableau 6 : Évolution des rapports de dépendance, de 1900 à 2015, Suisse



Source : OFS, 2016b

L'OFS (2010, p. 21) estime que la part des plus de 65 ans, qui est aujourd'hui de 18,2%, se situera à 28,3 % en 2060, ce qui représentera un rapport de dépendance des personnes âgées de 53,1% contre 27,1% en 2010.

3.2.3.2 Sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes

Le passage à la retraite ne rime pas obligatoirement avec un déficit de santé demandant une aide en soins. En effet, « La majorité de la population âgée de 65 ans et plus, [...] vivant à domicile n'ont pas de difficultés à accomplir de manière autonome les actes élémentaires de la vie quotidienne (manger, se mettre au lit, s'habiller [...] prendre une douche). » (Obsan, 2011, p. 8.). Toutefois, « Nombreuses sont les personnes très âgées vivant à domicile [...] qui n'en ont pas moins besoin d'aide pour certaines activités. » (Obsan, 2011, p. 8.). Ces tâches consistent en

une aide pour aller faire les courses, régler des questions d'ordre administratif, cuisiner ou faire le ménage, tenir son budget, se servir d'un téléphone, etc. Les chiffres recueillis par Jaccard, Ruedin & Weaver (2009) mentionnent que d'ici 2030, 400'000 personnes devraient avoir recours aux services d'aide et de soins à domicile alors qu'en 2008 ce nombre de personnes était de 210'840. Pourtant, il n'est pas certain que toutes ces personnes puissent bénéficier d'un soutien professionnel à domicile dans le futur, car les prévisions du nombre de travailleurs de la santé semblent remettre en question cette prise en charge. (Obsan, Merçay & Grünig 2016). De plus, l'OFS (OFS, 2015, p. 13.) prévoit pour 2045 une baisse de 7% du pourcentage de la population active comparé à 2015. En effet, le vieillissement de la population, engendrera dans les années à venir une hausse de la demande en prestations de soins ou d'aide à domicile et dans des établissements hospitaliers ou médicaux-socio si les conditions de santé restent identiques à celles d'aujourd'hui (Obsan, février 2009).

Ces études indiquent que les besoins dans le domaine de la santé ou de l'assistance risquent d'augmenter fortement. Cependant, au vu de la pénurie de personnel de la santé qui se profile, il est probable que ces besoins ne puissent être comblés par l'apport d'une aide professionnelle : « *Dans les deux prochaines décennies, [...], les systèmes de santé [...] devront assurer la relève du personnel de santé, dont une grande partie prendra sa retraite d'ici 20 ans. Ils devront répondre à une hausse des besoins en soins [...], liée au vieillissement démographique.* » (Dirpro, 2010, p. 32).

3.2.3.3 Sur les représentations sociales des seniors et de la vieillesse

Les médias et les politiques soulignent les difficultés sociales liées au nombre grandissant de personnes âgées, notamment en ce qui concerne la prise en charge des coûts de la santé et de la solidarité financière. Or, d'autres effets du vieillissement démographique se reportent sur les personnes âgées. Il s'agit de la stigmatisation de ces dernières par les autres générations qui se rencontrent encore au sein de la sphère publique. Par conséquent, elles doivent supporter les préjugés et les idées reçues sur la vieillesse, véhiculés dans la société notamment par les médias, comme par exemple le fait qu'elles auraient profité du système :

« *Les vieilles personnes sont tour à tour présentées comme ayant tiré parti de la période de croissance des Trente Glorieuses, ayant bénéficié à ce titre de formes soutenues de protection sociale, ayant par les formes d'activité industrielles auxquelles elles ont participé, engagé l'avenir d'un développement durable de la planète et utilisant abusivement, du fait de leurs problèmes de dépendance, les ressources limitées et contraintes du système de protection sociale [...].* » (Gucher, 2012, p. 7).

Ceci signifierait que les seniors actuels seraient responsables de nombreuses difficultés liées au vieillissement de la population.

De plus, la vieillesse est perçue comme déficitaire, associée à la dépendance, la perte de capacités au sein d'une société qui tend à rechercher la performance, l'exploit et le plaisir. Cette représentation négative envers les *vieux* confronte la société à une séparation entre les générations au lieu d'un rapprochement qui leur permette de se mélanger pour mieux vivre ensemble (Gucher, 2012, p. 8).

Pourtant, soutenir l'idée que seules les personnes âgées font l'objet de différentes formes de fragilité causées par un parcours de vie émaillé, et pour qui l'État devrait en supporter les conséquences, s'avère incohérent. En effet, nul n'est à l'abri d'un événement tel que des soucis de santé, la perte de proches, etc., pouvant influencer des changements psychiques ou physiques importants à n'importe quelle période de la vie. Tous ces événements, indépendamment de l'âge, peuvent engendrer des cassures ou un réaménagement de l'existence. De plus, il ne faut pas négliger le fait que la manière d'appréhender des changements dans sa vie varie selon les ressources économiques,

sociales, intellectuelles, spirituelles, etc. de chacun. Certaines personnes risquent donc d'être plus facilement désaffiliées ou disqualifiées que d'autres ce qui fait que toute personne peut avoir recours à des aides financières ou médicales qui supposent des coûts pour la société (Gucher, 2012, p. 4).

Ces diverses prévisions statistiques reflètent l'importance de cet enjeu pour la société qui se dessine en raison d'une population active dont les contributions risquent d'être insuffisantes pour répondre aux besoins des personnes professionnellement inactives.

3.2.4 Un réel défi pour le vivre ensemble

Au vu de ce qui précède, on voit que la connotation négative du vieillissement démographique et le regard que la société porte sur la vieillesse tendent à rendre les personnes âgées responsables des difficultés auxquelles la société doit faire face. Pourtant, comme il a été dit, toute personne peut, au cours de son existence avoir des problèmes. À cause de cette stigmatisation, on constate qu'au lieu d'aller vers l'autre et d'accepter les différences, il devient difficile d'établir un dialogue pour trouver des solutions adaptées aux effets du phénomène du vieillissement démographique. Ce dernier « *vient interroger les capacités privées et publiques d'accompagnement et de prise en charge de personnes devenues dépendantes de l'aide de tiers, pour l'accomplissement de gestes quotidiens et in fine pour la sauvegarde de leur existence, il questionne également les capacités inclusives de notre société.* » (Gucher, 2012, p. 7).

Pour faire face aux effets du vieillissement de la population, développer un vivre ensemble performant s'avère indispensable. En effet, le vieillissement démographique met les politiques face à d'importants défis liés aux effets du vieillissement pour le vivre ensemble en société. Des questionnements sur les mesures participatives avec lesquelles le vivre ensemble peut être conçu dans les quartiers et communes se font de plus en plus pressants, tout comme les réflexions sur les modèles d'aide de voisinage apportés par la société civile. Comment l'intégration de certains groupes sociaux à risque d'isolement social peut-elle être favorisée de manière innovante ? Le défi du vieillissement démographique pour le vivre ensemble pose alors la question et il est important d'être conscient que ce problème concerne tout le monde, maintenant comme demain. (Gucher, 2012, p. 8).

3.2.5 Vers un pacte social intergénérationnel

L'augmentation de l'espérance de vie est certes réjouissante. Toutefois, elle questionne de nombreux domaines. En effet, face à un ICF actuel bas, « *le contrat moral de solidarité intergénérationnelle* » (Isambaeva & Débois, 2010, p. 8), tant au niveau européen, suisse ou communal, semble être remis en question par le vieillissement démographique de la population. La métamorphose de la structure des âges questionne le financement de la sécurité sociale mais aussi la prise en charge des personnes âgées au vu de la pénurie de personnel soignant qui se profile. Ceci sous-entend que les personnes qui peuvent vivre à domicile mais qui nécessitent un soutien pour accomplir les gestes de la vie quotidienne risquent d'être placées en institution si le nombre de professionnels de la santé ne croît pas et qu'aucune autre alternative n'est envisagée. Les enjeux auxquels les différents domaines politiques doivent faire face sont nombreux afin de permettre aux personnes dans le besoin d'être soutenues. Les cotisations de la population active risquent de ne pas être suffisantes pour leur venir en aide. Par conséquent, des changements en termes d'entraide générationnelle, de partage de compétences, etc., se dessinent aujourd'hui déjà.

Sur la base des citations tenues par Cyprès et al, (2012, p. 8), chacun vieillit à sa manière. La vieillesse n'est donc pas la même pour tout le monde. Pour favoriser une société ouverte à tous les âges, il faudrait tenir compte des diverses formes de la vieillesse, sans catégoriser les personnes se trouvant dans cette période de vie. Cela commence par la transmission de messages cassant les

représentations négatives que la société se fait des personnes âgées comme la maladie, la sénilité, les dégénérescences physiques, etc.

Certes, l'âge de la retraite n'est pas normatif au point d'étiqueter les retraités de *vieux*. Mais même si cette dernière période de vie ne rime pas obligatoirement avec toutes les représentations négatives véhiculées sur la vieillesse, elle implique toutefois des phases de bouleversement émotionnel, tout comme d'autres conséquences confirmées par les données statistiques, telles que la précarité économique, l'isolement social ou le suicide.

Face au déclin des grands noyaux familiaux habitant le même village de Crésuz, les seniors peuvent être les premiers touchés par les effets liés au vieillissement qui affectent sensiblement le vivre ensemble. C'est pourquoi, les travailleurs sociaux notamment sont amenés à réfléchir à une nouvelle sorte de pacte social intergénérationnel. En effet, les relations intergénérationnelles doivent devenir le fondement d'une nouvelle manière de vivre ensemble (Cyprès et al, 2012, p. 8).

3.3 La solidarité intergénérationnelle, un outil du vivre ensemble

Crésuz, dont 29 % des citoyens sont âgés de 65 ans et plus, est une commune exposée aux risques liés au vieillissement de la population. Si la solidarité au sein du village est abîmée, elle n'en reste pas moins nécessaire au vu du grand âge de près d'un tiers de sa population et de la structure de ses ménages. La solidarité est indispensable pour les autres et pour soi, pour la régénérescence des liens sociaux et pour éviter que les individus vivent complètement isolés.

L'ampleur de ce phénomène force la société à changer sa manière de vivre ensemble. Ceci dans le but d'atténuer les idées reçues sur la période de la vieillesse et de rassembler les générations afin d'éviter qu'elles s'ignorent entre elles ou s'évitent tout simplement. C'est pourquoi, il est nécessaire d'incorporer l'intergénérationnel au sein de la vie de tous les jours, dans tous les domaines et à tous les niveaux de la société. « *Des questions se posent déjà dans notre quotidien : Comment harmoniser vie professionnelle et vie familiale et soutien à ses enfants ainsi qu'à ses parents ? Comment soutenir les proches aidants ? Comment l'espace public peut-il se penser pour qu'il soit convivial, accessible et utile à tous, jeunes enfants, adolescents, adultes et aînés.* » (Cyprès et al, 2012, p. 17).

Aussi, Rouhier (cité dans Jerry, 2014) affirme qu'une des déclinaisons de la définition du vivre ensemble est le renforcement des solidarités. Par conséquent, dans ce chapitre, il est question de comprendre pourquoi la solidarité et plus particulièrement la solidarité intergénérationnelle peut être au cœur du vivre ensemble, affirmation soutenue par Hubaux (2009).

3.3.1 La solidarité

Pour illustrer la notion de la solidarité, une réflexion primaire concernant la solidarité est faite en référence au fonctionnement de notre corps. Lorsqu'un de nos organes est attaqué par un virus, notre système est mis à l'épreuve de manière physique ou psychique. Cependant, pour pallier à ce dysfonctionnement, d'autres organes continuent à travailler et tentent de se substituer aux fonctions de l'organe touché en exerçant une fonction complémentaire et indispensable à la survie de l'être humain.

À l'image dudit fonctionnement, la solidarité est envisageable comme étant :

« Le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. Ainsi les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble du groupe. La solidarité conduit l'homme à se comporter comme s'il était directement confronté au

problème des autres, sans quoi, c'est l'avenir du groupe (donc le sien) qui pourrait être compromis ». (Citoyen de demain, 2016).

Au sens de la définition, ce qui fait la solidité d'une société, c'est que tous ses membres sont interdépendants, solidaires. Ainsi, comme l'écrivent Dubet, F et Martucelli, D, « *le déclin de l'idée de société ressemble au démantèlement d'un monument dont les piliers et les murs se lézardent et s'effritent pierre par pierre. Il s'opère un processus de destruction [...] d'un ensemble.*

Ceci signifie que l'ensemble disparaît au profit d'au moins deux éléments distincts dont leur coexistence au sein d'un même espace est en péril si aucune action de restauration de liens n'est entreprise pour y remédier. On constate alors que la solidarité est à même de participer à cette restauration de liens car :

« La solidarité, ce sont des liens sociaux qui existent malgré la différence, malgré l'inégalité, ce qui présuppose la différenciation sociale. C'est un état d'esprit grâce auquel les gens se protègent et s'entraident en dehors de toute considération de race, de religion ou d'ethnie ». (Hondrich et Koch-Arzberger, 1992, cité dans Zoll, p.13).

En principe, nous avons tendance à être davantage solidaires avec les personnes avec lesquelles nous partageons les mêmes valeurs et intérêts. Par exemple, en défendant les droits d'un collègue de travail, on défend en même temps ses propres intérêts et droits. Aussi, en cotisant à l'assurance maladie même si notre santé se porte bien, on sait que tôt ou tard nous aurons besoin des prestations d'assurance.

Dans ce chapitre, il est question de la notion de solidarité et des diverses formes qu'elle peut prendre selon Durkheim (cité dans Zoll, 1998, p. 1) et Fragnière (2011, p.3). Les risques encourus par les personnes les plus vulnérables face au vieillissement démographique ont été présentés dès le chapitre 3.2.2.1 et permettent de comprendre la nécessité de la solidarité dans un village.

3.3.2 Les fonctionnements de la solidarité

Sociologue français du 19^{ème} siècle, considéré comme l'un des pères fondateurs de la sociologie, Durkheim distingue dans la société deux types de solidarités qui sont les bases du lien social : la solidarité mécanique et la solidarité organique (Zoll, 1998). L'article de Zoll, (1998) « *Le défi de la solidarité organique : avons-nous besoin de nouvelles institutions pour préserver la cohésion sociale ?* » permet de développer ce chapitre en reprenant les notions de solidarité aux sens de Durkheim. Cependant, dans ce Travail de Bachelor, les formes de solidarités sont utilisées dans le sens de fonctionnement des solidarités.

a) Le fonctionnement mécanique

Le fonctionnement mécanique repose sur la similitude et encourage l'égalité. Il se fonde sur le rattachement à un même lieu, le partage d'un même nom ou l'adhésion à une même croyance. Cependant, Von Reitzenstein (1961) affirme que la notion d'égalité est absurde dans une société plurielle : « *Qu'est-ce qui peut incarner et porter un consensus général permettant à la société de réfuter des divisions pluralistes, d'être et de rester unie ?* » (Von Reitzenstein, 1961, cité dans Zoll, 1998, p. 3.). En ce sens, le sociologue Zoll (1998, p. 3) parle de crise de solidarité mécanique qui ne permet plus d'assurer la cohésion sociale car il est effectivement impossible de penser en termes d'égalité pour tous dans une société qui regroupe des personnes en situation de handicap, des riches, des pauvres, etc. En effet, l'unique « *propriété égale chez tous les êtres humains ne consiste que dans le fait d'être des humains.* » (Zoll, 1998, p. 4).

Par ce fonctionnement mécanique, la reconnaissance des différences est inexistante. En ce sens, le fonctionnement mécanique produit des sociétés où l'individu se trouve au second plan alors que

l'idée du groupe est privilégiée. En effet, la « *similarité des consciences, la communauté des idées et des sentiments* » font que « *l'individu tout entier est absorbé par le groupe, où la tradition et la coutume règlent jusque dans le détail les moindres démarches individuelles* » (Durkheim, 1975, cité dans Le Monde, s.d). Le groupe vaut plus que l'individu. Par conséquent, l'être humain perd toute sa capacité d'autodétermination, car la conscience collective lui impose d'agir selon la volonté commune du groupe.

Le droit suisse impose en quelque sorte cette conscience collective au réseau primaire, plus précisément aux parents, notamment par le biais de l'article 276 alinéa 1 du code civil (CC) qui dicte les tâches parentales à assumer : « *Les père et mère doivent pourvoir à l'entretien de l'enfant et assumer, par conséquent, les frais de son éducation, de sa formation et des mesures prises pour le protéger* ». En conséquence, si leurs devoirs parentaux ne sont pas assumés, ils peuvent faire l'objet de sanctions pénales. Ainsi, l'éducation parentale est imposée par cette disposition de droit. Par conséquent, des liens se créent mécaniquement entre générations au sein des familles - père et enfant, mère et enfant -, par le simple fait qu'ils appartiennent à une communauté déjà instituée et réglémentée par le droit suisse ainsi que par les valeurs acquises au sein du réseau familial respectivement du père et de la mère.

Ce fonctionnement mécanique existe aussi dans des espaces où la religion dicte les règles de la société comme par exemple en Inde où la société est construite selon le système de castes, dans des sociétés dictatoriales ou sectaires. Les liens entre membres sont alors plus ou moins imposés par une instance supérieure ou externe.

En ce sens, la solidarité avec fonctionnement mécanique est-elle bénéfique au vivre ensemble ou empêche-t-elle les minorités de s'exprimer au sein d'un groupe de personnes liées mécaniquement ?

b) Le fonctionnement mécanique face aux besoins des personnes les plus vulnérables

Selon les situations problématiques rencontrées par tout individu, qu'importe son âge, au cours d'une vie, les réseaux de solidarité qui fonctionnent de manière mécanique risquent de ne pas être suffisants pour répondre aux besoins des personnes nécessiteuses. À titre d'exemple, une famille confrontée au vieillissement d'un de ses membres :

« *Le vieillissement conjugué à la pathologie peut, en effet, le rendre (le demandant) tellement différent de ce qu'il était que ses proches ont du mal à reconnaître, en lui, celui qu'ils aimaient, celui qui était investi comme parent (au sens large du terme).* » (Ploton, 2005, p. 94).

Ainsi, le changement de personnalité de l'individu qui nécessite de l'aide rend difficile pour le réseau primaire de supporter ou de tolérer les conséquences de la différence de normes entre le système familial d'autrefois et celui d'aujourd'hui. « *Tout se passe aux yeux des proches comme si le vieillard devenait un autre, étranger à celui qu'il était.* » (Ploton, 2005, p. 94.). Nous retrouvons la notion d'étranger qui ébranle la solidarité d'un organisme.

Un des risques encourus par les personnes âgées « *est de devenir méconnaissable aux yeux de leurs proches.* » (Ploton, 2005, p. 95). Il devient difficile d'apporter le soutien nécessaire à la personne dans le besoin ou de réorganiser son système en un nouvel ordre car les différences sont difficilement assumées par les proches. Il se peut aussi que par manque de ressources financières, matérielles ou autres, il ne soit pas possible de restructurer son organisation pour s'occuper de la personne. En conséquence, l'apport familial devient insuffisant pour combler les besoins de la personne âgée et le groupe autrefois solidaire se scinde. La famille envisage alors d'autres alternatives afin de combler les lacunes du fonctionnement mécanique du réseau primaire comme par exemple le placement en EMS, alors que cela ne serait pas forcément nécessaire : « *Concrètement, il suffit en effet de très peu de choses pour déséquilibrer un groupe d'aidants.*

Une décompensation somatique, [...], une chute, suivies d'une hospitalisation peuvent conduire des proches à capituler. » (Ploton, 2005, p. 94).

Donc à partir du moment où les réseaux de solidarité qui fonctionnent de manière mécanique se fragilisent, comment les personnes ayant besoin d'aide peuvent-elles faire face à ce manque de solidarité au sein d'un espace villageois devenu dortoir, si le placement en institution n'est nullement indispensable ?

c) Le fonctionnement organique

Parallèlement, le fonctionnement organique diffère du fonctionnement mécanique car il accueille les différences, accepte l'étranger et se base sur l'équité plutôt que l'égalité.

Cependant, Zoll (1998, p. 5) affirme que « *l'étranger, est le véritable défi de la cohésion sociale* » car accueillir l'étranger, « *c'est accepter le débordement, c'est accepter que l'autre fasse loi chez moi.* » (Ladsous, 2004, p. 81). L'hospitalité servirait à ce concept. Elle demande à ce « *Que nous soyons les hôtes des uns des autres.* » (Innerarity, 2009, p. 4). Elle permet ainsi le lien social car l'autre est reçu comme il est, sans jugements ou contrepartie, si ce n'est l'acceptation de l'autre en tant qu'être humain. C'est-à-dire que dans la solidarité organique, il n'existe plus de frontières culturelles, sociales, ethniques, sexuelles, physiques ou de races. Les individus ne sont pas considérés comme concurrents mais plutôt comme étant complémentaires. La solidité du système est alors maintenue au-delà de ces frontières grâce à la reconnaissance de l'individu qui prévaut sur le groupe. En d'autres termes, l'individu est privilégié car les différences sont vues comme des sources d'enrichissement plutôt que comme des menaces. Elles créent des interdépendances qui sont au fondement du lien social.

Ce fonctionnement valorise les individus par la reconnaissance des différences et la conscience individuelle, soutient la liberté de choix, l'autonomie ou encore l'équité. L'équité est en effet valorisée, dans le sens où les différences de chacun sont prises en compte au-delà de son propre système de références pour favoriser l'intégration de tous dans la vie sociale. À titre d'exemple, des rampes d'accès pour les chaises roulantes ont été posées à l'entrée de certains restaurants ou des bâtiments publics, afin que les personnes en situation de handicap puissent également participer à la vie sociale. Ces personnes malgré leur handicap peuvent elles aussi avoir accès aux services.

Aussi, les réseaux de solidarités organiques peuvent aider à combler l'absence de soutien familial due aux conséquences du vieillissement, d'un accident ou d'une maladie car ils intègrent et acceptent les différences. Les membres de ces organismes ne sont généralement pas reliés mécaniquement aux personnes dans le besoin et n'ont donc aucun compte à rendre, sont peut-être aussi moins liés émotionnellement. Nous pouvons donc dire que les institutions comme la Croix-Rouge Suisse, Pro Senectute, Communes Sympas, la Fédération des Jeunesses fribourgeoises, les institutions sociales communales ou cantonales œuvrent en faveur d'une solidarité intergénérationnelle organique.

3.3.3 La solidarité à Crésuz

La situation au sein du village de Crésuz peut refléter cette crise de solidarité mécanique à laquelle Zoll (1998) fait référence. Avant l'annonce des projets du Vieux-Chalet et celui de l'association Différences solidaires, les habitants semblaient former une communauté où la tranquillité était la norme collective ; ils étaient solidaires envers cette norme. Chaque habitant jouissait d'une tranquillité quasi-totale, dans tous les quartiers. C'est en quelque sorte le fonctionnement mécanique qui régnait et qui permettait à la société de vivre sans disputes.

Cependant, l'évocation des deux projets mentionnés aux chapitres 2.1.2 et b) en page 16, sonne comme étrangère à la norme villageoise et effraie une partie de la population, inquiète pour sa



tranquillité. La solidarité basée sur le fonctionnement mécanique s'en trouve ébranlée et, depuis, le village fait face à une crise du lien social. En effet, suite à l'annonce de ces projets quasi simultanés, une rivalité s'est installée entre les adhérents et les opposants à ces projets. Ces projets peuvent alors être perçus comme menaçants, dans la mesure où les promoteurs arrivent avec leurs propres valeurs et normes, différentes de celle établie au sein du territoire communal : la tranquillité du village depuis la fermeture des commerces et services.

De leur côté, les adhérents voient en ces projets un renouveau, quelque chose de différent qui amènerait de la vie, de nouvelles personnes à rencontrer, etc. Pour eux, la notion d'étranger est synonyme de complémentarité plutôt que de rivalité. La solidarité organique « [...] *issue de la coopération entre individus spécialisés* » (Zoll, 1998, p. 5) est donc importante pour les adhérents.

Les adhérents tendent vers un fonctionnement organique de la solidarité alors que les opposants le rejettent. Le défi actuel à Crésuz est peut-être celui de l'étranger, donc de tout ce qui va à l'encontre de la tranquillité et de la quiétude. L'élection du Conseil communal en février 2016 par scrutin proportionnel démontre peut-être le refus de mutation d'un fonctionnement mécanique vers un fonctionnement organique.

3.3.4 Les solidarités intergénérationnelles

Il a été mentionné que la solidarité fonctionnant de manière mécanique semble peu ouverte aux dimensions de pluralisme et d'ouverture aux autres. De plus, elle comporte certaines limites quant à la prise en charge des personnes âgées par exemple.

Néanmoins, les solidarités intergénérationnelles se rapprochent du fonctionnement de la solidarité organique, respectivement de la définition du vivre ensemble, dans le sens que :

« La solidarité intergénérationnelle signifie le soutien mutuel et la coopération entre différents groupes d'âge, afin de mettre en place une société permettant aux personnes de tous âges d'apporter leur contribution, selon leurs besoins et leurs capacités, et de bénéficier des progrès économiques et sociaux de leur communauté. » (Fragnière, 2011, p. 3).

Comme l'objectif de ce Travail de Bachelor est de déterminer ce qui serait nécessaire pour favoriser le vivre ensemble dans un village, cette définition est intéressante. En effet, Fragnière souligne que les solidarités intergénérationnelles peuvent servir d'outils au vivre ensemble, puisqu'elles impliquent des dialogues entre toutes les générations et tous les groupes sociaux. De plus, elles accordent de l'importance à la diversité des personnes en dépassant les différences d'âge, de statut social, d'origine, etc. pour bâtir une société qui réponde aux besoins de ses membres et qui devienne plus équitable. Pour que ce type de solidarité puisse naître, des rencontres entre les générations sont inévitables. Elles permettent, si l'esprit intergénérationnel est soutenu, à tout un chacun de s'exprimer indépendamment de son origine, de son âge, de son statut socio-économique ou de sa catégorie sociale et de ses compétences. En effet, il s'agit de construire quelque chose ensemble et de mélanger les richesses de chacun afin de s'entraider dans divers projets qui concernent divers champs de la vie quotidienne. En ce sens, les solidarités intergénérationnelles soutiennent les compétences et les valeurs des individus plutôt que la conscience collective afin de développer des actions d'entraide qui permettent à chacun, selon ses choix, de s'exprimer et de trouver sa place au sein de la société.

Aussi, les solidarités intergénérationnelles œuvrent bel et bien dans l'idée d'éviter le déclin du vivre ensemble au sein de la société et en s'appuyant sur le principe de réciprocité : *« les initiatives intergénérationnelles ne doivent pas se faire au bénéfice exclusif d'une génération (les aînés par exemple), mais profiter à tous. Elles doivent reposer sur un principe d'échange et de partage. »* (Cyprès, Moinil, Overlot, & Pietquin, 2012, p. 17). Les solidarités intergénérationnelles sont une manière d'harmoniser les liens au sein d'une société pour que chacun y trouve sa place et

son importance. Cela demande pour un village de développer des actions qui accueillent des jeunes enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées au sein d'un même espace.

a) Le développement des solidarités intergénérationnelles peut éliminer les préjugés

Comme je l'ai déjà souligné, le vieillissement démographique constitue un défi pour le vivre ensemble en raison notamment des perceptions négatives que la société peut avoir envers les personnes âgées. De plus, la charge qu'elles représentent agite les débats sur le contrat de solidarité intergénérationnelle. Toutefois, développer les solidarités intergénérationnelles est un moyen de faire taire ces préjugés. En effet, elles permettent de changer le regard que chacun porte sur l'autre car comme l'affirment Cyprès et al, (2009, p.11) « *le dialogue, l'implication dans un projet commun, le partage et l'échange amènent à se percevoir autrement, à mieux comprendre l'autre et peuvent initier une vision commune à long terme.* »

La discrimination voire la catégorisation disparaît au profit du vivre ensemble car le rôle et l'apport de chaque génération sont reconnus. La solidarité et l'entraide doivent donc être valorisées afin d'éviter l'atomisation des différentes générations (Cyprès et al, 2009, p.11).

Comme Cyprès et al (2009, p. 14) le stipulent, plutôt que d'étiqueter les groupes sociaux ou les individus (ce qui ne fait que renforcer le clivage entre les générations), il est préférable de s'intéresser aux contributions, compétences et ressources que tous peuvent apporter à la société. Les solidarités intergénérationnelles prennent donc une place importante dans ce Travail de Bachelor qui tend à déterminer les axes à améliorer et les conditions nécessaires à réunir pour favoriser le vivre ensemble à Crésuz.

b) L'adage « Tout âge porte ses fruits »

Nous serions naïfs de ne pas profiter de cette forme de solidarité qui soutient l'ensemble des échanges entre les générations. Car comme le dit l'adage: « *Tout âge porte ses fruits, il faut savoir les cueillir* ». Donc, chaque être humain a acquis, au travers de ses expériences de vie, un regard différencié sur le monde et sur lui-même, ce qui lui a permis de mûrir et de prendre la mesure du travail qu'il a accompli. En ce sens, cette prise de recul au travers des âges contribue à l'amélioration de l'une ou l'autre situation, problématique ou non, et permet d'éviter de réitérer les erreurs commises. Chaque être humain a une histoire particulière qui peut enrichir les connaissances ou le réseau social de tous. « *Dans l'intergénérationnel, il s'agit de créer de la réciprocité entre les classes d'âge différentes. Les faire se rencontrer, faire « faire » ensemble ou l'un pour l'autre et transmettre.* » (Veysset-Pujalon, 1995, p. 126). Ce sont bien les compétences de tous qui sont valorisées.

c) Divers espaces pour créer la solidarité intergénérationnelle

Les solidarités intergénérationnelles se développent au sein de divers espaces. En effet, « *[...], si la famille est considérée comme le cadre principal des relations intergénérationnelles, ces liens d'entente et d'entraide sont également développés dans la sphère associative.* » (Fragnière, 2012, p.221).

Cependant, seules les solidarités intergénérationnelles du réseau primaire familial font l'objet d'une disposition de loi. Le principe des solidarités intergénérationnelles figure effectivement dans le Code civil suisse (CCS) par le biais de l'article 272 du CC qui stipule que « *Les père et mère et l'enfant se doivent mutuellement l'aide, les égards et le respect qu'exige l'intérêt de la famille* ». Aucune disposition du CCS ne légifère sur les solidarités intergénérationnelles en dehors du réseau familial, que ce soit dans le domaine des loisirs ou des projets proposant des lieux d'échanges intergénérationnels. Par contre, les habitats *Domino*, concept développé en Suisse par le professeur Hagmann, expérimentent des logements offrant des alternatives aux EMS et basés sur

la solidarité entre générations (Hagmann, 2016, communication personnelle). La nécessité des apports informels, en dehors du noyau familial, notamment en ce qui concerne la garde d'enfants ou les soins accordés aux personnes âgées n'est pas réglementée, ni ne l'est l'aide formelle apportée par des professionnels qui ne bénéficient pas des aides financières de l'État.

3.3.5 Les solidarités intergénérationnelles au sein d'un village comme outil du vivre ensemble

L'étude du concept de « solidarités intergénérationnel » permet de mieux comprendre le fonctionnement et les différentes formes de solidarités ainsi que de découvrir leurs points forts ou leurs limites. Les solidarités fonctionnant de manière mécanique peuvent s'effriter face à des changements externes, alors que le fonctionnement organique semble plus à même de s'adapter aux mutations de l'environnement en intégrant les différences, ce qui permet une meilleure appréhension des changements. La solidarité organique considère les différences comme des complémentarités et non comme des éléments étrangers et dérangeants. En ce sens, les solidarités intergénérationnelles répondent parfaitement à la définition de ce dernier fonctionnement. Comme elles promeuvent les échanges, elles peuvent servir d'outils au vivre ensemble au sein d'un espace villageois hétérogène en permettant de tisser des liens entre générations. Les notions de pluralisme et d'ouverture aux autres sont fortement ancrées dans ce type de solidarité. De plus, ses enjeux sont autant du ressort du monde professionnel qu'associatif, en passant par les sociétés locales, les familles ainsi que les autorités publiques. Ils comprennent la sécurité sociale, la transmission des savoirs, l'aide aux familles, l'aménagement de l'espace public, etc.

Les jeunes comme les seniors méritent d'avoir une place dans une société qui compte de plus en plus de générations en raison de l'augmentation de l'espérance de vie. À l'heure actuelle, il est nécessaire d'agir pour réduire au maximum les risques qui empêcheraient toute personne de s'impliquer au sein de la société pour cause de vieillesse, d'accident ou de maladie, en révisant certes les politiques mais aussi les pratiques qui promeuvent le vivre ensemble au sein d'un espace villageois.

Lorsque les limites du réseau familial sont atteintes, les autres réseaux de solidarités peuvent être un moyen de rester à domicile, d'accéder à une vie sociale ou de vivre ensemble tout simplement. Les solidarités intergénérationnelles au sein d'un village comme outil du vivre ensemble permettraient alors de subvenir en partie aux différents besoins engendrés par une rupture dans le réseau de solidarité familiale.

Les relations intergénérationnelles représentent un défi majeur pour le vivre ensemble mais elles sont toutefois un outil adéquat, étant donné que le vivre ensemble intègre des dimensions de cet outil. Encore faut-il connaître les bonnes pratiques des solidarités et savoir sur quel domaine agir en particulier tant ils sont vastes. Comme l'évoquent Cyprès et al, (2009, p.14) :

« Un projet intergénérationnel doit s'inscrire dans un cadre global, s'insérer dans un projet de société, s'il ne veut pas rester au stade de rencontres ponctuelles et éphémères. Il faut donc se demander quel est l'objectif visé : s'agit-il de rendre l'espace public plus convivial, de lutter contre la fracture numérique, d'échanger des savoir-faire, de combattre l'isolement, l'exclusion (sociale, culturelle, professionnelle,...), de favoriser l'accès à la culture, au logement, etc. [...]. Il importe donc de savoir lequel on vise. »

En somme, le vivre ensemble au sein d'un espace villageois ne se limite pas uniquement à sa maison, son appartement ou son terrain, mais va au-delà de ce qui est de l'ordre du privé pour s'étendre à l'espace public.

3.4 Le vivre ensemble, un enjeu de l'aménagement de l'espace public

Selon une étude menée par Greenwood, Bertrand & Ndaw (2013, p.1) concernant l'aménagement du territoire, les enjeux du vivre ensemble au sein de l'espace public ne sont pas suffisamment abordés dans la littérature spécifique. L'espace public est plutôt lié aux enjeux de mobilité voire à l'économie, mais rarement à celui du vivre ensemble. Par conséquent, le territoire, aux yeux de ses spécialistes, n'est pas considéré comme étant un « *espace où vivent et se côtoient des milliers de personnes* » (Greenwood et al, 2013, p.1) capables d'entrer en relation. En effet, Delbaere dénonce (cité dans Boza, 2011, p. 3) le fait que les habitants ne sont pas pris en compte dans le processus de l'aménagement du territoire. Il n'existe pas de réelle collaboration entre les aménageurs et les principaux concernés, ce qui peut amener à des tensions, ou alors à la création d'espaces tout simplement ignorés de la société civile, puisqu'ils n'ont été pensés qu'en termes de mobilité.

Crésuz est caractérisé par une diversité des âges et des cultures. Par conséquent, ce sont des groupes sociaux différents qui y vivent, comme des jeunes, des personnes âgées, des familles ou des couples, ayant des intérêts distincts. D'ailleurs, Moser (2003, p.13, cité dans Dind, s.d, p. 2) attire l'attention sur le fait que « *les exigences de qualité de vie ne sont pas universellement les mêmes. Les besoins d'espace varient d'une culture à l'autre et selon la position de l'individu dans le cycle de vie.* » C'est la raison pour laquelle une représentation commune à l'ensemble d'un village de l'aménagement d'un espace public est un des obstacles les plus difficiles à surmonter pour le vivre ensemble. En effet, la mixité des usagers, avec leurs tempéraments distincts et leurs cultures différentes, implique des représentations différentes de l'utilisation que l'on peut faire d'un espace public.

D'ailleurs, l'actualité à Crésuz a révélé la complexité du rapport entre la société et les nouveaux projets d'aménagement de l'espace public. En effet, les événements récents mentionnés aux chapitres 2.1.2 – et en particulier le projet de centre sportif adapté aux personnes en situation de handicap en remplacement de La Chaumine – illustrent parfaitement cela. Le cas de La Chaumine montre que cet espace public n'avait pas été considéré comme un espace de vivre ensemble par l'association Différences solidaires, puisque les habitants n'ont pas participé à l'élaboration de ce dernier. La situation est simple : l'ancienne colonie désaffectée est réinvestie par un investisseur privé dans le but d'y développer un centre sportif pour personnes en situation de handicap. Le projet suscite la réaction des riverains, qui organisent un porte-à-porte pour faire entendre leur désapprobation auprès des élus locaux. Ceci correspond donc au phénomène « *not in my backyard, NIMBY* » (David, s.d, p.2) qui oppose ici des riverains inquiétés par le réaménagement d'un espace public pour des personnes en situation de handicap, avec pour crainte principale une perte de tranquillité des riverains et le risque que ces personnes créent des problèmes à proximité de leur quartier. Les habitants de Crésuz se sont retrouvés face à des représentations sociales controversées au sujet des usagers dudit projet, ce qui a amené une tension au sein du village.

« *Aménager des espaces publics de qualité à l'échelle des quartiers pose un véritable défi : comment concevoir "l'objet espace public" fini et défini, comment programmer sa matérialité et ses fonctions, alors que les vécues et les représentations des usagers sont multiples et propres à chacun.* » (Dind, s.d, p.1).

En ce sens, les approches opposées peuvent remettre en question le vivre ensemble. C'est là que la dimension de valeurs partagées prend tout son sens dans l'élaboration de l'espace public comme espace de vivre ensemble, afin de pouvoir respecter un de ses enjeux fondamentaux, la coexistence harmonieuse.

3.4.1 L'espace public, résultat d'une addition de dimension géographique et délibérative

L'agora, terme issu de la Grèce antique, est le berceau de la place publique. C'est à Athènes que l'agora prend naissance et correspond à l'espace des débats de la société civile, celui où circule la marchandise et le lieu de culture où chacun peut écouter parler les philosophes par exemple. « *L'agora devient l'espace de débat entre les différentes tribus rassemblées. [...] l'agora est à la fois un espace physiquement inscrit dans le sol et un espace immatériel où circulent les idées.* » (Toussaint & Zimmermann, 2001, p. 36).

Cette place publique est donc un lieu accessible à tous, un lieu d'échanges et de rencontres qui agit comme le catalyseur de la communication et d'émergence de liens sociaux. La définition donnée sous-entend que des interrelations non réglementées par un protocole y ont lieu. De la rencontre formelle ou informelle découle l'espace public délibératif. Cette dimension est soutenue par Habermas qui définit « *l'espace public comme la sphère du débat public.* » (David, s.d, p. 2). Celle-ci amène « *l'apparition de divergences au sein de l'espace public sur la définition de l'intérêt* » (Benrahhal Serghini & Matuszak, 2009, p. 3) par le fait qu'il est accessible à tous. Donc, l'hétérogénéité culturelle et générationnelle avec laquelle l'espace public doit composer exige un savoir vivre ensemble, afin d'assurer une entente harmonieuse au sein de cet espace de vie. L'espace public se doit de respecter diverses caractéristiques du vivre ensemble pour permettre la rencontre de l'autre et favoriser le lien social entre les autochtones, étrangers, jeunes et moins jeunes.

La dimension géographique (Denot, s.d, p.3) : « *représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui est à l'usage de tous, [...].* » En ce sens, les espaces publics se composent de rues, de trottoirs, de places, de jardins, de terrains, d'humains et de bâtiments dont l'accès n'est interdit à personne. Ce sont avant tout des lieux qui « *qui se trouvent investis par la société civile.* » (Delbaere, cité dans Boza, 2011, p. 2). Cependant, Delbaere dénonce le fait que ces lieux deviennent de moins en moins propices aux rencontres et aux échanges tant ils semblent s'aménager uniquement pour permettre les déplacements. Donc l'espace public semble se réduire uniquement à sa dimension de mobilité et la société civile se « *trouve dépossédée de sa capacité à investir les lieux.* » (Delbaere, cité dans Boza, 2011, p. 2). En somme, la population souffrirait d'un manque de possibilité de créer des liens sociaux propres au vivre ensemble. C'est pourquoi, la dimension délibérative est nécessaire à la définition de l'espace public au sens d'Habermas.

La dimension spatiale additionnée à la dimension délibérative correspond à l'espace public ; C'est « *un espace constitutif de débat, à la manière d'un théâtre, où les discussions se font entre les différents acteurs.* » (ARENS, 1993, cité dans Maître, 2016, p. 19). Par conséquent, si l'espace public est pensé et conçu correctement, c'est un lieu synonyme d'expression de la vie en dehors de l'habitation privée qui est investi par la population dans sa globalité. C'est alors un territoire où règne le dynamisme respectant l'Homme dans toute sa singularité. Il englobe des humains, des bâtiments et des services interagissant ensemble dans un espace géographique pourvu de commodités. C'est un tout faisant office de mécanisme d'échanges. Il tient compte de la dimension d'ouverture aux autres qui permet la rencontre. Des liens peuvent alors se créer sur la base d'une coprésence, liens qui peuvent évoluer en rapports de solidarité.

Pourtant, l'ensemble de La Chaumaine ne répond quasiment plus aux échanges et aux mouvements décrits ci-dessus. Elle a été dépouillée de sa substance vivante, c'est-à-dire des événements des sociétés locales, qui l'animait autrefois. Les sociétés locales et la société civile de Crésuz n'investissent quasiment plus ce lieu, à l'exception de quelques enfants qui jouent parfois au hockey ou au basket ou lors du 1^{er} août où les citoyens s'y rencontrent tous les deux ans. Aujourd'hui, cette

place fait plutôt office de parking, dépossédée d'atouts incitant à la coprésence de plusieurs générations.

3.4.2 L'espace public d'un point de vue fonctionnel

Un espace public abrite des fonctions diverses qui répondent à la question de son « pour quoi ? ». En d'autres termes, les fonctions d'un espace public permettent de savoir dans quel but il doit être utilisé. L'article de Dind (s.d, p.5) énumère les principales fonctions qu'un espace public peut réunir :

- **Fonction de mobilité** : l'articulation des rues accueillant piétons, vélos ou toutes sortes d'engins motorisés permet la circulation. Cependant, ces rues, selon l'usage que l'individu souhaite en faire, peuvent servir de stationnement voire de lieux de rencontres.
- **Fonction récréative** : la présence de mobiliers ou d'infrastructures urbains comme des bancs, des tables, des paniers de baskets, des jeux pour jeunes et moins jeunes respectivement un toboggan ou un terrain de pétanque, offrent quant à eux à l'espace public la fonction récréative. Cela contribue à en faire un lieu de rencontres et de décontraction.
- **Fonction culturelle** : bibliothèques, musées, mais également des manifestations culturelles que l'espace peut accueillir à ciel ouvert comme des concerts, des fêtes, etc. Cette fonction culturelle se décline aussi en fonction de la consommation et des rencontres.
- **Fonction identitaire** : l'aménagement des espaces verts, des murs, des vitrines à l'image d'une ville du Mexique qui honore les personnes âgées en peignant leur visage sur des murs de la ville. Ces peintures ont aussi comme fonction de restaurer les liens entre les générations. Ceci a été présenté par AJ+ en 2016 (Al Jazeera Media Network, 2016).
- **Fonction symbolique** : utilisation de symboles en tant qu'éléments représentant conventionnellement une valeur, un personnage, etc. Chaque société urbaine, à un moment historique donné, inscrit matériellement dans l'espace de la ville des symboles contribuant à son identité collective.

Au vu des diverses fonctions que peut adopter un espace public, il est important pour un village de s'entendre sur celles qui sont à privilégier afin de pouvoir développer des synergies plutôt que des conflits entre habitants. Pour que le but de ces fonctions ne soit pas détourné, un mobilier « urbain » significatif est préconisé. Une attention particulière doit être portée à l'aménagement du mobilier (L'analyse des fonctions, des usages et des appropriations, 2016).

3.4.2.1 L'espace public d'un point de vue social

L'ensemble de la population devrait avoir accès à l'espace public, que cela soit un lieu ouvert ou fermé, peu importe le capital culturel, économique, social ou symbolique des personnes. Pourtant, dans les faits, cela s'avère différent. À titre d'exemple, certaines personnes n'ont pas forcément les moyens d'aller au cinéma ou de fréquenter des bars branchés. Un autre exemple est l'accessibilité à des bâtiments culturels ou services pour des personnes se déplaçant en chaise roulante, puisqu'il n'existe pas toujours une rampe d'accès ou un ascenseur. En ce sens, l'espace public peut être le théâtre de schémas de reproduction d'inégalités.

Afin qu'il y ait une cohabitation harmonieuse de différentes populations au sein d'un projet de grande envergure d'espace public, enjeu majeur du vivre ensemble, il faut pouvoir trouver un équilibre qui satisfasse les besoins tous. C'est-à-dire que l'espace public donne l'accessibilité à tous mais préserve aussi l'espace privé des riverains.

Finalement, la réflexion qui porte sur l'espace public se doit d'éviter de perdre de vue l'appropriation qui en est faite. Dès lors, une mise en perspective des différentes formes d'appropriation d'un espace public est particulièrement importante, à la fois sous l'angle matériel et conceptuel (Dind, s.d, p. 1-11).

3.4.2.2 L'espace public d'un point de vue physique

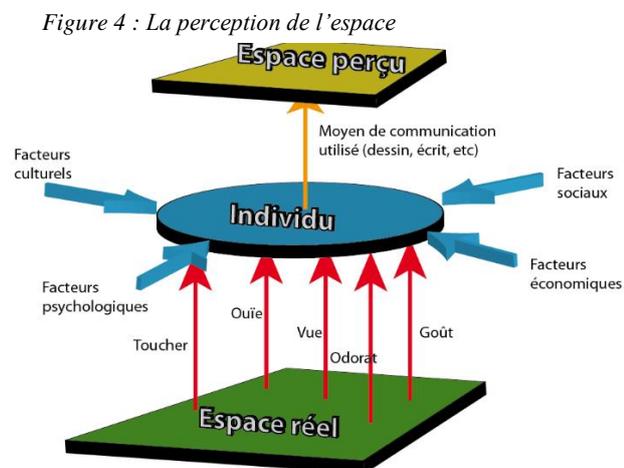
Selon Dind, au sein de l'espace public, toutes sortes d'objets et de matières peuvent faire partie du décor : des bancs, des balançoires, des bâtiments, du bois, du béton, etc. Cependant, c'est surtout dans l'aménagement de l'espace public que la dimension physique prend son sens. Il s'agit de savoir comment ces divers objets vont être organisés au sein de l'espace public et si ce dernier s'imposera de manière visuelle ou sera au contraire plutôt effacé. À titre d'exemple, on peut se poser les questions suivantes : y-aura-t-il des murs, des barrières d'accès, une clôture, pour préserver l'intimité de l'espace public ou des riverains ?

3.4.2.3 La perception de l'espace public

L'aménagement de l'espace public est peu analysé sous l'angle subjectif, à savoir la façon dont les usagers de l'espace public l'investissent. En d'autres termes, qu'est-ce qui fait qu'ils se l'approprient ainsi ?

Selon Dind, les usagers de l'espace public perçoivent ce dernier ou le vivent de manières différentes : « *L'espace n'existe qu'à travers les perceptions que l'individu peut en avoir, qui conditionnent toutes ses réactions ultérieures...* » (Moles & Rohmer, 1972, cité dans l'analyse des espaces publics, La place, 2016). Ainsi, les images des espaces que les individus gardent en mémoire correspondent à celles qui ont éveillé des sensations chez eux. Ces dernières vont alors avoir un impact sur la fréquentation, l'appropriation voire même l'identification de l'espace.

Comme l'indique la Figure 4, nos sens nous permettent de construire une image dans notre cerveau. Ils aident l'individu à se construire une image subjective de l'espace réel. L'image qu'une personne se représente de l'espace public, qui est physiquement réel, ne correspond pas formellement à la réalité. Cette image subjective s'élabore en fonction des éléments de référence tels que l'identité personnelle de l'individu construite grâce à ses connaissances, son éducation, ses valeurs, son appartenance sociale, ses facultés de mémorisation, de reconnaissance, d'interprétation et d'évaluation, autant d'éléments qui ont été conditionnés par son milieu culturel, social et économique. Ces représentations peuvent aussi différer en fonction de l'époque, de l'humeur, de l'âge ou du sexe. Par conséquent, elles se transforment au fil du temps, évoluant et se développant : « *il y a autant de perceptions de l'espace que de personnes et d'acteurs.* » (L'analyse des espaces publics. La place, 2016).



Source : l'analyse des espaces publics. La place, 2016

En ce sens, pour construire un espace public qui maintienne ou favorise le vivre ensemble, il faut déterminer « *les normes sociales et les valeurs en présence pour établir la nature de la correspondance et de la cohérence entre le pôle spatial et le pôle social.* » afin de préserver « *l'unité dans la diversité.* » (Dind, s.d, p.1). Ainsi, la qualité d'un aménagement dépend d'une

multiplicité de critères individuels qui sont conditionnés par « *un contexte temporel et spatial propre à l'individu qui comporte des aspects perceptifs, cognitifs, affectifs, motivationnels, comportementaux et normatifs.* » (Dind, s.d, p. 2).

3.4.3 Qu'en est-il de l'appropriation de l'espace public ?

Le terme d'appropriation se retrouve dans de nombreux écrits traitant de l'espace public comme ceux de Delbaere, Ripoll & Veschambre. Ces études reflètent la polysémie de la notion d'appropriation. Ripoll & Veschambre (2005, p. 6) soutiennent l'idée que « *penser en termes d'appropriation de l'espace conduit [...] à envisager l'occupation ou l'usage de l'espace, mais aussi sa production, son détournement, son marquage, sa valorisation ou inversement sa stigmatisation, etc.* » Il existe donc différentes manières, présentées ci-dessous, pour s'approprier un espace.

- L'usage exclusif : est synonyme de catégorisation sociale. Cet usage se retrouve plus particulièrement auprès des groupes qui défendent des intérêts communs car ils ont une assise de valeurs communes. Il devient difficile pour des personnes différentes de la référence de l'espace public d'y pénétrer. L'usage exclusif génère une imperméabilité sociale. Le territoire est délimité par des éléments significatifs et représentatifs de la catégorie qui sont saisissables et qui permettent de se rendre compte que la présence de certaines catégories d'individus dans ce lieu n'est pas vraiment souhaitée ou adéquate. C'est le cas d'un club de golf par exemple.
- L'usage autonome non exclusif : c'est le cas où l'histoire de l'emplacement public entre en contradiction avec le réel. Les personnes se permettent de détourner la fonction de l'espace car il n'existe pas suffisamment de règles sociétales explicites qui sanctionnent ce genre de détournement ou qui expulsent les individus qui le détournent de sa fonction première. Il est à noter que l'usage autonome n'est pas absolu car les grands principes du droit demandent à respecter le cadre légal en vigueur. Cette autonomie est ouverte à tout individu. À titre d'exemple, le parc Saint-Paul à Bulle.

Les formes d'appropriation reflètent les sources d'inégalités qui peuvent résulter de la façon d'utiliser un espace public.

3.4.4 L'espace public accessible à une population hétérogène

Le rapport que les individus construisent avec les espaces publics varie selon chaque individu. On remarque donc que l'espace public est une notion difficilement définissable de manière identique pour toutes les personnes, tant il existe de fonctions et de modes d'appropriation. Les multiples perceptions de l'espace public peuvent engendrer des pratiques différentes au sein dudit espace, voire des conflits. Pour favoriser le vivre ensemble, il serait donc nécessaire de comprendre comment les personnes entendent s'approprier et organiser les espaces et quelles fonctions il s'agit de leur donner afin de favoriser la coexistence de tous. Quels sont les valeurs et les symboles qui guideront les actions individuelles et les motivations personnelles de se rencontrer au sein de cet espace ? La définition du vivre ensemble demande à ce que l'espace public soit accessible à une population hétérogène. Cependant, comme il a été expliqué ci-dessus, son accès est parfois réduit, ce qui provoque des inégalités. Par conséquent, ces barrières, qu'elles soient physiques, sociales ou symboliques, devraient être évitées afin qu'une majorité de personnes puissent investir ces espaces. L'espace public représente donc un enjeu pour le vivre ensemble.

Delbaere invite les aménageurs du territoire à agir ainsi pour favoriser le vivre ensemble : à la place de « *transformer le territoire pour l'adapter aux enjeux socio-environnementaux, il faut partir*

de ce que nous donne le territoire ; des habitants, des formes d'espaces. C'est donc activer ses singularités [...]. » (cité dans Boza, 2011, p. 3).

4 Le diagnostic social participatif comme méthodologie

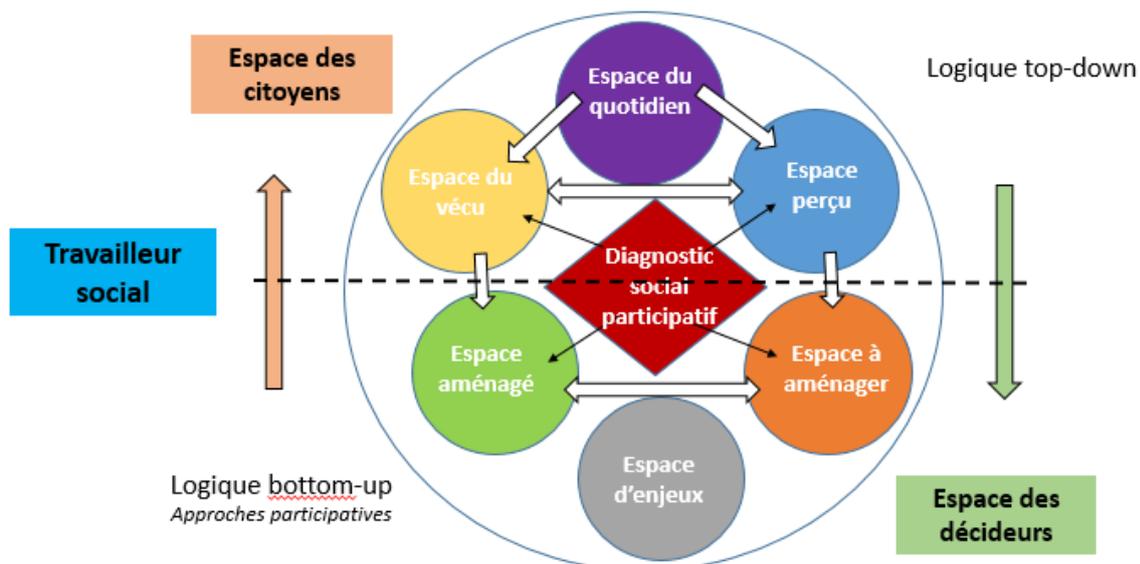
La métaphore suivante illustre la démarche méthodologique privilégiée dans ce Travail de Bachelor :

« *Il aura d'abord fallu travailler la terre pour faire lever le grain.* »

(De Robertis, 2014, p. 301).

Ce travail préalable de la terre pour atteindre l'objectif souhaité s'appelle, en travail social, le diagnostic social. Il consiste d'abord à faire une analyse de l'état des lieux du territoire afin d'en saisir les enjeux. Ainsi, le travailleur social obtient une vision d'ensemble rationnelle de la situation dans laquelle il est appelé à intervenir, ce qui inclut une connaissance de son public et de son territoire. Ensuite, pour affiner la recherche du travailleur social, une analyse plus précise intervient directement auprès des personnes concernées par l'objet d'étude, d'où la notion de « participatif ». Elle peut se faire de différentes manières, par exemple par focus-groupes ou distribution de questionnaires. Ainsi, le travailleur social réunit des données qui vont mettre en évidence des besoins, des attentes ou des problèmes, ce qui lui permettra de préciser les projets à développer dans un esprit de co-construction, le maître mot d'une recherche participative. (De Robertis, 2014, p. 148-150).

La raison principale pour laquelle j'ai décidé de réaliser un diagnostic social participatif est que ce dernier invite la population à devenir actrice du changement. La population se situe au centre du projet et ce n'est pas le travailleur social qui apporte des solutions. Il peut cependant servir de guide et proposer des méthodes adaptées aux situations. Comme l'écrit Hommage, (p.89, 2007) : « *L'habitant y est valorisé et reconnu sur ses capacités "d'expertise" et de propositions.* » De plus, ce n'est pas de l'aide contrainte qui est apportée par le travailleur social, car toute personne est libre d'adhérer à l'intervention. Aussi, on passe d'une logique d'assistance à une logique de complémentarité entre le travailleur social et les personnes concernées par l'intervention. En effet, la recherche scientifique réalisée avant la récolte de données et inscrite dans une réalité territoriale concrète est utile à la récolte de données. Cependant, sans ces dernières qui émanent de la population, il n'est pas possible d'avancer dans un projet.



Graphique de l'auteure, 2017

Rapport-gratuit.com

LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

4.1 Démarches méthodologiques

Pour répondre de manière précise et réaliste à la question de recherche et pour remplir les objectifs de ce Travail de Bachelor, une enquête auprès de la population crésuzoise était indispensable.

4.1.1 Un premier sondage

Témoin des tensions régnant au sein de la population en raison d'avis divergents sur les projets proposés ces dernières années lors des assemblées communales, j'ai sondé les citoyens à l'aide d'un mini questionnaire (Annexe B) distribué lors d'une manifestation villageoise pour savoir avec quelle méthode ils préféreraient être sondés : un focus-groupes ou un questionnaire anonyme. L'intégralité des répondants ayant choisi le questionnaire, c'est cette dernière méthode qui a été retenue afin d'agir au plus proche de la volonté citoyenne.

4.1.2 Le choix du questionnaire inspiré par l'éthique

Comme aucune norme n'est imposée concernant la démarche méthodologique pour récolter les données pour un Travail de Bachelor, un dilemme s'est alors posé. En effet, avant de privilégier une récolte de données par questionnaire, l'option du focus-groupes était envisagée. Cependant, plus j'analysais le contexte crésuzois, plus je doutais de cette option en raison des divergences d'opinions concernant les projets présentés et les tensions qui en découlent.

En ce sens et afin de résoudre ce dilemme, j'ai recouru à l'éthique qui « [...] invite à dépasser les réactions spontanées pour aller dans le sens d'une compréhension et d'une analyse plus poussée des enjeux d'une situation donnée. »¹ (Sierro, documents internes, support de cours, non consultable, 2015). Par conséquent, je suis passée de l'éthique de conviction à l'éthique de responsabilité en invitant la population à choisir la méthode de récoltes de données. C'est-à-dire que ce ne sont pas mes convictions premières qui ont guidé ma démarche méthodologique mais bien une réflexion synonyme d'éthique.

L'éthique c'est aussi « le travail que je consens à faire sur le terrain, par le dialogue avec les autres [...] pour cultiver ensemble la convivialité de tous. »² (Malherbe, s.d, cité dans Bérod, documents internes, support de cours, non consultable, 2015). Ainsi, dans toute la démarche de récoltes de données, la visée du bien, du convivial que l'éthique inspire, est présente. D'une part par l'appréciation des intérêts de la population pour une méthode de récoltes de données plutôt qu'une autre, et d'autre part par l'évaluation des conséquences qui peuvent résulter de la démarche du diagnostic social participatif, car je suis responsable des actes commis et des conséquences prévisibles de ces derniers. De plus, en accordant si besoin du temps à la population crésuzoise pour discuter lors de la récolte des questionnaires auprès des foyers, je me suis préoccupée d'agir au mieux pour tous et non seulement pour moi.

4.1.3 La population cible

Comme la commune compte 227 ménages (Commune de Crésuz, 2016) et qu'il existe des rivalités entre citoyens, j'ai préféré étudier la population entière et éviter d'agir par échantillonnage afin de récolter des réponses qui soient les plus représentatives possibles. J'ai donc distribué, à la main, 250 questionnaires (Annexe C) dans tous les ménages qui disposent d'une boîte aux lettres à Crésuz

¹ Sierro, C. (février 2015). Déontologie et travail social. Sierre : HEVS

² Bérod, V. (février 2015). Éthique et déontologie. Sierre : HEVS

en tenant compte des enfants dès 3 ans. Les questionnaires m'ont permis d'avoir une vision des plus claires des enjeux du vivre ensemble crésuzois ; si j'avais réalisé des focus-groupes, moins de personnes auraient été présentes et elles se seraient exprimées moins librement.

4.1.4 Le nombre de questionnaires récoltés

Dans mon questionnaire de recherche, même si quelques questions étaient quantitatives, j'ai privilégié les questions qualitatives, afin de laisser aux répondants la possibilité de s'exprimer et de donner leur avis. Ce questionnaire fut un succès, puisque sur les 250 distribués, 105 ont été dûment et complètement remplis et me sont revenus en retour. Les répondants m'ont soit renvoyé le questionnaire par la Poste, soit me l'ont remis en mains propres. Tous les répondants ont par la suite été remerciés pour leur collaboration.

4.1.5 L'anonymat

Chaque citoyen a été informé des objectifs de ce Travail de Bachelor, ainsi que des règles de confidentialité et d'anonymat, par le biais d'une fiche informative agrafée au questionnaire (Annexe D). Aucun nom n'est divulgué dans l'analyse du questionnaire. Le « Q plus un numéro » fait référence au questionnaire duquel est tirée la source.

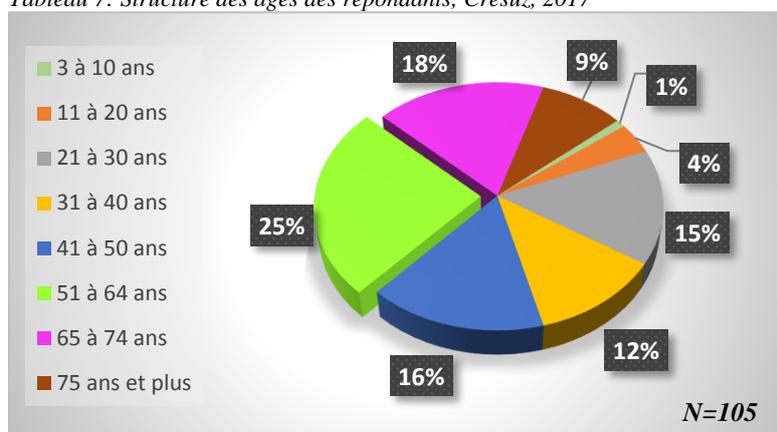
5 Analyse du questionnaire

Ce chapitre dévoile les résultats découlant du questionnaire. Il s'agit aussi de les mettre en relation avec la théorie abordée.

5.1 L'intergénérationnel au cœur de l'espace public

Les habitants ayant pris part à ce questionnaire sont âgés de 3 ans minimum. Ainsi, plusieurs générations ont pu exprimer leur sensibilité envers le vivre ensemble au sein de l'espace public crésuzois. 25% des sondés ayant répondu ont entre 51 ans et 64 ans, 18% entre 65 ans et 74 ans, 16% entre 41 ans et 50 ans, 15% entre 21 ans et 30 ans, 12% entre 31 ans et 40 ans, 9% entre 75 ans et plus, 4% entre 11 ans et 20 ans, 1% entre 3 ans et 10 ans. Par conséquent, la participation de l'ensemble de la palette d'âges permet une représentation exhaustive du vivre ensemble, celui-ci s'appliquant au contexte sociodémographique crésuzois.

Tableau 7: Structure des âges des répondants, Crésuz, 2017



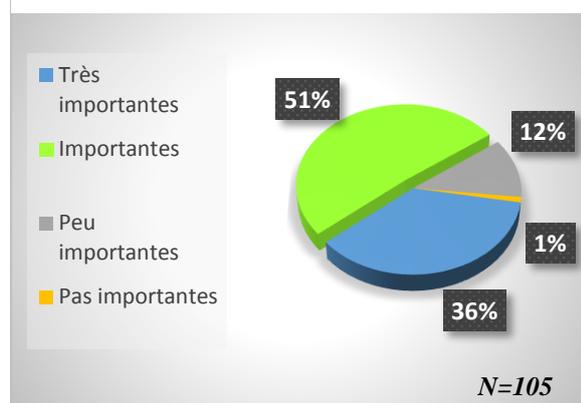
Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

5.1.1 Des villageois conscients de la valeur des relations intergénérationnelles

Plus de la moitié des répondants décrivent leurs relations avec d'autres personnes issues de tranches d'âge différentes comme rares et superficielles. En principe, elles se résument à la formule de politesse du « Bonjour ». Un répondant remarque à propos des relations intergénérationnelles : « À Crésuz, nous ne les développons pas mais c'est aussi un problème de société plus large. » (Q36). Néanmoins, elles sont nécessaires pour le vivre ensemble.

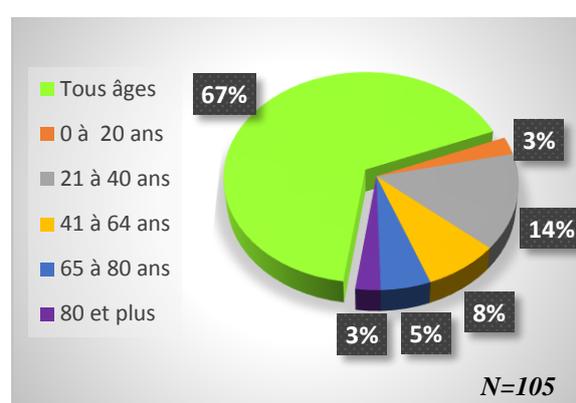
Paradoxalement, les solidarités intergénérationnelles sont considérées comme importantes par 51% de la population et comme très importantes par 36%, comme indiqué sur le Tableau 9. Un des rôles des relations intergénérationnelles transparaît au travers des propos tenus par un citoyen, qui remarque qu'elles sont très importantes à Crésuz, d'autant plus qu'« il y a de plus en plus de nouveaux venus dans le village. Cela permettrait une meilleure connaissance de chacun et aussi de l'histoire de la région afin d'éviter des préjugés de chaque côté. » (Q89). En effet, les relations intergénérationnelles permettent une ouverture aux autres en allant à la rencontre de l'ensemble des membres d'une société pour éviter tout préjugé. Au sens de la citation susmentionnée, les relations intergénérationnelles permettraient un rapport bienveillant envers « l'étranger », le nouveau venu, ce qui permettrait d'assurer un vivre ensemble comme l'affirme Assgoba (2016, p.1). Cela revient en quelque sorte à être déterminé à mieux se connaître afin de ne pas être étranger aux yeux des autres, notion abordée au point c) de la page 33. Cette citation sensibilise aussi à l'importance de mettre des moyens en place pour développer des relations intergénérationnelles.

Tableau 9: Importance des relations intergénérationnelles selon les habitants de Crésuz, 2017



Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

Tableau 8: Relations souhaitées avec les différentes tranches d'âge, Crésuz, 2017



Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

En ce sens, à la question « Souhaiteriez-vous davantage d'échanges ou d'activités avec des personnes du village de Crésuz ? », les sondés ont répondu par l'affirmative à 97%, dont 67% avec toutes les tranches d'âge (voir Tableau 8).

5.1.2 La valorisation des rôles de toutes les générations et de leurs savoirs

La population crésuzoise se réunit sous l'adage « *Tout âge porte ses fruits* ». En effet, elle rejette l'idée déficitaire parfois véhiculée par les médias concernant les personnes âgées comme il est expliqué au point 3.2.3.3. La population se rend compte de l'interdépendance de toutes les générations entre elles, qui est au fondement du lien social (voir point c) de la page 33. Les remarques suivantes l'illustrent :

« *Les personnes âgées pour la plupart aiment partager du temps avec les enfants. Leurs expériences de vie, leurs histoires, sont des valeurs inspirantes pour toutes générations. Et nous les quarantenaires, nous avons encore un lien avec nos jeunes, une pêche d'enfer et un regard sur la vieillesse qui nous questionne, sur à quoi s'attendre ?* » (Q59).

« *Les personnes âgées ont des valeurs et histoires à transmettre et les jeunes peuvent aider les plus âgées qui n'ont peut-être pas de familles dans le même village et pas obligatoirement besoin d'aide à domicile.* » (Q86).

Les citations Q86 et Q59 révèlent l'importance des valeurs pour les répondants, mais surtout la nécessité de les transmettre entre les générations. Les citations émises vont aussi dans le sens du fonctionnement de la solidarité organique, qui accepte l'individu avec ses ressources et ses faiblesses. On remarque que toutes les générations sont complémentaires, organisées de manière non hiérarchique, mais surtout que toutes sont essentielles à la société.

En effet, les jeunes ne sont pas oubliés par leurs aînés, puisque de nombreux citoyens rappellent qu'ils sont nécessaires à un vivre ensemble dynamique, grâce à leur énergie et leur santé :

« *Que les enfants par leur joie de vivre et leur insouciance puissent rendre des services, qu'importe lesquels, aux personnes âgées et sentir le vécu des anciens. Par conséquent avoir le respect des anciens.* » (Q70).

Une conscience collective s'éveille d'ailleurs pour conserver ces jeunes à Crésuz. En effet, ils peuvent aussi être utiles à des populations fragilisées par la maladie, la vieillesse, etc.

« Pour les personnes âgées, sans familles, avoir contact avec des jeunes impliqués dans la vie sociale est important. » (Q9).

Les jeunes sont aussi conscients qu'ils sont nécessaires aux échanges et liens sociaux car :

« une solidarité intergénérationnelle telle que visites, aide pour commis, etc. apportent beaucoup dans les deux sens. » (Q72).

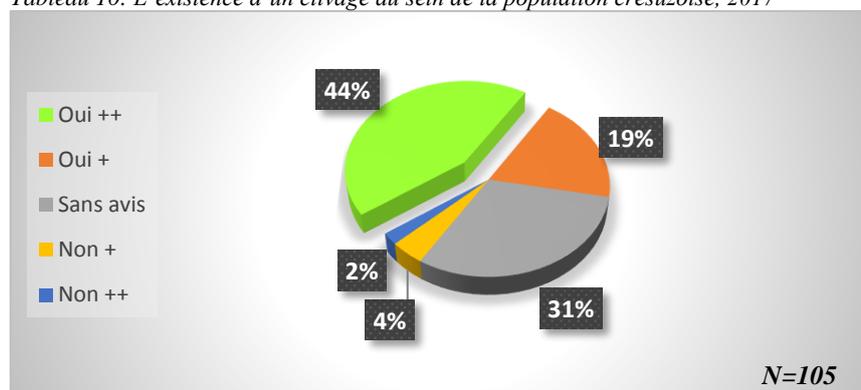
Mais pour qu'ils contribuent à l'effort de solidarité, il est important de les encourager à s'y adonner et de leur en expliquer les enjeux. En ce sens, pour les répondants, le vivre ensemble passe aussi par des activités attractives pour la jeunesse, afin d'éviter que cette dernière ne quitte le village pour passer son temps libre dans les centres urbains alentours.

5.2 Les relations sociales entre villageois

5.2.1 Un clivage au sein de la population crésuzoise dû aux projets du Vieux-Chalet et de l'association Différences solidaires

Parmi la population sondée, 44% affirment qu'il existe un très fort clivage au sein de la population de Crésuz depuis que le projet de l'association Différences solidaires ainsi que celui du Vieux Chalet ont été soumis au vote ou connus de la population en répondant par « Oui ++ ». 31% des sondés sont sans avis. Parmi eux, 59% se sont installés à Crésuz dès l'an 2012. Ils n'ont peut-être pas été informés des projets et des enjeux dès le début.

Tableau 10: L'existence d'un clivage au sein de la population crésuzoise, 2017



Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

Compte tenu de ces résultats, les habitants sont conscients de ce phénomène de séparation et en ressentent les effets, comme l'indiquent ces diverses citations :

« Ces guéguerres villageoises qui sont dues uniquement en raison d'intérêts privés m'exaspèrent et je n'ai plus de plaisir à participer aux assemblées communales, à la vie villageoise. » (Q37).

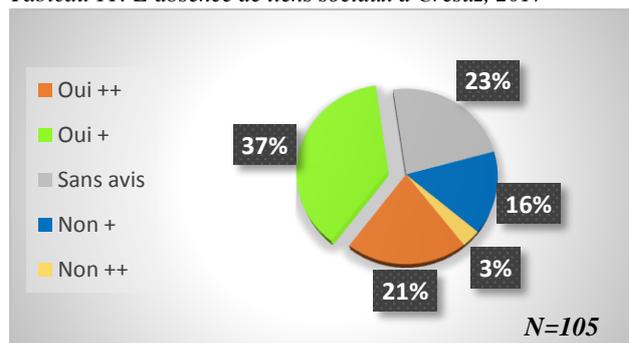
« Le centre villageois souffre de ce clivage, le haut en est épargné car ils osent encore se parler entre eux. » (Q81).

En ce sens, ce clivage porte atteinte à la solidarité, définie ainsi par Hondrich et Koch-Arzberger (1992) :

« Ce sont des liens sociaux qui existent malgré la différence, malgré l'inégalité, ce qui présuppose la différenciation sociale. C'est un état d'esprit grâce auquel les gens se protègent et s'entraident en dehors de toute considération de race, de religion ou d'ethnie. »

En effet, 37% des sondées ont répondu par « Oui + » à la question de savoir si les liens sociaux font défaut à Crésuz et s'ils en ressentent un manque. 3% ont cependant affirmé par « Non ++ » qu'il n'y avait absolument aucun manque de liens sociaux (voir Tableau 11).

Tableau 11: L'absence de liens sociaux à Crésuz, 2017



Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

Un villageois confie qu'il :

« n'ose plus parler avec celui-ci ou celui-là, par peur d'être renié par ses proches amis qui sont du clan opposé. » (Q64).

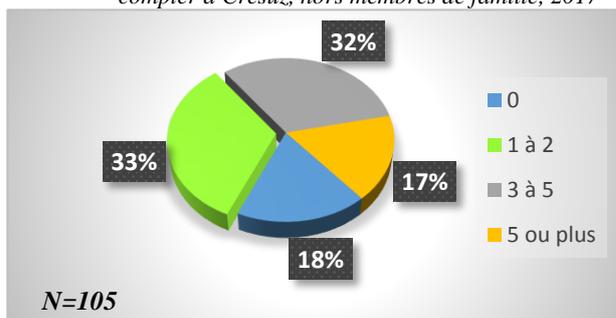
Le clan opposé fait ici référence au clivage entre opposants et supporters des deux projets mentionnés précédemment. Le constat est que ces tensions nourrissent la peur, une atmosphère villageoise pesante et non conviviale. À travers les attitudes méfiantes et suspicieuses d'une partie de la population, le village dérive vers une solidarité au fonctionnement mécanique. Petit à petit, les gens préfèrent se retirer de la vie villageoise plutôt que d'encourir les risques de subir des pressions ou de perdre certaines amitiés. Lors de discussions, une personne m'informait qu'elle souhaiterait avoir un jardin-potager partagé sur la place attenante extérieure de La Chaumine mais n'oserait pas y aller en raison de ces rivalités menaçantes. (Communication personnelle, citoyenne de Crésuz anonyme, 2017).

5.2.2 Un réseau social solide mais minimaliste

Malgré ce manque de liens sociaux, la majorité des personnes interrogées peuvent compter au moins sur une personne du village (hors membre de la famille) pour les aider ou partager des activités ensemble (voir Tableau 12). 18% des répondants confient toutefois n'avoir aucune personne sur qui compter hors famille. Il est à relever que la majorité d'entre eux n'en souffrent pas.

Cependant, 66% des sondés désirent un réseau social plus dense hors famille au sein du village (voir Tableau 13).

Tableau 12: Nombre de personnes sur qui les Crésuzois peuvent compter à Crésuz, hors membres de famille, 2017



Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

Tableau 13: Volonté des citoyens de Crésuz d'avoir un réseau social plus dense, 2017



Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

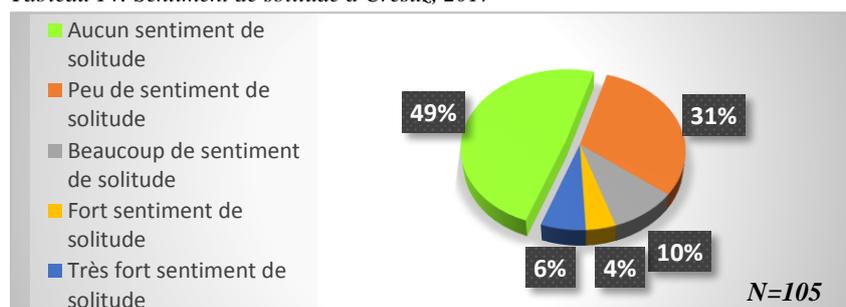
5.2.3 Le sentiment de solitude des Crésuzois

Quant au sentiment de solitude dont les résultats figurent dans le Tableau 14, 20% des citoyens ont confié ressentir de la solitude. Seules deux personnes ont affirmé qu'elles avaient choisi d'être dans cette situation.

Les autres répondants ont affirmé que leur sentiment de solitude était dû à l'absence de relations de voisinage ou d'activités à Crésuz qui permettraient de nouer des contacts avec d'autres villageois.

« Arrivée en 2014, d'un village soudé. Différence rude au départ, peu de voisinage, beaucoup de chalets vides. » (Q72).

Tableau 14: Sentiment de solitude à Crésuz, 2017



Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

Selon les résultats du questionnaire, d'autres problématiques s'ajoutent aux raisons de ce sentiment de solitude, notamment le manque de lieux de rencontres, le clivage, le handicap physique engendrant des difficultés à se mouvoir, mais aussi la barrière entre anciens et nouveaux habitants.

Les citoyens se sentant seuls sont majoritairement situés dans la tranche d'âge des 51 ans et plus. Cette information peut être reliée aux statistiques des réseaux sociaux selon le groupe d'âge et le sexe qui figurent dans le Tableau 3 en page 25. Ce tableau informe que le réseau social des personnes, tout sexe confondu, diminue aux environs de l'âge de 50 ans et plus. Cet émaillage du

réseau social engendre de l'isolement social, ce qui peut mener dans le pire des cas au suicide. Aussi, les personnes de 65 ans et plus sont plus enclines à la précarisation économique (voir point 3.2.2.2). En ce sens, pour permettre à des personnes âgées de 51 ans et plus de maintenir des relations sociales afin de nourrir leur réseau social, il importe de rendre les activités physiquement accessibles mais également économiquement abordables.

5.2.4 Des relations de voisinage présentes mais superficielles

À Crésuz, les relations de voisinage sont présentes pour 72% des sondés. Elles peuvent se manifester par une forme d'entraide telle que la garde d'enfants, l'arrosage de fleurs, s'occuper des animaux, déblayer la neige, etc., mais aussi par l'échange d'un café. Plusieurs habitants ont indiqué que ces relations se situent dans un cercle géographique de proximité, c'est-à-dire qu'elles ne s'étendent pas au-delà de leur rue. Aussi, pour d'autres habitants ces rapports de voisinage :

« sont bons mais inconsistants. »
« Nous n'avons pas de liens profonds, ni d'attaches. Nos relations se résument à un simple Bonjour! »
 (Communications personnelles, anonymes, 2017).

60% des sondés ayant des relations de voisinage qui diminuent, qui ont disparu ou qui n'ont jamais existé, affirment qu'ils en aimeraient davantage.

« Le village devient froid, que ce soit au niveau des relations, ou au niveau esthétique et c'est un crève-cœur. » (Q24).

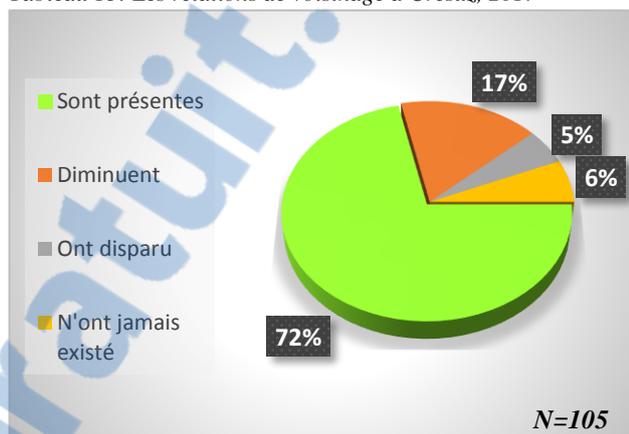
Ces résultats confirment ce fort manque de liens sociaux ressenti par la population et indiqué dans le Tableau 11.

5.2.5 Les conséquences d'un réseau social faible pour les personnes non autonomes

« Tant que mon autonomie était préservée, ça roulait, je pouvais me débrouiller seule à Crésuz et rencontrer du monde. Mais sitôt qu'elle a disparu, j'ai dû faire appel à d'autres services. Une dame avec qui j'avais de bons contacts à Crésuz ne pouvait pas s'occuper de moi à long terme. Je comprends, il faudrait avoir un réseau plus large, car nous les vieux devenons une charge. » (Communication personnelle, anonyme, 2017).

C'est un exemple qui démontre que sans soutien familial et avec un maigre réseau social villageois, le risque de désaffiliation sociale est présent surtout si la volonté de la personne est de rester à domicile. On voit que cela correspond à la réalité du quotidien de cette citoyenne.

Tableau 15: Les relations de voisinage à Crésuz, 2017

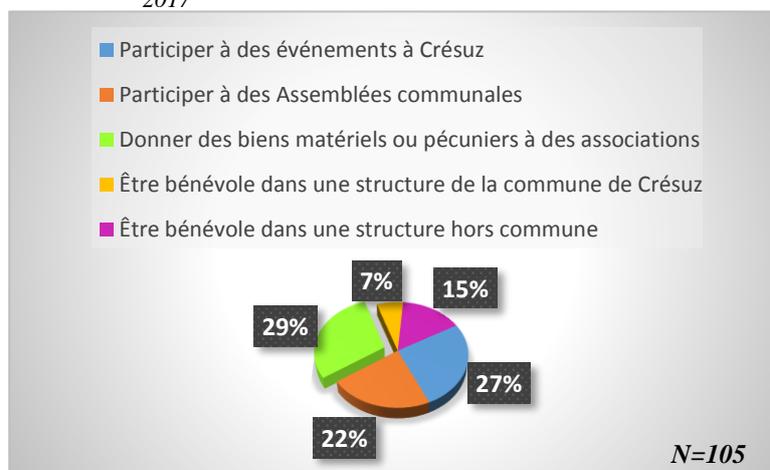


Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

5.2.6 Des villageois participants mais peu engagés

27% des sondés affirment participer aux activités et divers événements organisés au sein de la commune. Cependant, seuls 7% des répondants sont réellement engagés au sein d'une structure crésuzoise. En revanche, une part de 15% des répondants est impliquée dans des sociétés en dehors de Crésuz. On peut alors se demander si les sociétés locales manquent d'intérêt, d'attractivité ou peut-être de communication. Pourtant, 54% des sondés associent les manifestations villageoises à des vecteurs de liens sociaux et d'échanges (voir Tableau 25). Pour certains, l'élément essentiel à un vivre ensemble performant passe effectivement par l'investissement de soi, qu'il s'agisse de s'engager dans une société locale ou de participer aux manifestations existantes.

Tableau 16: Implication des villageois à diverses activités locales, Crésuz, 2017



Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

La notion d'investissement est intéressante. Lorsqu'il s'agit de donner autre chose que de son temps, les répondants sont davantage disposés à le faire. En effet, 29% des sondés ont affirmé faire des dons et 27% d'entre eux participent aux événements du village. Or, comme on le voit dans le Tableau 16, seuls 7% de la population sont bénévoles dans une structure de la commune ou dans une société crésuzoise.

Toutefois, il est ressorti dans les remarques émises dans le questionnaire que plusieurs citoyens manifestent leur volonté de s'investir dans un groupe qui organiserait par exemple des conférences sur diverses thématiques allant du récit de voyage à la santé, ou pour organiser des événements sportifs. L'intérêt pour les sociétés existantes reste toutefois faible.

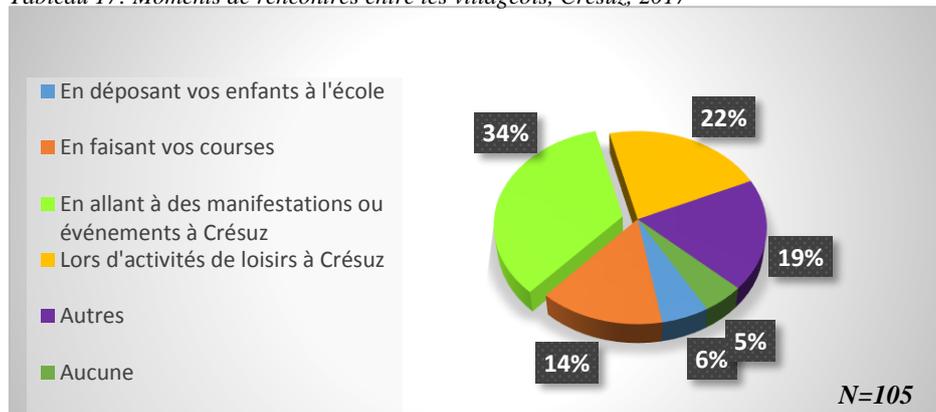
On remarque aussi, notamment par le biais des volontés citoyennes sousmentionnées, qu'il y a un fort intérêt à enrichir ses connaissances générales personnelles et que cette possibilité manque actuellement dans le portefeuille d'activités des sociétés crésuzoises pour favoriser le vivre ensemble.

« Transformer La Chaumine en un centre culturel. » (Q44). « Rencontres thématiques, périodiques (présentation de voyages, etc). » « Une galerie d'art pour mettre en valeur artistes locaux et présenter d'autres artistes. » (Q82).

5.2.7 Les moments de rencontre entre les villageois.

34% des répondants prennent part aux manifestations villageoises organisées par les diverses sociétés locales dans le but de rencontrer les autres citoyens. Le 1^{er} août, la Fête au village, le Match aux cartes ou le Souper des quatre saisons sont régulièrement mis en évidence dans les remarques du questionnaire. Est déploré dans plusieurs questionnaires l'arrêt de la Soirée raclettes du 1^{er} jour de l'an, manifestation traditionnelle vieille de plus de 30 ans qui, en raison du manque d'infrastructures et de main d'œuvre, a disparu.

Tableau 17: Moments de rencontres entre les villageois, Crésuz, 2017



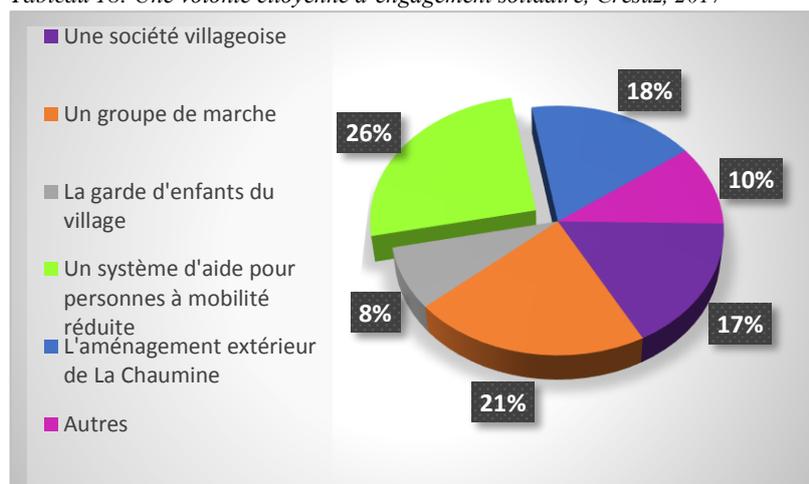
Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

De plus, dans la rubrique « Autres » choisie par 19% des répondants, ces derniers ont précisé à l'unanimité qu'il s'agit de la déchetterie. Le centre de tri est donc un lieu important pour faire des rencontres et pour échanger. Toutefois, une des problématiques qui est soulevée est son éloignement du haut du village, ce qui la rend difficilement accessible sans voiture (Communications personnelles, anonyme, 2017).

5.2.8 Une volonté citoyenne d'engagement solidaire

Même si la citoyenne, citée au sous-chapitre 5.2.5 doit trouver une solution de manière individuelle, on peut voir dans le Tableau 18 que les Crésuzois accordent toutefois une importance particulière à l'entraide. En effet, 26% d'entre eux se disent prêts à s'investir à raison d'une à trois fois par mois dans un système d'entraide pour personnes à mobilité réduite. L'objectif de cette démarche vise à combattre l'exclusion sociale, une des priorités du vivre ensemble comme expliqué au chapitre 3.1.1.

Tableau 18: Une volonté citoyenne d'engagement solidaire, Crésuz, 2017



Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

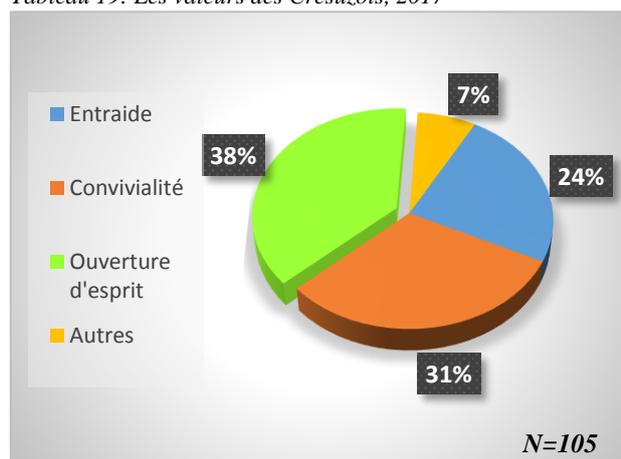
À la question : « *Une solution alternative de transport serait-elle nécessaire aux personnes à mobilité réduite pour favoriser leur participation à la vie du village ?* », 80% des sondés ont répondu par l'affirmative. Cette prédominance démontre une certaine sensibilité villageoise à intégrer des groupes sociaux qui risqueraient, notamment en raison d'un handicap physique, de ne plus pouvoir participer à la vie du village et peut-être de se sentir isolés. C'est la preuve que les citoyens se sentent concernés par l'isolement de certains d'entre eux.

5.3 Des valeurs communes pour l'espace public

Pour la population crésuzoise, les valeurs les plus importantes sont les suivantes : l'ouverture d'esprit se situe en tête avec un taux de 38%, suivie de la convivialité à 31% puis de l'entraide à 24%. Dans la catégorie « Autres » figurent notamment la tolérance et la démocratie.

Le repérage et la mise en évidence des valeurs communes au sein d'une société favorisent les synergies entre les personnes. Les valeurs sont fondamentales pour comprendre et expliquer les comportements des êtres humains. Ainsi, elles permettent d'envisager des projets, des activités voire des normes car les motivations des agissements des individus sont guidées par leurs valeurs (Observatoire des valeurs, 2016).

Tableau 19: Les valeurs des Crésuzois, 2017

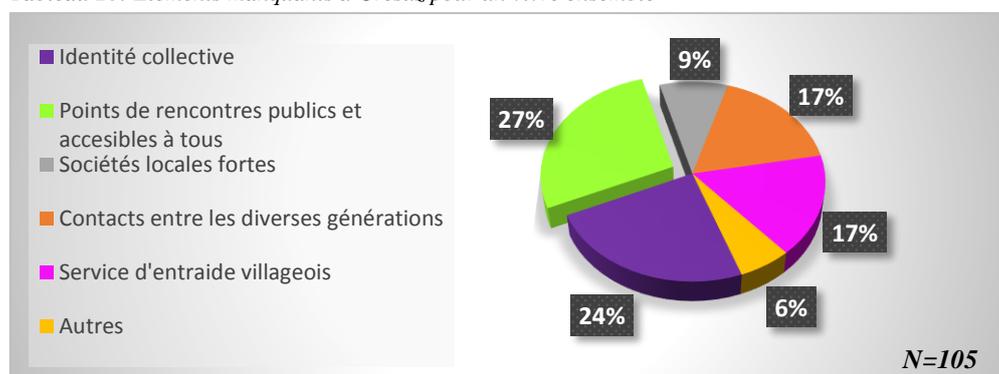


Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

5.4 Un espace public adapté à tous

À la question : « *Qu'est-ce qui manque à Crésuz pour le vivre ensemble ?* », l'option « des points de rencontres publics et accessibles à tous » est ressorti en premier avec un taux de 27% (voir Tableau 20). En ce sens, la population de Crésuz est consciente d'un enjeu fondamental du vivre ensemble : bénéficier d'un espace public non exclusif qui permette la rencontre.

Tableau 20: Éléments manquants à Crésuz pour un vivre ensemble

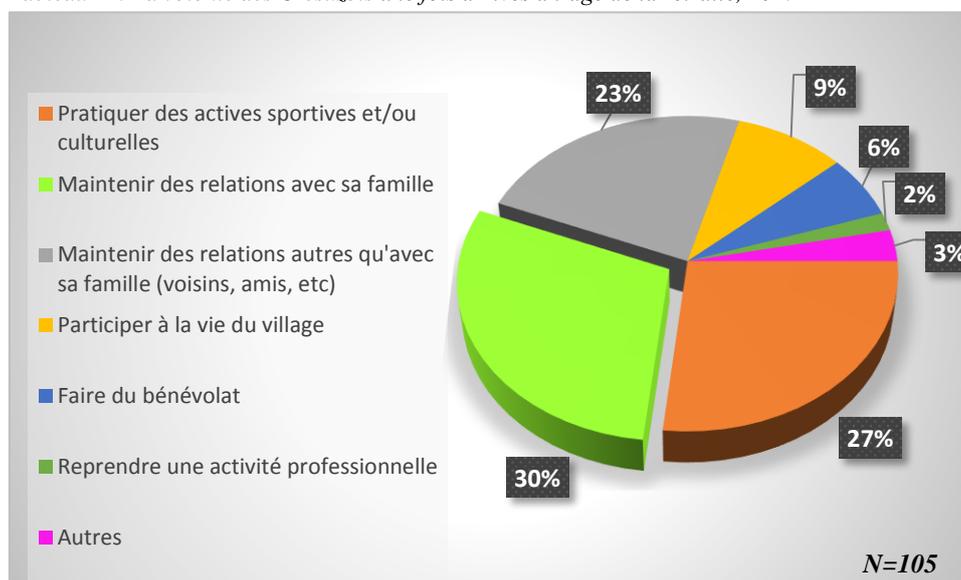


Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

Cette conscience de l'importance et du rôle de l'espace public démontre que les habitants considèrent celui-ci comme un lieu où des populations hétérogènes peuvent et devraient se côtoyer. D'ailleurs, la demande d'avoir davantage de points de rencontres confirme leur envie d'entretenir plus de relations avec les autres citoyens et ce non seulement aujourd'hui, mais aussi lorsqu'ils seront arrivés à l'âge de la retraite.

En effet, les résultats des questionnaires dévoilent qu'une fois arrivés à l'âge de la retraite, 30% des citoyens désireraient occuper leur temps libre de façon à maintenir des relations avec leur famille. Puis, 27% d'entre eux ont répondu qu'ils souhaiteraient aussi pratiquer des activités sportives et culturelles durant cette période de leur vie. 23% des sondés voudraient maintenir des liens sociaux hors cadre familial. Ces informations donnent des indications sur les besoins des citoyens une fois arrivés à l'âge de la retraite. C'est pourquoi, il est important d'en tenir compte lors de réflexions sur l'aménagement de l'espace public ou l'organisation d'activités ou de manifestations locales. Des lieux de rencontres et des activités physiquement et économiquement accessibles sont donc nécessaires.

Tableau 21: La volonté des Crésuzois une fois arrivés à l'âge de la retraite, 2017



Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

Selon les remarques émises dans les questionnaires récoltés, les points de rencontres doivent être conviviaux. Ils ne doivent pas être « un abri souterrain » (Q53) comme c'est actuellement le cas. La place devrait être aménagée avec des « équipements simples et conviviaux qui seront les plus efficaces pour stimuler les échanges. » Pour rappel, la valeur de convivialité est soutenue à 31% par la population (voir Tableau 19).

5.4.1 Les fonctions récréatives et symboliques prédominantes pour l'espace public

Comme mentionné au point 3.4, l'espace public est un enjeu du vivre ensemble et il peut abriter diverses fonctions expliquées au point 3.4.2 qu'il s'agit de définir clairement et prioritairement avant l'élaboration d'un projet, afin de permettre le vivre ensemble.

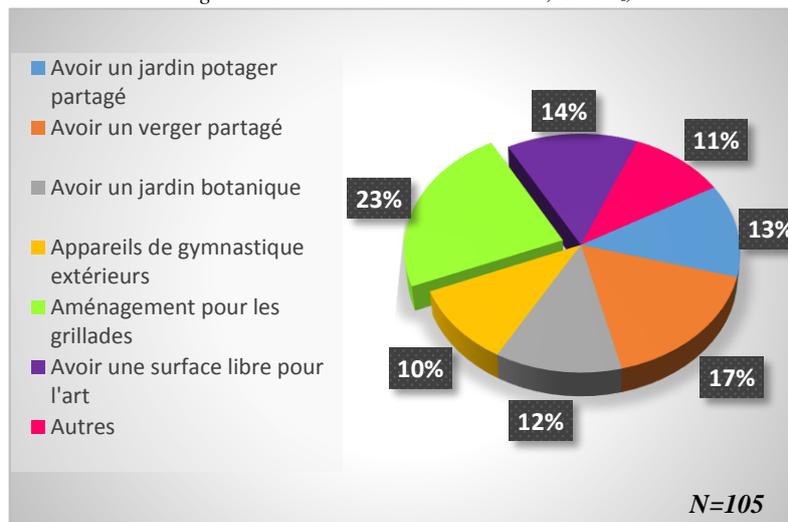
Les résultats de la question sur les possibles affectations futures des aménagements extérieurs de La Chaumine ont particulièrement fait ressortir deux fonctions : la première étant récréative avec la place de grillades et la

seconde plutôt symbolique avec le verger partagé (voir Tableau 22). Le besoin d'une fonction culturelle est également bien présent avec un taux de 14% pour l'expression par l'art.

La fonction récréative est confirmée par de nombreuses propositions faites spontanément par les citoyens : des terrains de pétanque, d'échecs, de moulins, des murs de grimpe, un skate park, des terrains multi-sports ou encore une place de jeux sécurisées pour les enfants plus âgés et les fêtes de famille. Par conséquent, la notion du jeu occupe l'esprit des villageois.

« Organiser des petits tournois ludiques entre villageois de différents sports lors de la belle saison (basket, foot, pétanque, jeux de sociétés ou autres). » (Q89).

Tableau 22: Aménagements extérieurs de La Chaumine, Crésuz, 2017



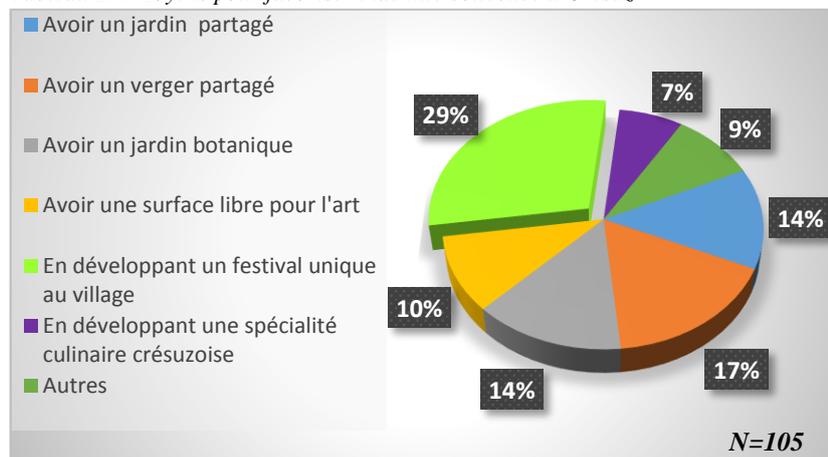
Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

5.4.2 Un retour aux symboles pour une identité collective

À la question : « *Qu'est-ce qui manque à Crésuz pour le vivre ensemble ?* », l'option « une identité collective » s'est également démarquée avec un taux de 24% (voir Tableau 20).

Parmi les moyens proposés pour favoriser une identité villageoise à Crésuz, le développement d'un événement unique au village, comme un festival « Erhard Loretan », a suscité un fort intérêt avec un résultat de 29%. Le second résultat de 17% est en faveur du verger partagé. Le premier résultat est peut-être subjectif voire orienté par le nom « Erhard Loretan » mis en évidence dans la question. Comme il a été avancé dans la théorie de la perception de l'espace public au point 3.4.2.3, les images que les individus gardent en mémoire sont celles qui ont éveillé des sensations chez l'être humain.

Tableau 23: Moyens pour favoriser l'identité collective à Crésuz



Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

Tout comme le Vieux-Chalet, Erhard Loretan était un symbole du village. Même si ce résultat pourrait être biaisé, une hypothèse demeure : les habitants aspirent à retrouver cette résonance positive que véhiculaient ces symboles, pouvant être synonymes de forte valeur ajoutée pour le village de Crésuz et utile à l'identité collective comme cela a été décrit au point 3.4.2.

Des questionnaires s'est aussi dégagé un réel regret concernant la disparition du Vieux-Chalet, des commerces et services d'autrefois qui permettaient la rencontre, le partage et la convivialité. L'analyse des résultats a démontré la volonté d'un certain retour à la configuration du centre du village de jadis, notamment avec 17% des répondants qui souhaiteraient un verger partagé pour les aménagements extérieurs de La Chaumine et pour l'identité collective. En effet, autrefois, cette place villageoise en abritait un qui faisait peut-être partie de l'identité de la commune.

Figure 5 : Photographie du verger, 1904



Source : Commune de Crésuz, 2016

Ce pourcentage de 17% correspond à 32 répondants dont 17 sont âgés de plus de 41 ans. Une hypothèse peut alors être émise : les grands-parents ou les parents de ces générations ont habité Crésuz le temps du verger et ont transmis cette information à leurs petits-enfants ou leurs enfants. La mémoire des anciens est utile et se perpétue. Malheureusement, il n'a pas été possible de retrouver une mémoire vivante pour raconter et décrire l'époque du verger à Crésuz.

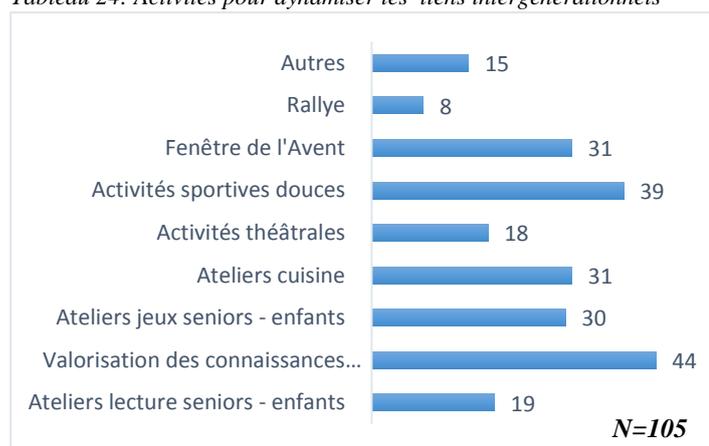
5.4.3 Un espace public propice à l'organisation d'activités

On constate que les habitants ont également privilégié les fonctions identitaires et symboliques lorsqu'il s'agissait de réfléchir à des propositions d'activités favorisant les rencontres intergénérationnelles ou des liens sociaux au sein de l'espace public à Crésuz.

En effet, on voit dans le Tableau 24 que 44% des répondants ont un intérêt particulier pour la valorisation des connaissances et compétences des habitants de Crésuz pouvant servir à dynamiser les liens intergénérationnels.

En ce qui concerne les moyens de tisser des liens sociaux, les manifestations locales ont été mises à l'honneur avec 54%, suivies des rencontres avec des personnes locales (artistes, artisans ou autres personnalités locales, etc.) ayant obtenu 37% comme indiqué dans le Tableau 25.

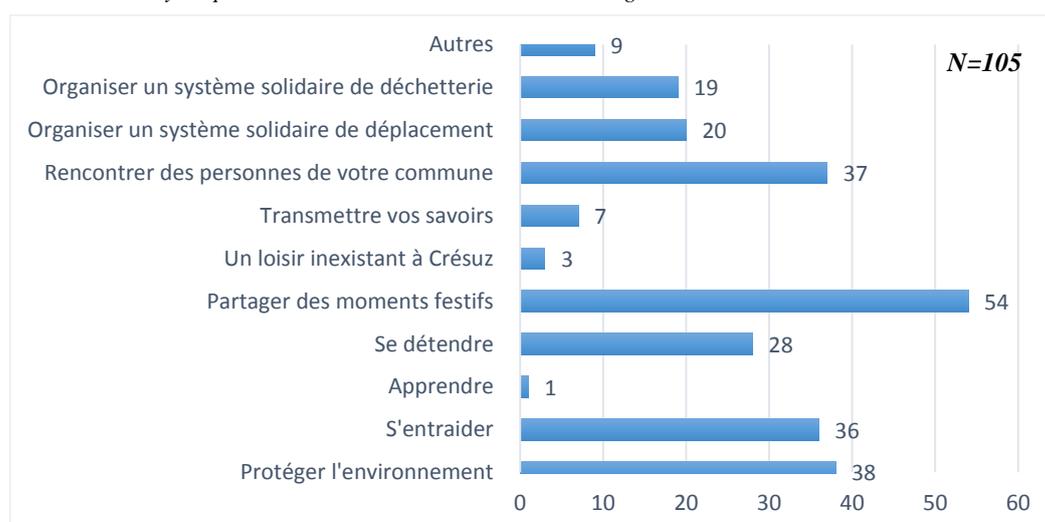
Tableau 24: Activités pour dynamiser les liens intergénérationnels



Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

Ces résultats invitent donc à pérenniser l'existant mais également à diversifier l'offre actuelle. En effet, ce qui touche à l'art et aux expériences des autres par le biais de conférences ou portes ouvertes par exemple n'existe pas à Crésuz. Au sein de la population règne l'idée que l'organisation d'événements à partir des compétences et savoirs locaux soutiendrait la création de liens sociaux.

Tableau 25: Moyens pour tisser des liens sociaux entre les villageois



Source : Données issues des questionnaires, C. Jaquet, 2017

Certaines personnes sondées ont indiqué avoir des connaissances sur l'art, d'autres sur le whisky, d'autres sur des activités professionnelles ou les voyages, etc. Ainsi, il existe un large potentiel de savoirs à exploiter. En ce sens, les citoyens confirment les propos tenus par Delbaere (cité dans Boza, 2011, p. 3) concernant l'aménagement de l'espace public pour qu'il favorise le vivre ensemble : [...] *c'est partir de ce que nous donne le territoire ; des habitants, des formes d'espaces. C'est donc activer ses singularités [...]*. En effet, un citoyen notait dans le questionnaire :

« Proposer des événements autour de thèmes actuels ou personne singulière vivante, charismatique. Décoration du village sur un thème qui permettrait une balade découvertes, personnages sur les bancs publics, panneaux, peintures, graft décrivant les lieux-dits, vieux vélos ou fauteuils décorés de fleurs. Découverte des jardins ou espèces végétales présentes. » (Q12).

6 Recommandations et pistes d'actions pour améliorer le vivre ensemble à Crésuz

Le but de ce chapitre est de fournir des pistes d'actions et des recommandations aux acteurs locaux pour leur permettre concrètement d'améliorer le vivre ensemble à Crésuz, en tenant compte de la volonté citoyenne. Trois axes sur lesquels agir en particulier pour parvenir à cet objectif ont été identifiés et diverses pistes d'actions et recommandations y sont proposées dans les sous-chapitres suivants.

6.1 Les axes à renforcer pour faire face aux enjeux et défis du vivre ensemble à Crésuz

L'analyse du questionnaire a mis en lumière les besoins de la population de Crésuz en termes de liens sociaux, d'aménagement de l'espace public et d'activités de sports et loisirs qui favoriseraient le vivre ensemble au sein du village.

Il apparaît que les réponses et autres propositions émises par les répondants s'orientent vers un désir général de nouer davantage de liens sociaux entre villageois, afin d'obtenir un épanouissement social de chaque couche de la population de Crésuz. Ceci signifie donc que les Crésuzois portent au sein de leur communauté l'envie de mieux vivre ensemble.

De plus, Crésuz peut compter sur diverses ressources favorables au vivre ensemble : l'enthousiasme global pour le développement des relations intergénérationnelles, des personnes riches en expériences et en savoirs, prêtes à les partager, des relations d'entraide déjà existantes entre voisins, une participation élevée aux manifestations locales, un intérêt pour l'ouverture d'esprit, la tolérance, l'entraide, la convivialité ou encore l'écologie.

Toutefois, il ne faut pas oublier les éléments perturbateurs qui freinent voire entravent les relations sociales entre les villageois : le clivage qui sectionne réellement le tissu social crésuzois, le manque d'implication dans les sociétés locales, le peu de communication de la part des sociétés pour acquérir de nouveaux membres, la méconnaissance de services existants dont le SEL de la Vallée de la Jogne et enfin, le fait qu'il ne reste qu'un seul lieu de rencontres hebdomadaires, la déchetterie.

Le SEL de la Vallée de la Jogne est une association qui existe depuis 2004. Les membres échangent toutes sortes de biens et services sans contrepartie pécuniaire. Les principales valeurs défendues sont : solidarité, partage, ouverture d'esprit. Ses buts sont notamment de favoriser les échanges entre les villages de la Vallée et de permettre aux villageois de transmettre leurs ressources, leurs savoirs et leurs expériences. (SEL de la Vallée de la Jogne, 2017).

Pour atteindre cet objectif général de mieux vivre ensemble et ce dans la mesure des possibilités locales, le questionnaire a fait ressortir trois axes principaux sur lesquels travailler : l'aménagement de l'espace public (en l'occurrence les extérieurs de La Chaumine), le développement d'activités et manifestations (culturelles ou sportives) ainsi que l'optimisation des réseaux d'entraide intra villageois.

C'est pourquoi, les recommandations en vue d'optimiser le vivre ensemble à Crésuz sont émises en suivant la logique de ces trois axes précités.

6.1.1 L'aménagement de l'espace public

a) DÉFENDRE L'IDENTITÉ VILLAGEOISE PAR LA MISE EN VALEUR DE SON ESPACE PUBLIC

24% des Crésuzois ont indiqué que l'identité villageoise collective fait défaut à Crésuz, ce qui peut porter atteinte au vivre ensemble local (voir Tableau 20). C'est-à-dire qu'ils revendiquent des éléments communs qui puissent les définir de manière univoque pour ainsi bénéficier d'une reconnaissance entre eux et de l'extérieur.

L'analyse du questionnaire a démontré que pour développer une identité villageoise collective, les répondants plébiscitent des fonctions variées au sein de l'espace public. Les fonctions culturelle, identitaire et symbolique sont celles qui ont retenu le plus d'intérêt. C'est pourquoi, ces fonctions doivent être intégrées au projet d'aménagement de l'espace public de Crésuz pour favoriser une identité collective.

De plus, il a été possible de comprendre la représentation que se font les Crésuzois de leur espace public idéal à travers des propositions d'aménagements divers présentées dans le questionnaire. Ces propositions correspondaient à des fonctions différentes de l'espace public, adaptées à toutes les couches de la population (influencées par différents facteurs évoqués au point 3.4.2.3).

Aussi, la mise en valeur des savoirs des citoyens et des ressources naturelles locales, ou en d'autres termes du patrimoine villageois, est désirée par la population soit de manière qualitative ou quantitative (voir Tableau 24 et Tableau 25). Cela correspond aussi à un besoin de fonction identitaire et symbolique de l'espace public. Cette mise en valeur permettrait les relations intergénérationnelles et le transfert des connaissances.

Verger ou espace botanique

Par exemple, pour ce qui est de la valorisation du patrimoine naturel, un verger ou un jardin botanique abritant des espèces actuelles et anciennes pourrait être mis sur pied en collaboration avec des organismes externes spécialisés, tels que le PNR ou le Musée d'Histoire naturelle de Fribourg. Des activités liées au thème de la flore impliquant des citoyens de la vallée pourraient être organisées. Ainsi, le village mettrait non seulement son patrimoine et le savoir-faire de ses habitants en valeur, mais il le présenterait aussi à des écoles, des touristes ou d'autres groupes intéressés.

Le PNR est une zone géographique délimitée qui protège et met en valeur la faune, la flore et le patrimoine de la région gruérienne et du Pays-d'Enhaut (PNR, 2015).

Fresque murale

En ce qui concerne la mise en valeur des connaissances et le savoir-faire des villageois, Crésuz étant habité par de nombreux artistes, il serait judicieux de promouvoir les talents ou les savoirs des villageois et de les faire découvrir à la population à travers un projet collectif de fresque murale au sein de l'espace public par exemple. L'histoire de Crésuz et les personnalités locales pourraient également y être mises à l'honneur.

Pour que l'espace public favorise le vivre ensemble, il faut qu'une majorité de citoyens ait la volonté d'investir cet espace et se l'approprie de façon homogène. Cela évite les conflits d'usages et invite à l'engagement de soi et à la cohabitation.

Les propositions susmentionnées favoriseraient le vivre ensemble au sein de l'espace public en mêlant des générations différentes autour de projets mettant en valeur le patrimoine local et renforçant ainsi l'identité villageoise. De plus, les valeurs d'ouverture aux autres et de pluralisme seraient mises en avant.

- b) **ENCOURAGER LES JEUNES CITOYENS À RESTER DANS LA COMMUNE ET À PARTICIPER À SA VIE ASSOCIATIVE EN LEUR METTANT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DES SOCIÉTÉS ACCUEILLANTES ET DYNAMIQUES À DISPOSITION**

La fonction récréative de l'espace public a aussi été sollicitée dans les remarques du questionnaire, notamment par des propositions liées à des aménagements sportifs. La mise à disposition d'un terrain multisport simple mais fonctionnel au sein de l'espace public de Crésuz encouragerait les relations entre les jeunes d'âges différents. Un habitant remarque à ce propos :

« Terrains de sport qui permettent aux jeunes devenus plus grands de rester au village et de se connaître davantage en échangeant autour du jeu car les jeunes d'en haut du village ne connaissent pas forcément bien ceux du bas et vice-versa. Aussi, ça permettrait peut-être aux gens de tous âges de se rencontrer. Un local foot-foot ou billard. » (Q89).

Ces idées ont régulièrement fait l'objet d'une mention dans les remarques du questionnaire.

Tournois ludiques inter villageois et événements musicaux

De plus, Crésuz dispose de trois sociétés, mais aussi depuis peu d'un comité organisant un repas par saison pour les personnes intéressées. Pour Crésuz, les sociétés et ce comité jouent un rôle primordial en termes de vivre ensemble, car bon nombre de citoyens participent aux manifestations et y rencontrent d'autres villageois (voir Tableau 17). Cependant, comme ces manifestations sont principalement des soupers ou des lotos, les activités portant sur la culture, le sport ou l'art semblent manquer aux citoyens pour favoriser le vivre ensemble. Certains souhaiteraient de *« petits tournois ludiques entre villageois de différents sports lors de la belle saison (basket, foot, pétanque, jeux de sociétés ou autres. » (Q89)* ou encore d'avoir *« un kiosque comme celui de la place du marché à Bulle où il pourrait y avoir des concerts ou autres manifestations. Il faut penser à l'acoustique par conséquent. » (Q85).*

Revisiter les activités des sociétés villageoises et leurs méthodes de communication

Aussi, avoir des sociétés accueillantes et suscitant l'envie d'y adhérer à Crésuz dynamiserait ses dernières et les manifestations villageoises. Cependant, comme indiqué dans le Tableau 16, seulement 7% du total des répondants affirment s'impliquer au sein des sociétés existantes. Ce manque d'intérêt à s'investir dans les sociétés locales doit les faire réfléchir, afin qu'elles remettent aussi en question leur fonctionnement, méthodes de communication ou les manifestations qu'elles organisent.

Le but de ces démarches serait de retenir les jeunes au sein du village durant une partie de leur temps libre afin qu'ils aient du plaisir à vivre dans leur village. Ceci serait aussi bénéfique à la vie du village, notamment en termes de renforcement des sociétés locales et d'entraide. En effet, au lieu de faire partie de sociétés plus éloignées et d'avoir leurs loisirs et réseaux sociaux vers les centres urbains, ils participeraient à la vie locale. Car la vie associative au sein d'un village est nécessaire à la transmission des valeurs, à l'apport d'expériences et histoires communes et à la création de projets collectifs.

L'animation socioculturelle un outil à la participation des jeunes dans le village

L'animation socioculturelle, qui a sa place à Bulle, Fribourg ou à Marly et qui est plus répandue en Valais, notamment dans les communes latérales telles qu'Anniviers et Vernayaz, pourrait être un outil pour la participation sociale des jeunes dans le village et la Vallée, sans faire concurrence aux sociétés de jeunesse. Il faut *« partager et avoir des bons moments avec les jeunes et non pas seulement avec les personnes âgées. » (Q89).* L'animateur socioculturel (ASC) engagé servirait plutôt de relais entre les citoyens de toutes les générations et les communes. Il interviendrait en complément aux sociétés locales et aux communes. Le fonctionnement du service d'animation ainsi

que les projets à développer devraient s'appuyer sur les réalités des territoires, certes différentes des centres urbains, d'où la nécessité de connaître les besoins de la population crésuzoise et des autres villages de la Vallée. En ce sens, l'ASC est plus qu'un complément, il est un vecteur de liens sociaux et agit de manière professionnelle. C'est-à-dire qu'il analyse l'environnement avant d'agir et coordonne les équipes avec lesquelles il est appelé à travailler. Par conséquent, le métier d'ASC ne peut pas s'improviser, il est professionnel. La charte de Lausanne promeut l'intégration sociale, la culture, la démocratie participative, la prévention de la santé. Donc, le métier d'animateur exige des compétences qui sont notamment travaillées lors de la formation en animation socioculturelle à la HES.

De plus, en rendant l'espace public plus attractif et accessible à la jeunesse, on lui permet de l'investir également. En effet, l'espace public n'est en ce sens pas uniquement envisagé pour les jeunes en termes de mobilité (Y déposer son vélo, attendre un transport, etc.) (Delbaere, cité dans Boza, 2011, p. 2). Une importance particulière doit aussi être accordée aux moments de rencontres entre jeunes et aux moments de détente. La fonction récréative est ainsi privilégiée.

c) CRÉER UN ABRI EXTÉRIEUR PERMETTANT LES RASSEMBLEMENTS LORS D'ÉVÉNEMENTS AU VILLAGE

La valeur de convivialité est ressortie dans l'analyse du questionnaire avec un taux de 31% (voir Tableau 19). Ainsi, il est important de l'intégrer aux projets d'aménagements extérieurs de la place de La Chaumine. C'est pourquoi il serait judicieux d'y construire un abri accueillant, ce qui est relativement simple, peu coûteux et donne une plus-value à la place publique (accueil de groupes, pique-niques, manifestations des sociétés, etc.).

Cependant, ce lieu extérieur devrait être utilisé de manière appropriée. En ce sens, il faut veiller à respecter les Crésuzois ayant choisi ce village pour sa quiétude. Crésuz est perçu par les habitants comme un village silencieux, éloigné de l'agitation des centres urbains. En effet, de nombreux citoyens ayant habité en ville durant leur vie professionnelle ou qui sont encore actifs professionnellement ont choisi de s'y installer pour la quiétude et la qualité de vie qu'il y règne (Communications personnelles, anonymes, 2017). C'est pourquoi, certains habitants aspirent à un village calme et ne ressentent pas forcément les besoins liés aux fonctions de l'espace public précédemment évoquées. En ce sens, les nuisances sonores doivent être maîtrisées et contrôlées, de même que la qualité de l'air, qui doit être préservée.

Préau abrité avec un espace grillades et pétanque

Dans le questionnaire, les lieux de rencontres publics et accessibles à tous ont été privilégiés pour favoriser le vivre ensemble (voir Tableau 20). En ce sens, un préau permanent abrité avec une place de grillades correspondrait aux besoins et attentes des citoyens. On pourrait imaginer déplacer le terrain de pétanque situé dans l'enceinte de la place de jeux vers la place de La Chaumine, aux abords de l'abri et de la place pour grillades. Une grande table et des chaises de détente par exemple pourraient agrémenter cet abri qui devrait rester fonctionnel et modulable au niveau de son mobilier. Selon la théorie, la création d'un espace public propice au vivre ensemble englobe non seulement des bâtiments mais aussi d'autres éléments plus discrets, plus ponctuels, plus éphémères voire moins saisissables qui peuvent être des valeurs, des normes, des fleurs, etc. Ces éléments ainsi que les bâtiments s'imbriquent les uns avec les autres pour former un tout cohérent et correspondant aux différentes fonctions de l'espace public désirées par les citoyens.

En prenant conscience de la nécessité d'aménager l'espace public physique avec des matériaux adéquats et en réfléchissant aux emplacements de ces affectations, il est possible de contribuer à un vivre ensemble fort, car le projet s'inscrit dans des valeurs de pluralisme (où le respect des idées de chacun est de mise) et de convivialité.

6.1.2 Le développement d'activités et de manifestations sportives et culturelles

Les habitants souhaitent effectivement aller de l'avant, songeant notamment aux jeunes générations ou aux nouveaux venus qui ont à peine connaissance des tensions et du clivage régnant à Crésuz et ne les comprennent peut-être pas vraiment. Ce besoin de reconstruire une ambiance saine ainsi qu'une identité villageoise par le biais d'infrastructures adaptées ou d'activités favorisant les liens entre citoyens se fait fortement ressentir en lisant les citations suivantes :

« Retrouver les activités d'avant le clivage, Soirée raclettes, le montage de la crèche, la soupe des Rois. » (Q56) ou encore « pour redynamiser le village, il est important que toutes les générations se mettent ensemble pour qu'il y ait à nouveau une vie villageoise. » (Q51).

Rendre visible les valeurs soutenues par la population pour tous projets développés

Un premier pas vers la diminution du clivage serait la présentation et la reconnaissance des valeurs communes soutenues par la population ; tolérance, démocratie, ouverture d'esprit, entraide, respect de l'environnement et convivialité. Car bien que deux clans distincts se tournent le dos, tous les citoyens ont relevé l'importance des valeurs précitées.

a) MISE SUR PIED D'UN ÉVÉNEMENT FÉDÉRATEUR À CRÉSUZ

Même si les sociétés locales font de leur mieux pour organiser des événements et y attirer des participants, les Crésuzois ressentent un besoin de nouveauté. Ils demandent des activités liées au sport ou à la musique mais aussi à l'art et aux talents des artistes locaux. Il faut « promouvoir l'art à travers les artistes du village. » (Q3) ou organiser des « activités rassemblant l'esprit de voyage en promouvant l'ouverture d'esprit et la tolérance, le respect de son voisin. » (Q83). Ainsi, il est nécessaire non seulement de pérenniser les activités existantes, mais aussi de diversifier l'offre en renforçant l'orientation culture et découverte.

La proposition d'activité favorisant le développement d'une identité villageoise commune qui a remporté le plus de succès est l'organisation d'un festival (peinture, photographie, films, etc.) honorant une figure emblématique de Crésuz. De plus, les citoyens désirent que leur village soit le sol d'événements qui résonnent au-delà du territoire communal, notamment avec la proposition d'un éventuel festival « Erhard Loretan » par exemple. Ce festival pourrait également utiliser les aménagements extérieurs de La Chaumine. Il pourrait être porté par un comité basé à Crésuz, mais solliciterait aussi l'encadrement de personnes externes ayant de l'expérience dans ce genre de manifestation, du temps et l'envie de s'investir.

Le projet susmentionné aurait pour but de rassembler et d'impliquer les habitants de tous les milieux et de toutes les générations afin qu'ils œuvrent dans un but commun valorisant et porteur des valeurs communes exprimées par les sondés, faisant oublier les querelles et relançant une ambiance vivante à Crésuz.

b) FAVORISER LES RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES À TRAVERS DES ATELIERS ET OU ACTIVITÉS MÊLANT LES CONNAISSANCES ET CAPACITÉS DE CHACUN

Pour faire suite à l'intérêt de la population pour la mise en valeur et le partage des connaissances des citoyens désireux de transmettre leurs savoirs (notamment des voyages, la fabrication artisanale de savons ou de pain, la photographie, la peinture, la sculpture ou encore l'œnologie), des ateliers thématiques pourraient être organisés au sein de l'espace public de La Chaumine.

Ateliers thématiques

Ces ateliers auraient lieu une à deux fois par an par exemple, et seraient planifiés en début de chaque nouvelle année. Les thèmes devraient varier et les personnes qui désireraient faire connaître ou apprendre quelque chose à leurs concitoyens s'annonceraient auprès d'un coordinateur ou d'un

membre du Conseil communal. La participation à ces ateliers serait évidemment ouverte à tous les intéressés de la Vallée et non uniquement réservée aux Crésuzois. Les sociétés locales auraient aussi la possibilité d'organiser des ateliers, mais sans contrepartie financière évidemment.

Une collaboration avec le PNR et l'Office du tourisme pourrait être mise en place afin d'apporter un soutien promotionnel à l'organisateur.

Il existe aussi le projet « *Autour d'un micro – Jeunes et aînés se réunissent à Renens* » (Bovey & Fragnière, 2014, p. 14) duquel Crésuz pourrait s'inspirer. Le but de ce projet consiste à regrouper des personnes de générations différentes autour d'un micro, afin qu'elles échangent sur leurs expériences de vie et selon des thématiques comme le travail, les technologies, etc. Les moyens de transmission de ces enregistrements seraient Internet ou la radio.

Exposition mettant en scène la vie quotidienne de plusieurs générations et époques différentes

En collaborant avec la HEFTS à Givisiez et l'École professionnelle en arts appliqués de Fribourg (Eikon) par exemple, un atelier de photographie mettant en scène la vie quotidienne de plusieurs générations et époques différentes pourrait être mis sur pied, avec pour objectif le montage d'une exposition ouverte au public. Les enfants de l'école primaire de la Vallée de la Jogne pourraient être intégrés dans ce projet en récoltant des photos de l'époque auprès des anciens et en réalisant des reportages qui mettent en avant leurs savoirs et parcours de vie par exemple.

Balade gourmande

Une idée intéressante serait de proposer de réaliser une balade gourmande ou un repas contact où les forces de voisinage sont mutualisées le temps d'une journée avec l'appui des diverses sociétés locales. L'apéro, par exemple, pourrait être organisé dans une rue du bas du village, le repas au centre et le dessert dans les hauts du village, ce qui permettrait peut-être de développer les liens entre les voisins mais aussi de connaître les autres villageois.

Diversification de l'offre des activités des sociétés locales

Les sociétés locales ont leur rôle à jouer ici dans la diversification de leurs offres d'activités ; elles pourraient par exemple proposer des tournois sportifs entre les villageois et ceux de la Vallée, une journée des familles, une descente en luge, un festival de soupes, une chasse aux œufs, un brunch, des invitations de populations migrantes pour une cuisine du monde, etc.

L'un des buts premiers de ces événements serait la promotion des relations intergénérationnelles entre les villageois, mais aussi le transfert de valeurs et de savoirs. De plus, inciter des personnes retraitées n'ayant parfois plus de projets personnels à transmettre leurs connaissances peut permettre de les valoriser et de prouver que même à l'âge de la retraite, ils ont encore une raison d'exister et une importance certaine au sein d'une communauté.

6.1.3 Les réseaux d'entraide

Les Crésuzois sont conscients que chacun peut se retrouver un jour en difficulté, que cela soit pour des raisons de santé, de réduction de mobilité, de pertes de proches, ou autres. Par conséquent, un vivre ensemble performant peut apaiser ces aléas de la vie, puisqu'il inclut toutes les personnes dans son concept. De plus, la solidarité est un principe fondamental du vivre ensemble.

a) MISE SUR PIED D'UN RÉSEAU D'ENTRAIDE POUR LE QUOTIDIEN NOTAMMENT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Il est à relever que les sondés accordent de l'importance à ces situations difficiles : « *Pour les personnes âgées, sans familles, avoir contact avec des jeunes impliqués dans la vie sociale est important.* » (Q9). En effet, ils désirent inclure la participation de chacun dans les activités villageoises. Aussi, la volonté de 26% des sondés d'organiser un système d'entraide en est la preuve. Ce système serait utile à tous et permettrait aussi aux personnes âgées d'allonger leur période de vie à domicile si des services, des infrastructures ou d'autres outils adéquats leur sont mis à disposition. En ce sens, l'esprit de solidarité intergénérationnelle s'est fortement fait ressentir dans les résultats des questionnaires : « *Une solidarité intergénérationnelle telle que visites, aide pour commis, etc. apportent beaucoup dans les deux sens.* » (Q72).

Une commission d'entraide

Des aides intra villageoises pourraient être mises en place pour pallier aux soucis liés aux tâches quotidiennes telles que cuisiner, utiliser un ordinateur, faire les courses, véhiculer vers l'arrêt de bus ou d'autres destinations environnantes, remplir sa déclaration d'impôts, participer à la vie sociale du village, etc. Au vu du nombre important de Crésuzois intéressés à s'investir dans un système d'entraide villageois, une *commission d'entraide* pourrait naître afin de mettre les gens en contact et d'identifier les bonnes méthodes à adopter dans le but d'émettre des propositions réellement utiles et fonctionnelles à la population.

Étiquettes sur les boîtes à lait

Une première démarche serait de réaliser un état des compétences et des ressources des villageois. Puis, de savoir qui seraient les citoyens disponibles pour participer à une plateforme d'entraide allant du co-voiturage à l'échange de services ou de prêts de biens quelconque. Il serait possible d'envisager un système d'étiquettes sur les boîtes à lait indiquant si les locataires peuvent aider dans divers domaines : menuiserie, transports, électricité, informatique, affaires sociales, légumes, œufs, pains, yogourts, garde d'enfants, etc.

Un tableau contenant des casiers

Un tableau contenant des casiers portant le nom des volontaires et leurs domaines d'expertise permettant aux citoyens d'y insérer des billets avec leurs besoins, leurs attentes ou ce qu'ils ont à offrir serait installé au bureau communal par exemple : « j'aurais besoin d'aide pour faire mes courses », ou encore « Pour mes devoirs de mathématiques, pourrais-tu m'aider ? », etc. Les personnes volontaires renverraient le coupon à la personne concernée en mentionnant leurs coordonnées et disponibilités. C'est le principe du SEL. Ce service, en plus de favoriser les relations sociales et la solidarité, soutiendrait la responsabilité collective.

Afin d'obtenir un soutien pour la mise en place d'un tel projet, une collaboration avec un service spécialisé comme le SEL de la Vallée de la Jogne ou l'organisation Pro Senectute serait utile.

b) DÉVELOPPER L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS À CRÉSUZ

Les lacunes du vivre ensemble à Crésuz renvoient également à la notion d'intégration des nouveaux arrivants exprimée de manière qualitative dans différents questionnaires. En effet, comme l'a fait ressortir le questionnaire, une arrivée dans ce village peut paraître peu chaleureuse pour ses nouveaux citoyens : « *Arrivée en 2014, d'un village soudé. Différence rude au départ, peu de voisinage, beaucoup de chalets vides.* » (Q72). Pourtant, l'ouverture d'esprit figure parmi les valeurs auxquelles les répondants accordent le plus d'importance.

Effectivement, aucun rassemblement en particulier n'a pour but l'accueil des nouveaux citoyens. Ainsi, il est moins évident pour eux de se sentir bienvenus ou reconnus. Certaines personnes avouent même ne pas participer aux manifestations car elles ne connaissent personne. Par timidité, elles hésitent à aller vers leurs voisins pour leur demander de les y accompagner. Il serait intéressant de casser cette dynamique et de rendre ce village plus ouvert, plus convivial pour ses nouveaux arrivants. Car le manque de communication peut mener à des préjugés et nourrir le clivage régnant actuellement.

Séance d'accueil

Le Conseil communal, une société du village ou des habitants pourraient organiser une petite séance d'accueil des nouveaux arrivants en les informant sur les divers services existants dans la Vallée de la Jogne, les sociétés locales, les projets communaux en cours, les valeurs soutenues par la commune et surtout, pour faire connaissance et leur souhaiter la bienvenue avec pourquoi pas, un verre de l'amitié partagé. Ainsi, ces nouveaux arrivants se sentiraient davantage intégrés et auraient envie de participer à la vie de Crésuz.

Court-métrage

Une autre idée pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants serait la réalisation d'un court-métrage sous forme de reportage présentant le village, ses sociétés et ses habitants. Le savoir-faire des villageois seraient mis en valeur. Il s'agirait de présenter certains villageois plus ou moins charismatiques, de raconter leur histoire et des anecdotes villageoises ou de montrer les espoirs et les doutes qui règnent à Crésuz au sein de toutes les générations. De plus, la réalisation d'un tel film pourrait être un projet social intergénérationnel favorisant le vivre ensemble. Une collaboration avec l'Eikon pourrait être envisagée afin de bénéficier de matériel et de compétences spécifiques, tout en fournissant un outil concret de formation aux étudiants.

Exposition de photographies retraçant l'histoire villageoise

Une autre possibilité serait par exemple de monter une exposition de photographies retraçant l'histoire du village et de ses habitants d'antan et d'aujourd'hui. À la place d'une exposition, un livret contenant ces photos donnerait une vue d'ensemble de l'histoire et des habitants du village à disposition de chacun et notamment des nouveaux citoyens du village.

L'important est de mettre l'accent sur les aspects positifs du village et de ses citoyens, et de réaliser ces projets en impliquant un mélange de générations et de talents locaux et en invitant à la communication et à l'échange. Ainsi, l'anonymat pesant qui règne en particulier pour les nouveaux habitants s'estomperait.

7 Bilan du Travail de Bachelor

Ce chapitre présente le bilan de la démarche méthodologique, le bilan personnel en général par rapport au Travail de Bachelor, le bilan professionnel ainsi que les perspectives professionnelles apportées par mes recherches.

7.1 Le bilan de la démarche méthodologique

En privilégiant une démarche participative par questionnaire, l'ensemble des habitants a été pris en considération. Ainsi, même les plus silencieux ou les personnes timides ont eu la possibilité de donner leur avis. Cela a permis la co-construction de la réalité sociale locale et ce, de manière anonyme. Ainsi, les jeux de pouvoir et d'influence ont été neutralisés.

Aussi, cette méthodologie m'a donné l'opportunité de rencontrer de nouveaux habitants, de briser l'anonymat entre certains villageois et moi et de nourrir les résultats des questionnaires. Cette démarche a été saluée à de nombreuses reprises par les citoyens.

Comme toute méthode de récolte de données, celle du questionnaire comporte certaines difficultés qui sont présentées dans les chapitres suivants.

7.1.1 La construction, la distribution et la récolte du questionnaire

Tout d'abord, la construction du questionnaire qui, de prime abord, s'avérait sans obstacles, s'est révélée compliquée. En effet, comme les personnes interrogées n'étaient pas des professionnels des concepts étudiés, la formulation des questions devait être suffisamment précise et compréhensible afin qu'un large panel d'habitants puisse en saisir le sens et y répondre.

Une autre difficulté a résidé dans le fait que le cadre théorique est complexe. Par conséquent, je ne pouvais pas me permettre d'utiliser des termes techniques comme « le pluralisme » ou encore les noms des diverses fonctions de l'espace public. D'ailleurs, plusieurs versions du questionnaire ont dû être présentées à ma directrice de TB avant de pouvoir le transmettre à la population. Il a donc fallu réfléchir à des questions et des réponses adaptées afin de pouvoir les transposer à la théorie pour l'analyse du questionnaire.

De plus, comme mes moyens financiers étaient limités, une semaine entière a été consacrée à la distribution et à la récolte des questionnaires auprès des ménages. Toutefois, cette manière de faire m'a permis d'échanger (autour d'un verre, sur le pas de la porte, etc.) avec la population et de connaître de nouvelles personnes. Aussi, les délais de retour n'ont pas toujours été respectés par les répondants.

7.1.2 L'analyse des résultats du questionnaire

L'analyse des résultats est longue mais enrichissante. Elle a demandé rigueur, persévérance et objectivité. Les informations ont dû être filtrées sans tenir compte de mes intérêts et idées personnelles, risquant de biaiser une retranscription objective des résultats.

7.1.3 Les limites du questionnaire

Une des limites du questionnaire réside dans le fait qu'il n'est pas aisé de concrétiser toutes les idées de projets et désirs des répondants, bien que celles-là soient abondantes. En effet, il n'est pas envisageable de connaître l'identité des personnes intéressées à s'investir compte tenu des règles d'anonymat. Aussi, une des lacunes de cette méthode est qu'elle ne favorise pas la rencontre et la formation de liens entre les habitants, contrairement à une démarche par focus-groupes par exemple. En effet, les données sont récoltées individuellement, de manière anonyme et sans concertation entre répondants. De plus, la méthode par questionnaire n'incite pas le débat et ne permet pas aux répondants de développer de façon plus approfondie leurs idées.

7.2 Le bilan personnel face au Travail de Bachelor en général

Comme les exigences formelles sont définies par la HES-SO Valais en Travail Social, de nombreuses réflexions ont été nécessaires afin d'aborder la thématique du vivre ensemble de manière synthétique. Étudier le vivre ensemble de manière synthétique a provoqué en moi certaines frustrations, des craintes et des questionnements. En effet, comme le vivre ensemble est une notion très large, les exigences ont parfois représenté des entraves à ma liberté de rédaction du travail ; j'ai dû parfois restreindre ma liberté de rédaction pour que mon travail corresponde aux exigences de la formation. De plus, la peur d'oublier des éléments importants ou d'orienter certaines thématiques plutôt que d'autres en fonction de ma sensibilité a renforcé ma difficulté à définir des priorités et des sujets pertinents à traiter en lien avec ma problématique. Par conséquent, il a fallu que je réfléchisse à aborder cette thématique dans la partie du cadre théorique pour qu'elle respecte non seulement le cadre en vigueur mais aussi qu'elle soit représentative des différentes réalités territoriales, raison pour laquelle les concepts de vieillissement de la population ainsi que celui de l'espace public ont été étudiés. Aussi, pouvoir n'émettre que des propositions, sans toutefois pouvoir approfondir leur mise en place est quelque part frustrant, bien que je sois consciente de l'énorme travail supplémentaire qu'il aurait fallu fournir pour que ce travail représente un projet complet et directement applicable en pratique. Cependant, accepter le cadre qui nous est imposé s'est révélé bénéfique. Ce travail de rédaction synthétique a été fondamental pour obtenir un résultat de qualité, qui répond au critère d'objectivité de toute recherche.

Je pensais qu'en tant que citoyenne de Crésuz, il serait plus facile d'écrire ce Travail de Bachelor. C'est une désillusion totale. En effet, rédiger un tel travail en lien avec son village représente un risque majeur, celui de la subjectivité et de la prise de parti. Au début du processus du Travail de Bachelor, mes convictions et mes émotions personnelles m'accompagnaient dans l'écriture. Puis, afin d'éviter d'être influencée par mon passé et mes idées, des relecteurs externes m'ont apporté leurs critiques et m'ont aidée à adopter une posture plus neutre. Ainsi, j'ai appris qu'il faut savoir s'entourer de personnes et leur faire confiance pour progresser dans un travail car « *un seul arbre ne fait pas une forêt.* » (Proverbe africain).

Aussi, comme je suis impliquée dans la vie villageoise ainsi que dans le développement de celle-ci par le biais du groupe de travail de La Chaumine, il a été indispensable de prendre conscience qu'un Travail de Bachelor est prioritairement une recherche, qui précède la création d'un projet. Au début, j'étais trop prise par le projet réel auquel j'avais adhéré. Une position méta a été adoptée afin de reconsidérer mon travail sous l'angle d'une travailleuse sociale et non d'une citoyenne. Cette double casquette d'étudiante en travail social et de membre du groupe de travail La Chaumine m'a rendue réceptive au fait que selon le rôle que le professionnel défend, il peut fausser des résultats en les orientant selon ses sensibilités. Ainsi, il faut savoir différencier les rôles, se détacher de ses émotions et porter la responsabilité du mandat qui nous est attribué (pour autant qu'il corresponde à nos valeurs) plutôt que d'agir selon ce que nous souhaiterions défendre. Ce n'est qu'à ce prix qu'une attitude professionnelle peut être maintenue. C'est alors une belle leçon professionnelle dont je me souviendrai pour mon avenir car il se peut, qu'un jour aussi, je porte des casquettes professionnelles multiples.

Réaliser un Travail de Bachelor est aussi un cheminement soumis à des imprévus avec lesquels il faut savoir composer. En effet, j'avais des délais clairement définis et je voulais m'y tenir avec rigueur. Cependant, la méthodologie prévue, à savoir réaliser des focus-groupes, a dû être revue pour récolter des données par questionnaires. Comme je l'ai expliqué dans mon travail, les focus-groupes comportaient trop de risques au vu des tensions villageoises. Étant inexpérimentée en médiation, j'ai préféré admettre que je ne possédais pas les compétences nécessaires pour l'utilisation de cette méthode. C'est la deuxième leçon professionnelle que ce travail m'a permis

d'acquérir et qui est à mon sens fondamentale dans toute profession qui touche le domaine du social : savoir reconnaître ses propres limites et agir en fonction de ses compétences.

Ce travail a nécessité de nombreuses heures de recherche, de réflexion, de rédaction et de correction. Rester motivée malgré des chapitres élagués ou supprimés a été un défi constant que je suis fière d'avoir relevé par l'aboutissement de ce travail. Malgré des moments de découragements et de doutes, réaliser ce travail sur une réalité territoriale qui me concerne et constater l'intérêt qu'il a suscité auprès de la population m'a motivée à avancer.

7.3 Bilan professionnel

Ce Travail de Bachelor a toujours été considéré et ce, dès les premières réflexions, comme une expérience professionnelle plutôt qu'un simple exercice de fin de formation. Ainsi, il a reflété toute la complexité d'une profession dans le domaine du social. En effet, cette recherche exige de nombreuses compétences, tirées du référentiel de compétences pour la formation Bachelor en Travail Social, pour réaliser les diverses parties du Travail de Bachelor. Celles-là seront nécessaires pour l'avenir professionnel des étudiants en travail social :

- « *S'organiser, planifier, déterminer ses priorités.* »
- « *Entrer en relation avec les personnes dans une attitude appropriée, permettant le respect et la confiance.* »
- « *Repérer les questions éthiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.* »
- « *Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.* »
- « *Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs.* »
- « *Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.* »
- « *Participer à une démarche de recherche.* »

7.4 Perspectives professionnelles

Outre les compétences sociales et méthodologiques que j'ai pu développer au travers de ce travail, l'étude du concept du vivre ensemble m'a permis de me rendre compte qu'un travailleur social a son importance dans des projets locaux d'aménagement du territoire. En ce sens, j'envisage de me former davantage dans le développement et l'aménagement du territoire ainsi que dans les démarches participatives, afin de pouvoir, aux côtés d'une équipe pluridisciplinaire (urbaniste, promoteurs immobiliers, conseillers communaux, etc.) développer des projets respectueux des besoins des populations concernées par les changements de leur lieu de vie en apportant des regards croisés.

La démarche participative me questionne aussi sur les manières de développer l'aspect participatif et collectif dans la pratique des assistants sociaux. Bien que la méthodologie utilisée pour ce travail soit davantage liée à l'animateur socioculturel qu'à l'assistant social, elle peut aussi lui servir d'outil.

Après avoir obtenu mon diplôme de travailleuse social, je souhaite développer un projet qui permette aux assistants sociaux de travailler davantage en collectif de bénéficiaires plutôt qu'en individuel. Aussi, au vu des enjeux sociaux qui émanent de la population, pourtant d'une petite commune, ouvrir un poste de travailleur social intercommunal serait adéquat. Je serais motivée à développer et occuper ce poste.

8 Conclusion

Cette étude correspond à un contexte sociodémographique bien précis qui est celui de Crésuz. En ce sens, les résultats et pistes d'actions ne sont pas applicables à d'autres villages. Cette analyse projective de la thématique du vivre ensemble a permis d'exprimer des faits et de relever certaines nécessités concernant le vivre ensemble à Crésuz. En effet, la population désire investir l'espace public mais aussi se l'approprier.

Le vivre ensemble à Crésuz se décline de manière concrète (infrastructures) et abstraite (culture) en aménageant des lieux de rencontres publics et accessibles à tous ainsi qu'en renouvelant l'identité collective. Pour ce faire, le développement de la culture et des loisirs ainsi que les réseaux d'entraide doivent naître avec les recommandations suivantes ; les infrastructures construites ainsi que les activités mises en place doivent permettre les relations intergénérationnelles ; les valeurs émises et les fonctions défendues par la population doivent être intégrées aux projets envisagés ; la norme de tranquillité, évoquée de manière qualitative dans les questionnaires doit être préservée, sans quoi le vivre ensemble sera difficilement envisageable. Les résultats récoltés témoignent que l'aménagement de l'espace public est réellement un enjeu du vivre ensemble.

Au travers de ce portrait analytique de la thématique du vivre ensemble à Crésuz, des envies et besoins ont émané de la population. La richesse des pistes d'actions proposées en partie par les Crésuzois sont pertinentes et reflètent leur vision d'un vivre ensemble de qualité.

En ce sens, mes questionnements principaux concernent la suite à donner à ce travail. Comment faire pour que ce Travail de Bachelor ne reste pas au stade embryonnaire d'idées ? Quels moyens peuvent-être mis à disposition par la commune pour réaliser quelques pistes d'action ? Qui va intervenir une fois ce travail terminé ? Comment sensibiliser l'opinion publique aux bienfaits d'une démarche participative ?

De nombreuses pistes d'actions sont envisageables. Cependant, elles nécessitent que des citoyens s'investissent activement. La commune peut utiliser ce travail comme soutien dans ses futures démarches de promotion du bien vivre ensemble villageois, puisque ce travail reflète l'état des lieux et les besoins des villageois. Dans un premier temps, interpeller la population sur cette question de recherche pour savoir si des membres ou sociétés parmi la collectivité seraient intéressés à former des collectifs ou à s'investir dans ces pistes d'action, qui peuvent toutes être rediscutées voire évoluer comme elles sont liées au contexte d'aujourd'hui. Il est en effet important d'initier des démarches pour que des projets voient le jour.

Si la volonté citoyenne n'est pas au rendez-vous, il faudra éventuellement envisager un service professionnel d'animation socio-culturelle pour la Vallée de la Jogne ou alors peut-être créer un poste de travailleur social intercommunal ? Car tout le monde le sait, chacun est occupé par son travail et ses loisirs, et ceci s'est ressenti dans les résultats des questionnaires aussi. De plus, aujourd'hui, suite aux résultats encourageants déjà obtenus à Crésuz grâce au diagnostic réalisé, ce travail prouve que cette thématique est aussi d'actualité dans les petits villages et pas uniquement en ville.

« De nombreuses générations ont cru que leur mission était de refaire le monde. La nôtre devrait se donner pour mission d'éviter qu'il ne se défasse. »

(Camus, s.d, cité dans De Villiers, 2015, p. 78).

Références par ordre alphabétique

- Abdallah-Pretceille, M. (2008). Éthique et diversité. *Éducation et francophonie*, 36, (2). 16-30.
Doi : [10.7202/029477ar](https://doi.org/10.7202/029477ar)
- Acheter-Louer. (2016). Récupéré de <https://www.acheter-louer.ch/immobilier/Cr%C3%A9suz-immobilier-maison-appartement-villa-chalet-appartement-terrain.html>
- Al Jazeera Media Network. (2016). *Painting Murals to Honor the Elderly*. [Vidéo en ligne]
Récupéré de
https://www.facebook.com/ajplusenglish/videos/vb.407570359384477/870463796428462/?type=2&theater¬if_t=comment_mention¬if_id=1483370428648914
- Antoine, M. (s.d). *Vivre ensemble à Genève*. Récupéré de
http://www.fondationpourgeneve.ch/uploads/web/news/files/CAHIER_VIVRE_ENSEMBLE_A_GE-DEF_Light.pdf
- Assemblée extraordinaire Communale. (2012, Octobre). Assemblée communale. Crésuz.
Récupéré de http://www.cresuz.ch/fileadmin/documents/Actualit%C3%A9/12-octobre_Assembl%C3%A9e_communale_du_17_oct.2012_-_PROVISOIRE.pdf.
- Assemblée Communale. (2013, Décembre). Assemblée Communale. Crésuz. Récupéré de
http://www.cresuz.ch/fileadmin/documents/administration/administration_communale/13-d%C3%A9cembre_Assembl%C3%A9e_communale_du_11_d%C3%A9cembre_2013.pdf
- Assemblée Communale. (2016, Janvier). Assemblée Communale. Crésuz. Récupéré de
http://www.cresuz.ch/fileadmin/documents/Actualit%C3%A9/16-fevrier-Assemblee_communale_du_27_janvier_2016-PV_PROVISOIRE.pdf
- Assemblée Communale. (2016, Janvier). Assemblée Communale. Crésuz. Récupéré de
http://www.cresuz.ch/fileadmin/documents/Actualit%C3%A9/16-fevrier-Assemblee_communale_du_27_janvier_2016-PV_PROVISOIRE.pdf
- Assgoba, Y. (2016, 26 janvier). Le pluralisme culturel et le vivre ensemble. *Le Droit*. Récupéré de
<http://www.lapresse.ca/le-droit/opinions/votre-opinion/201601/26/01-4944071-le-pluralisme-culturel-et-le-vivre-ensemble.php>
- Avenir Social. (2010). *Code de déontologie du travail social en Suisse : un argumentaire pour la pratique des professionnel-le-s*. Berne : Avenir Social.
- Bovey, D. & Fragnière, J-P. (2014). *Pratiques intergénérationnelles. Au cœur d'une société de longue vie*. Lausanne : Socialinfo.
- Buffet, C. (2013). «*Erhard Loretan - Une vie suspendue*». Chamonix : Guérin du livre.
- Bulliard, E. (2013, Juin). *Projet inédit sur le site de l'ancienne colonie*. La Gruyère. Récupéré de
<http://www.lagruyere.ch/2013/06/projet-in%C3%A9dit-sur-le-site-de-l%E2%80%99ancienne-colonie.html>
- Caritas. Schuwey, C. & Knöpfel, C. (2014). *Nouveau manuel sur la pauvreté en Suisse*. Lucerne : Caritas Suisse.
- Castelli Dransart, D-A. (2014). Pour prévenir le suicide de la personne âgée. Récupéré de
<http://www.reiso.org/spip.php?article4452>
- CF immobilier, compagnie foncière SA. (2016). Récupéré de
<http://www.residenceslevieuxchalet.ch/fr/main/gallery>.



- Chanady, A. (s.d). *L'ouverture à l'Autre Immigration, interpénétration culturelle et mondialisation des perspectives*. Récupéré de <https://www.erudit.org/livre/CEFAN/1994-2/000411co.pdf>
- Charazac-Brunel, M. (2014). *Le suicide des personnes âgées. Clinique, prévention et prise en charge*. Toulouse : Erès.
- Code civil suisse. (2016). Titre huitième : Des effets de la filiation. Chapitre 1 : De la communauté entre les père et mère et les enfants. Récupéré de <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19070042/index.html> ..
- Commune de Crésuz. (2016a). *Règlement d'urbanisme*. Récupéré de http://www.cresuz.ch/fileadmin/documents/technique/constructions_am%C3%A9nagement/R%C3%A8glement_urbanisme.pdf
- Communes sympas, gemeinsam in der Gemeinde. (2016). *Développons le « vivre ensemble » et renforçons la qualité de vie !* Récupéré de <http://www.communes-sympas.ch/>
- Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant. (1989). Récupéré de <http://www.humanium.org/fr/wp-content/uploads/convention-internationale-relative-aux-droits-de-l-enfant-integral.pdf>
- David, O. (s.d). *La place des jeunes dans l'espace public : comment vivre ensemble ?* Récupéré de <https://www.francaspaysdelaloire.fr/IMG/pdf/InterventionODAVID.pdf>
- Denot, P. (s.d). *Espace public, espace privé*. Récupéré de http://www.patrick-denot.eu/espace_privée_public.html
- Derrida, J. (1997, 2 décembre). "Il n'y a pas de culture ni de lien social sans un principe d'hospitalité." *Le Monde*. Récupéré sur <http://www.egs.edu/faculty/jacques-derrida/articles/il-ny-a-pas-de-culture-ni/>
- De Villiers, P. (2015). *Le moment est venu de dire ce que j'ai vu*. Récupéré de [Books google](#)
- DFI. (2015). Un monitoring sur le « vivre ensemble » en Suisse pour compléter le recensement. Récupéré de <https://www.admin.ch/gov/fr/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-56182.html>
- Différences solidaires. (2014). *Projets*. Récupéré de <http://www.differences-solidaires.ch/index.php/pages/Projets>
- Dind, J-P. (s.d). *Les quartiers espaces de vie : la convivialité des espaces publics*. Récupéré de https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_205C47DE5EA0.P001/REF
- DIRPRO. (2010). Rapport, état de situation. *Projet senior + ; Politique en faveur des personnes âgées*. Récupéré de https://www.fr.ch/sps/files/pdf40/1401_f.pdf
- Doucet, L. & Favreau, L. (1991). *Théorie et pratiques en organisation communautaire*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dufour, A & Palaric, E. (Dir). (octobre 2012). *La solidarité intergénérationnelle en Europe. Comparaisons entre l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et la Suède*. Paris : France bénévolat.
- Fragnière, J-P. (novembre 2011). *Année Européenne pour le Vieillissement Actif et la Solidarité entre les Générations (2012)*. Récupéré de [http://www.socialinfo.ch/dynamages/file/\\$-NOUVEAU-EUROPE-PUB%208_11_11.pdf](http://www.socialinfo.ch/dynamages/file/$-NOUVEAU-EUROPE-PUB%208_11_11.pdf).

- Fragnière, J-P. (2012). *Dictionnaire des âges et des générations*. Rue de la Barre 11 ; 1005 Lausanne: Editions Réalités sociales.
- Fragnière, J-P, & Girod, R. (2002). Le vieillissement de la population. In *Dictionnaire suisse de politique sociale*. Récupéré de <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=838>
- Fragnière, J-P, & Girod, R. (2002a). L'isolement social. In *Dictionnaire suisse de politique sociale*. Récupéré de <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=450>
- Gagnier, J-P & Lacharité, C. (2010). *Comprendre les familles pour mieux intervenir: Repères conceptuels et stratégies d'action*. Québec: Gaëtan Morin.
- Gaymu, J. (1993). *Le vieillissement démographique et les personnes âgées en France*. Récupéré de <http://www.cicred.org/Eng/Publications/pdf/c-d5.pdf>
- Gilliand, P. (s.d). Le vieillissement de la population. In *Dictionnaire suisse de politique sociale*. Récupéré le 06.01.2016 de <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=838>
- Godel, J. (mai 2015). A contre-courant vers l'Afrique pour raconter la migration. *La Gruyère*. Récupéré de <http://www.lagruyere.ch/2015/05/contre-courant-vers-l%E2%80%99afrique-pour-raconter-la-migration.html>
- Gosselin, P. (2009). *L'éducation interculturelle dans le programme de formation du premier cycle du secondaire : Définition et analyse*. (Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, Canada). Récupéré de [file:///C:/Users/jaquet/Downloads/26962%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/jaquet/Downloads/26962%20(1).pdf)
- Guerchanik, Y. (2012, 8 mai). Le Vieux Chalet de Crésuz trouve un second souffle. *La Gruyère*.
- Gucher, C. (2012). Questions-Clés - Le vieillissement: un défi pour le « vivre ensemble » et les solidarités. In *Solidarité*. Récupéré de <http://www.forumesp.org/xwiki/wiki/econnaissances/view/Questions-Clés/Levieillissementundefipourlevivreensembleetlessolidarites>
- Haute école fribourgeoise de Travail Social (HEF-TS). (mars 2013). *Evaluation du Projet pilote cantonal « Communes sympas – Gemeinsam in der Gemeinde » 2010 – 2013*. Récupéré de http://www.fr.ch/imr/files/pdf56/20130416_rapport_final_CS_DEF.pdf.
- Hommage, C. (2007). La démarche de diagnostic territorial au service d'une dynamique partenariale et citoyenne. *Les Sciences de l'éducation - Pour une l'Ère nouvelle*, (40), 79-95. DOI: [10.3917/lse.401.0079](https://doi.org/10.3917/lse.401.0079)
- Hubaux, A-S. (juin 2009). *L'intergénérationnel au cœur du vivre ensemble*. Récupéré de <http://www.centreavec.be/site/linterg%C3%A9n%C3%A9rationnel-au-coeur-du-vivre-ensemble>
- IFSW. (2007). *Ethics in social work, statement of principles ; Global standards for the education and training of the social work profession*. Récupéré de <http://www.ifsw.org>
- Innerarity, D. (2009). *Éthique de l'hospitalité*. Canada: Les Presses de l'Université Laval
- Isambaeva, L & Débois, M. (2010). *Le « problème » des relations intergénérationnelles : Analyse de projets intergénérationnels*. (Thèse de doctorat). Genève : Université de Genève. Faculté des sciences économiques et sociales.
- Jaccard Ruedin, H. & Weaver, F. (2009). *Ageing Workforce in an Ageing Society. Wieviele*

Health Professionals braucht das Schweizer Gesundheitssystem bis 2030, Careum Working.
Neuchâtel : Observatoire suisse de la santé.

Jarry, D. (2016). *Vivre ensemble: le ciment de toute démocratie qui favorise l'expression de toutes ses composantes*. Récupéré de <http://www.2012un-nouveau-paradigme.com/article-vivre-ensemble-le-ciment-de-toute-democratie-qui-favorise-l-expression-de-toutes-ses-composantes-122590615.html>

Kanafani-Zahar, A. (2016). *Liban: le vivre ensemble*. Récupéré de <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00093652>

Kuenzi, K. (2015, 01 novembre). « Nous sommes tous orphelins d'Ehrard Loretan ». *Grands alpinistes*. Récupéré de <http://www.swissinfo.ch>

Ladsous, J. (2004, Janvier). Santé en réseaux. *VST - Vie sociale et traitements*. (81). 100-104. Récupéré de [DOI : 10.3917/vst.081.0100](https://doi.org/10.3917/vst.081.0100)

L'analyse des espaces publics. La place. (2016). Récupéré de <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/la-perception-de-lanalyste-et-celle-de-lusager/>

La Toupie. (2016). *Définition du pluralisme*. Récupéré de <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Pluralisme.htm>

Le Monde. (s.d). *Lien social et intégration*. Récupéré de http://www.lemonde.fr/revision-du-bac/annales-bac/sciences-economiques-terminale-es/liens-social-et-integration_t-serde96.html

Loi fédérale sur les résidences secondaires (LRS). 20 mars 2015. Récupéré de <https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2015/2539.pdf>

Maillé, M.-È. (2012) Information, confiance et cohésion sociale dans un conflit environnemental lié à un projet de parc éolien au Québec (Canada). Thèse de doctorat en communication, Université du Québec à Montréal, 261 p. Récupéré de http://paysage-libre-vd.ch/wp-content/uploads/2015/03/Maillé2012_résumécitoyen.pdf

Maître, C. (2016). *Boncourt, un village où il fait bon « venir vieux »*. Sierre : Haute École en Travail Social. HES-SO Valais // Wallis.

Mbayo Mbayo, J. (2002). *L'hospitalité dans la dynamique du vivre ensemble*. Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant

Morin, R. & Rochefort, M. (1998). « Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective ». *Lien social et Politiques*. (39). 103-114. [DOI: 10.7202/005194ar](https://doi.org/10.7202/005194ar)

OBSAN. Höpflinger, F. & Bayer—Oglesby, L. & Zumbrunn, A. (2011). *La dépendance des personnes âgées et les soins de longue durée. Scénarios actualisés en Suisse*. Berne : Hans Huber.

OBSAN. Jaccard Ruedin, H. & Weaver, F. & Roth, M. & Widmer, M. (Février 2009). *Personnel de santé en Suisse – Etat des lieux et perspectives jusqu'en 2020*. Récupéré de http://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/publications/2015/ad35_korr.pdf

OBSAN. Bachmann, N. (Janvier 2014). *Les ressources sociales, facteur protecteur pour la santé*. Récupéré de <http://www.obsan.admin.ch/fr/publications/les-ressources-sociales-facteur-protecteur-pour-la-sante>

- OBSAN. Merçay, C. & Grünig, A. (2016). *Personnels soignants en Suisse – Projections à l’horizon 2030 et conséquences sur les besoins de relève* (Obsan Bulletin 12/2016). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.
- OBSAN. (2017). *Taux de suicides et taux de suicides assistés*. Récupéré de <http://www.obsan.admin.ch/fr/indicateurs/suicide>
- Observatoire des valeurs. (2016). *Les valeurs*. Récupéré de : <http://www.observatoiredesvaleurs.org/les-valeurs/>
- O’Dea, C. (2013). *En baisse, le taux de suicide reste alarmant*. Récupéré de http://www.swissinfo.ch/democratiedirecte/d%C3%A9sesp%C3%A9rance_en-baisse--le-taux-de-suicide-reste-alarmant/36673392
- OFAS. (mai 2015). *Politique familiale. Etat des lieux et possibilités d’action de la Confédération*. Récupéré de file:///C:/Users/jaquet/Downloads/Rapport_Politique_familiale_Etat_des_lieux_et_possibilit%C3%A9s_d%2527action_de_la_Conf%C3%A9d%C3%A9ration.pdf
- OFS. (2014). *Pauvreté et aide sociale*. Récupéré de : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/04/blank/key/02/05.htmla>
- OFS (2014a). *Risque plus élevé d’isolement social parmi la population déjà défavorisée*. Récupéré de <http://www.bsv.admin.ch/aktuell/medien/00120/index.html?lang=fr&msg-id=5921>
- Office fédéral du développement territorial ARE. (2016). *Résidences secondaires*. Récupéré de <http://www.are.admin.ch/themen/raumplanung/00236/04094/index.html?lang=fr>
- OFS. (1998). *Deux siècles d’histoire démographique suisse*. Récupéré de <file:///C:/Users/jaquet/Downloads/253-9800.pdf>
- OFS. (2010). *Les scénarios de l’évolution de la population de la Suisse 2010–2060*. Récupéré de <file:///C:/Users/jaquet/Downloads/202-1000.pdf>
- OFS. (2015). *Les scénarios de l’évolution de la population de la Suisse 2015 – 2045*. Récupéré de [file:///C:/Users/jaquet/Downloads/202-1500%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/jaquet/Downloads/202-1500%20(2).pdf)
- OFS. (2016a). *Enquête sur les revenus et les conditions de vie en Suisse en 2014*. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population.assetdetail.39949.html>
- OFS. (2016b). *Évolution des rapports de dépendance*. Récupéré de <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population.assetdetail.308063.html>
- OFS. (2016). *Fécondité des femmes selon la génération, en 2015*. Récupéré de <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population.assetdetail.312778.html>
- Office fédéral de topographie, État de Fribourg. (2016). Récupéré de http://map.geo.fr.ch/?lang=fr&dataTheme=Localisation&theme=CARTES_COULEUR
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d’Enhaut. (2015). *PNR*. Récupéré de <http://www.pnr-gp.ch/>
- Ploton, L. (2005). « À propos du placement des personnes âgées ». *Gérontologie et société* (112), 93-103. doi : 10.3917/g.s.112.0093
- Référentiel de compétences pour la formation Bachelor en Travail Social. (2017). Récupéré de https://www.hevs.ch/media/document/0/plan_detudes_cadres_formation_pratique.pdf

- Ripoll, F & Veschambre V. (2005). *Introduction. Norois*. (195). p. 7-15.
- Robiolio A, & Lauper, A. (2016). *Recensement des biens culturels de Fribourg ; Ferme des frères Chollet*. Fribourg.
- RTS. (2012, 21 octobre). Erhard Loretan, respirer l'odeur du ciel. In. *Passe-moi les jumelles* [Vidéo en ligne]. Récupéré de <https://www.rts.ch/play/tv/passe-moi-les-jumelles/video/erhard-loretan-respirer-lodeur-du-ciel?id=3523798>
- Ruiz, G. & Hirsch, E. (2011). Les capacités des nonagénaires sont plus diversifiées que celles des enfants. *Hémisphères. La revue suisse de la recherche et de ses applications*. (2). 70.
- Ruffieux, O. (1964). *Étude historique de la commune de Crésuz*.
- Système d'échange local de la Vallée de la Jogne. (2017). *SEL on line*. Récupéré de <http://seljogne.ch/>
- SStat. (2016). *Population résidante permanente par classe d'âges quinquennale, par commune, dès 2010*. Récupéré de http://appl.fr.ch/stat_statonline/standards/etape2.asp?Tableau=190&Contexte=5
- Toussaint J- Y & Zimmermann, M. (2001). (sous la dir. de). « *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public* ». Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Veysset-Pujalon, B. (1995). L'alliance des âges : évolution du lien sociale entre les générations. *Les Actes du Colloque. Vieillir au pluriel*. Communauté française de Belgique. Récupéré de http://www.centreavec.be/site/linterg%C3%A9n%C3%A9rationnel-au-coeur-du-vivre-ensemble#_ftn16
- Wicht, A. (1995). Erhard Loretan (1959-2011). *La Liberté*. Récupéré de http://www.laliberte.ch/photos/galeries-de-l-annee-2014/erhard-loretan-1959-2011-8193#.V3VoAJs1_IU
- Zoll, R. (1998). « Le défi de la solidarité organique : avons-nous besoin de nouvelles institutions pour préserver la cohésion sociale? ». *Sociologie et sociétés*, 30. (2). 1-10. [doi: 10.7202/001848ar](https://doi.org/10.7202/001848ar)

Référence de la photo de la page de garde:

Aeby, A.S. (avril 2017). *La Chaumine, Crésuz*.

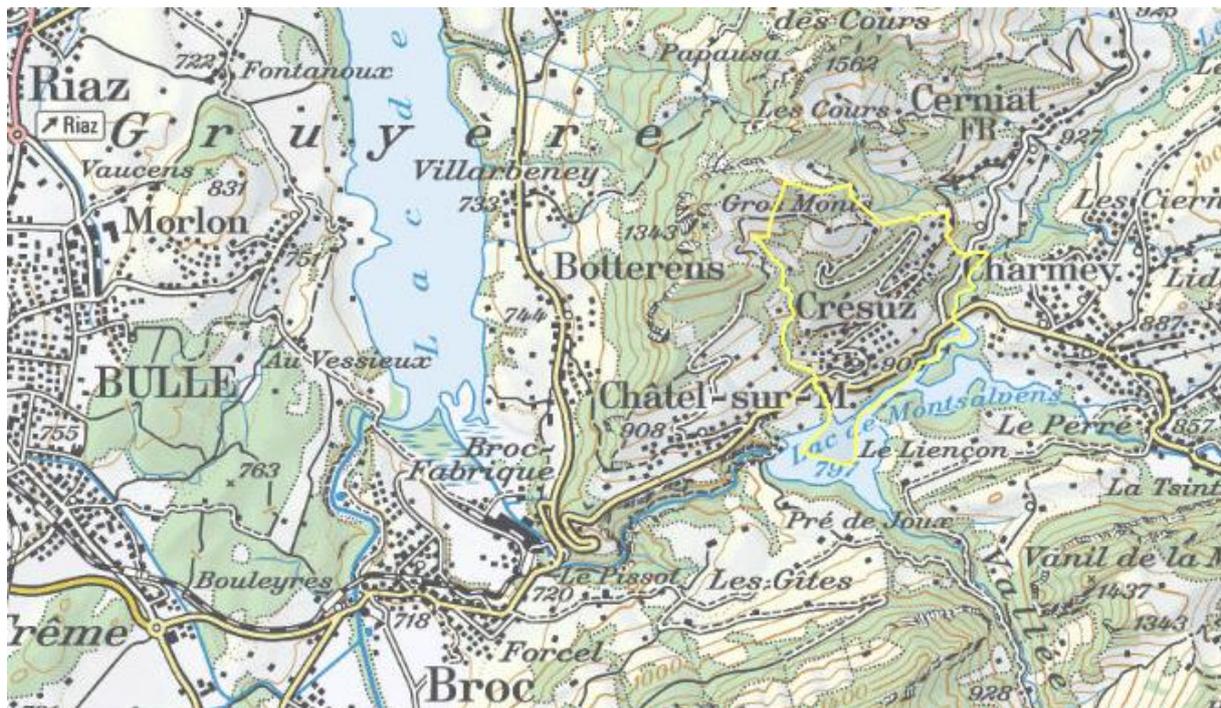
Annexes

Annexe A

Crésuz se situe au cœur de la Gruyère, une région touristique. En effet, à quatre kilomètres du village se trouve la chocolaterie Cailler de Broc, dont l'exposition est l'une des plus visitées de Suisse. La station de ski et de thermes de Charmey est à moins de deux kilomètres et le Château de Gruyère à environ huit kilomètres. Le plus proche pôle économique est la ville de Bulle avec ses entreprises internationales, Liebherr notamment. Le centre du village est bâti sur un replat de la colline, où l'ancien restaurant du Vieux Chalet domine le lac artificiel de Montsalvens. Le centre de la localité a comme bâtiments principaux l'église et La Chaumine qui accueillait jusqu'en 1990 divers camps et l'école enfantine.

En 1870, le tracé de la nouvelle route cantonale reliant Bulle à Boltigen épargne le centre du village de Crésuz. Cette décision lui permet de conserver charme et calme en lui évitant notamment les nuisances sonores que peuvent causer les grands axes. Le chemin qui autrefois reliait Châtel-sur-Monstalvens à Crésuz fait aujourd'hui office de sentier pédestre fréquenté par bon nombres de personnes qui traversent ainsi le village.

Aussi, la commune fait partie du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut (PNR). Elle est un point de départ et un lieu de passage de nombreuses randonnées qui permettent de relier les autres villages environnant comme Cerniat ou Charmey et la rive droite du lac de la Gruyère. Le Parc tient à promouvoir les richesses tant culturelles que paysagères, tout en se basant sur les piliers économique, environnemental et social du développement durable (Commune de Crésuz, 2016).



Annexe B

Chères citoyennes et chers citoyens de Crésuz,

Étudiante à la Haute École en Travail Social de Sierre et habitante de Crésuz, je réalise actuellement mon Travail de Bachelor. Ce dernier a pour thème le vivre ensemble à Crésuz, village ayant perdu ses commerces et autres services au fil des 20 dernières années et dont la population a refusé le projet de réaffectation de La Chaumine proposé par l'association Différences solidaires, puis émis des oppositions face à la rénovation du Vieux Chalet et la construction d'immeubles sur ses terrains. Ces événements ayant animé des débats et créé des tensions au sein de la commune, ils seront pris en compte dans mon travail.

Afin de récolter des données représentatives et utiles pour analyser la situation et émettre des propositions, je dois sonder la population locale sur ses besoins concernant le vivre ensemble au sein de Crésuz, son ressenti sur l'âme de Crésuz et l'identité villageoise.

C'est pourquoi, je me permets de solliciter votre collaboration pour savoir quelle option vous serait la plus favorable entre :

- RÉPONDRE À DES QUESTIONS SUR UN QUESTIONNAIRE PAPIER
- PARTICIPER À UNE DISCUSSION OUVERTE À TOUS QUI AURA LIEU UNE À DEUX FOIS SUR UN OU DEUX SOIR DE SEMAINE

Quels soirs de la semaine êtes-vous libre ?

.....

Nom, prénom, adresse, téléphone :

.....

Toutes les données récoltées seront utilisées uniquement pour mon Travail de Bachelor et resteront confidentielles. Je vous remercie sincèrement pour votre précieuse aide et vous adresse mes meilleures salutations.

Coralie Jaquet, Route des Roches 42, 1653 Crésuz – 079 573 08 03

Annexe C

HES-SO Valais

Travail de Bachelor

Questionnaire

- 1) Selon vous manquent-ils des liens sociaux au sein de la population crésuzoise ?
 Sur une échelle de 0 à 5, cochez la case qui correspond au mieux à votre avis (0 = Oui ++, 2 = Oui +, 3 = sans avis, 4 = Non +, 5 = Non ++)

0	1	2	3	4	5

- 2) Quelles seraient les valeurs à promouvoir davantage au sein de la population crésuzoise ? (Cochez 3 choix au maximum)

- Entraide
 Convivialité
 Ouverture d'esprit
 Autres, veuillez préciser lesquelles :
-

- 3) Selon vous, que manque-t-il à Crésuz pour améliorer le vivre ensemble¹ entre les habitants ? (Cochez 3 choix au maximum)

- Une identité collective (symboles ou personnalités auxquels la population est attachée, comme c'était le cas avec le Vieux Chalet, Erhard Loretan, etc.)
 Des points de rencontre publics et accessibles à tous et à toutes
 Des sociétés locales fortes (nombreux membres, investissement des membres, ambiance chaleureuse, activités et manifestations diversifiées)
 Des contacts entre les diverses générations de la population locale
 Un service d'entraide villageois (exemple : faire des courses, covoiturage, repas, etc.)
 Autres, veuillez préciser :
-

¹ Le vivre ensemble au sein d'un village correspond à la capacité d'une population à interagir et à créer des liens entre les citoyens et citoyennes.

20 Mars 2017

1

HES-SO Valais

Travail de Bachelor

Questionnaire

- 4) Combien de fois par mois avez-vous des contacts ou pratiquez-vous des activités avec des personnes (hors membres de famille) du village ? (Cochez les cases)

Tranches d'âges avec les personnes avec lesquelles vous avez des contacts	0 fois par mois	1 à 3 fois / mois	4 à 6 fois / mois	7 et plus / mois
De 0 à 20 ans				
De 21 à 40 ans				
De 41 à 64 ans				
De 65 à 80 ans				
Dès 81 ans				

- 5) Souhaiteriez-vous davantage d'échanges ou d'activités avec des personnes du village de Crésuz ? Oui / Non

Si oui, avec quelle.s tranche.s d'âge plus particulièrement ? (Plusieurs choix possibles)

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="radio"/> Toutes | <input type="radio"/> 41 à 64 ans |
| <input type="radio"/> 0 à 20 ans | <input type="radio"/> 65 ans à 80 ans |
| <input type="radio"/> 21 à 40 ans | <input type="radio"/> 81 ans et plus |

- 6) Selon vous, pour un village pentu comme Crésuz, une solution alternative de transport serait-elle nécessaire aux personnes à mobilité réduite pour favoriser leur participation à la vie du village ? Oui / Non

- 7) Pensez-vous que le projet immobilier du Vieux Chalet ainsi que le rejet du droit de superficie du terrain de La Chaumine demandé par l'association Différences solidaires ont contribué à un clivage au sein de la population crésuzoise ? (0 = Oui ++, 2 = Oui +, 3 = sans avis, 4 = Non +, 5 = Non ++)

0	1	2	3	4	5

20 Mars 2017

2

HES-SO Valais

Travail de Bachelor

Questionnaire

8) Sur combien de personnes pouvez-vous compter à Crésuz (hors membres de votre famille) pour vous aider ou partager des activités avec vous ?

- 0 personne : en souffrez-vous ? Oui / Non
- 1 à 2 personnes : en souhaiteriez-vous davantage ? Oui / Non
- 3 à 5 personnes : en souhaiteriez-vous davantage ? Oui / Non
- 5 personnes ou plus

9) Comment estimez-vous votre sentiment de solitude à Crésuz (0 = aucun sentiment de solitude, 5 = sentiment de solitude très fort, les chiffres 1,2,3,4 servent à nuancer votre jugement)

0	1	2	3	4	5

10) Si vous avez coché le chiffre 3, 4 ou 5 ce sentiment de solitude est :

- lié à la rareté ou à l'absence de relations de voisinage, d'interactions amicales au sein de Crésuz
- lié à la rareté ou à l'absence d'activités à Crésuz qui permettent des contacts et des échanges
- un choix libre
- lié à d'autres facteurs. Si oui, lesquels :
-
-
-

11) Ressentez-vous un fossé (hors relations parents ou grands-parents et enfants) en ce qui concerne les liens entre les jeunes (18 ans et moins) et les personnes adultes à Crésuz ? Oui / Non / Sans avis

12) Est-ce que les relations de voisinage dans votre rue à Crésuz:

- Sont présentes
- Diminuent : en aimeriez-vous davantage ? Oui / Non
- Ont disparu : ces relations vous manquent-elles ? Oui / Non
- N'ont jamais existé : ces relations vous manquent-elles ? Oui / Non

20 Mars 2017

3

Rapport-gratuit.com



LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

HES-SO Valais

Travail de Bachelor

Questionnaire

13) Les solidarités intergénérationnelles² pour le vivre ensemble vous semblent :

Très importantes / Importantes / Peu importantes / Pas importantes

Souhaitez-vous développer votre réponse :

.....

14) Parmi les activités proposées ci-dessous, lesquelles estimez-vous les plus adaptées pour rassembler les générations différentes à Crésuz ? (Cochez 4 choix au maximum)

- Ateliers lectures seniors – enfants
- Mise en valeurs des connaissances et compétences des habitants de Crésuz, par exemple par des réalisations créatives exposées au public (affiches, courts-métrages, peintures, photographies, etc.)
- Ateliers jeux seniors – enfants
- Ateliers cuisine
- Activités théâtrales
- Activités sportives douces
- Fenêtre de l'Avent (les habitants décorent leur fenêtre et accueillent les villageois avec une agape)
- Rallye
- Autres, veuillez préciser:

.....

² « La solidarité intergénérationnelle signifie le soutien mutuel et la coopération entre différents groupes d'âge, afin de mettre en place une société permettant aux personnes de tous âges d'apporter leur contribution, selon leurs besoins et leurs capacités, et de bénéficier des progrès économiques et sociaux de leur communauté. » (Fragnière, 2011, p. 3)

HES-SO Valais

Travail de Bachelor

Questionnaire

15) Comment favoriser une identité villageoise à Crésuz ? (Cochez 4 choix au maximum)

- Avoir un jardin potager partagé
- Avoir un verger partagé
- Avoir un jardin botanique
- En mettant à disposition une surface libre permettant aux citoyens de Crésuz de s'exprimer par l'art
- En développant un événement ou une manifestation unique au village (par exemple un festival « Erhard Loretan » qui propose des récits, films, etc. concernant la montagne)
- En développant ensemble une spécialité culinaire crésuzoise unique
- Autres,
précisez :
-
-
-

16) Quels seraient les aménagements extérieurs de La Chaumine³ les plus adaptés à vos besoins ? (Cochez 3 choix au maximum)

- Jardin potager partagé
- Verger partagé
- Jardin botanique
- Appareils de gymnastique extérieurs (voir image à droite)
- Aménagement pour faire des grillades
- Mettre à disposition une surface libre permettant aux citoyens de Crésuz de s'exprimer par l'art
- Autres,



précisez.....

.....

.....

.....

.....

.....

³ Des réflexions se font actuellement par le groupe de travail « La Chaumine » sur le projet de réaffectation de ce bâtiment et de son aménagement extérieur.

HES-SO Valais

Travail de Bachelor

Questionnaire

17) Dans le but de créer des liens entre les citoyens et citoyennes de Crésuz, quelles propositions ci-dessous vous intéresseraient ? (Cochez 4 choix au maximum)

- Protéger l'environnement (compostage collectif, éco-pâturages, jardins partagés, etc.)
- S'entraider (trocs de vêtements, échanges de services entre habitants, etc.)
- Apprendre, quoi ?
.....
.....
- Se détendre (sport, lectures, jeux, balades, tricot, etc.)
- Partager des moments festifs
- Un loisir qui n'existe pas aujourd'hui à Crésuz, quoi ?
.....
.....
- Transmettre vos savoirs. Lesquels ?
.....
.....
.....
- Rencontrer des personnes de votre commune (différentes générations, producteurs locaux, artistes locaux, etc.)
- Organiser un système solidaire de déplacements
- Organiser un système solidaire de déchetterie
- Autre, précisez.....
.....
.....

18) Quelles envies, idées, etc. rêveriez-vous de voir se développer pour le bien-vivre ensemble ?

.....

19) Vous arrive-t-il dans l'année de : (Cochez la ou les bonnes réponses)

- Être bénévole dans une association ou autre structure hors de la commune, quelle structure ?.....
- Être bénévole dans une association ou autre structure de la commune, quelle structure ?
- Donner à une association locale, nationale ou ONG (matériels, vêtements, etc.)
- Participer à des événements/manifestations à Crésuz
- Participer à des Assemblées communales à Crésuz

20 Mars 2017

6

HES-SO Valais

Travail de Bachelor

Questionnaire

20) A quelles occasions prenez-vous le temps de rencontrer les habitants de votre rue / village ? (Cochez la ou les bonnes réponses)

- En déposant vos enfants à l'école
- En faisant vos courses
- En allant à des manifestations ou événements, précisez lesquelles.....
- Lors d'activités de loisirs, précisez lesquelles.....
- Autre, précisez.....
- Aucune

21) Arrivé.e à la retraite et n'ayant plus d'activité professionnelle, comment souhaiteriez-vous occuper votre temps libre ? (Cochez 3 choix maximum)

- Pratiquer des activités sportives et/ou culturelles
- Maintenir des relations avec sa famille
- Maintenir des relations avec des voisins ou autres amis
- Participer à la vie du village (société locale, paroisse, monter la crèche, etc.)
- Faire du bénévolat
- Reprendre ou poursuivre une activité professionnelle
- Autres, précisez :

22) Seriez-vous intéressé à vous impliquer dans :

- une société villageoise (Chant, Jeunesse, Ski-Club)
- un groupe de marche / balade accessible à tous
- la garde d'enfants du village
- un système d'aide aux personnes à mobilité réduite (exemple : faire des courses, covoiturage, repas, etc.)
- l'élaboration de l'aménagement extérieur de La Chaumine
- Autres, veuillez préciser :

20 Mars 2017

7

HES-SO Valais

Travail de Bachelor

Questionnaire

22.1) A quelle fréquence ?

- 1 fois par semaine
 2 à 3 fois par semaine
 1 fois par mois
 2 à 3 fois par mois
 Autres fréquences, veuillez préciser :

.....

En quelle année vous êtes-vous installé.e.s à Crésuz ?

De combien de membres est composé votre ménage ?

Avez-vous des enfants ? Oui / Non

Si oui, de quel âge et combien ?

1 et 5 ans.....

6 et 10 ans.....

11 et 17 ans.....

Votre sexe ? F / M

Votre âge ?

De 3 à 10 ans	
De 11 à 15 ans	
De 16 à 20 ans	
De 21 à 30 ans	
De 31 à 40 ans	
De 41 à 50 ans	
De 51 à 64 ans	
De 65 à 74 ans	
De 75 à 80 ans	
Dès 81 ans	

Merci de votre intérêt et de votre précieuse aide ! © Ce questionnaire sera récolté personnellement par Coralie Jaquet ou vous pouvez aussi l'envoyer à l'adresse suivante jusqu'au 31.03.2017 :

**Coralie Jaquet
 Route des Roches 42
 1653 Crésuz**

Ensuite, il sera analysé par Coralie Jaquet également. Les réponses seront gardées anonymes.

20 Mars 2017

8

Annexe D

Questionnaire sur le vivre ensemble à Crésuz

Travail de Bachelor à la Haute École de Travail social Valais – Wallis (HES-SO)



Bonjour,

Je m'appelle Coralie Jaquet et j'habite Crésuz. Dans le cadre de ma formation à la HES-SO Valais en Travail social, je dois rédiger un Travail de Bachelor (TB). Ce dernier traite du vivre ensemble à Crésuz et il est suivi par Madame Délez, professeure d'économie sociale à la HES-SO Valais.

Au cours de ces dernières décennies, de nombreuses transformations et certains projets ont soulevé des débats animés à Crésuz. En tant que citoyen.ne.s crésuzois.es, nous avons à cœur de vivre dans un village où toutes les générations peuvent s'épanouir. Pour construire l'avenir de notre espace public villageois, votre avis compte. Vous êtes effectivement concerné.e.s par les décisions de votre environnement et à même de construire les ressources de demain, autour et à partir de votre réalité sociale actuelle.

Suite à un sondage réalisé lors de la soupe caritative du 11 février dernier, les répondants ont préféré une approche par questionnaire à la place de groupes de discussion. Cette approche permet de récolter des données de manière anonyme et qui seront gardées confidentielles. Lorsque mon travail sera terminé et si vous le désirez, vous pourrez consulter les résultats du sondage (d'ici à la fin de l'été 2017 et en me contactant personnellement).

Par conséquent, afin que je puisse mener à bien mes recherches, je vous serais reconnaissante de remplir ce questionnaire d'ici au 26 mars 2017. Pour des raisons financières, je ne peux pas me permettre de vous faire parvenir une enveloppe timbrée à poster. C'est pourquoi, je me permettrai de venir récolter personnellement le questionnaire durant la semaine du 27 mars au 31 mars 2017.

En cas de difficultés ou d'incompréhension pour remplir le questionnaire, n'hésitez pas à m'appeler ou à me laisser un message au 079 573 08 03.

Merci infiniment pour votre précieuse aide sans laquelle il me serait difficile de mener à bien ce Travail de Bachelor.

Meilleures salutations.

Coralie Jaquet
Rte des Roches 42
1653 Crésuz
079 573 08 03
Coralie.Jaquet@students.hevs.ch

